NAZIONALE
BIBLIOTECA
FONDO
DORIA
VITTORIO EM. III
NAPOLI

VOYAGE

A NAPLES

ET EN TOSCANE.

960982

FONDO DORIA I.662

Biblioteca Nazionale NAPOLI V. E. III

VOYAGE

A NAPLES ET EN TOSCANE;

AVANT ET PENDANT L'INVASION DES FRANÇAIS EN ITALIE,

Avec des observations critiques, sur les mœurs et coutumes de l'Italie, des détails sur la terrible explosion du Mont-Vésuve, pris sur les lieux à minuit, en Juin 1794, lorsque la belle ville de Torre del Greco *fut détruite par la lave brûlante qui se précipitoit de la montagne.*

On y a joint un récit des cures merveilleuses, produites par une préparation d'opium, suivant la méthode asiatique.

Par N. Brooke, *Commissaire du Gouvernement.*

Traduit de l'Anglais.

A PARIS,

Chez { NICOLLE, Libraire, rue du Bouloy, N°. 56.
DENNÉ, Libraire, rue Vivienne.

AN VII.

VOYAGE

A NAPLES ET EN TOSCANE.

LETTRE PREMIERE.

Livourne, 24 Mars 1794.

Vous serez quelque tems, désormais, sans recevoir de lettre de moi, datée d'ici; je pars demain pour Naples, où je vais remplir une mission que m'a confié mon gouvernement.

Mon dessein n'est pas de vous entretenir de tableaux, de statues, etc.; assez d'autres voyageurs en ont parlé. Mes lettres auront pour objet les événemens dont je serai témoin, et les choses intéressantes que je pourrai examiner. Je vous prie de m'écrire désormais, directement à Naples, ne sachant pas en quel endroit de la route je pourrai m'arrêter.

LETTRE II.

Sienne, 27 Mars 1794.

Le pays, depuis Livourne jusqu'ici, en passant par Pise, est dans le meilleur état de culture, et présente l'aspect d'un délicieux jardin; (1) il abonde, non-seulement en toute espèce de grains, mais encore en toute sorte de fruits analogues au climat.

J'ai dîné aujourd'hui avec M. Grinfield, frère du général, et homme infiniment recommandable; il paroît jouir d'un parfait contentement. Il a un excellent appétit; mais il

(1) Je n'ai pas connoissance que l'on fasse usage de la marne en Italie; il arrive de-là, que les terres éloignées des villes, manquent d'engrais. En plusieurs endroits, j'ai observé que les cultivateurs y suppléoient par du lupin, graine remarquable par ses épaisses cosses vertes. Après l'avoir arraché du terrain où il a été semé, ils le plantent en plein champ, dans des sillons, le recouvrent de terre, et quelques-uns d'entr'eux m'ont assuré que ce procédé étoit un excellent moyen d'engraisser les terres.

ne fait usage ni de sel, ni de poivre, ni d'aucune espèce de sauce, et ne boit jamais que de l'eau pure. Son habillement est très-simple, avec cette singularité que son cou est toujours nud, soit en hiver, soit en été. (1) Sa maison est environ à deux milles de la ville; quelquefois elle est occupée par une dame de ses amies, femme d'un noble de Sienne, dont il est le sigisbé ou le chevalier servant; dans d'autres tems, il va s'établir chez elle.

Comme ce pays ne vous est pas connu, je vais vous expliquer la nature de cette liaison, qui, quelque nom que vous jugiez à propos de lui donner, est générale dans toute l'Italie.

Les femmes mariées ont si peu à craindre de ternir leur réputation, en s'attachant ainsi un ami, qu'on les regarderoit, au contraire, comme des prudes, si elles ne suivoient pas en ce point, l'exemple des autres. Le mari n'y trouve pas à redire, parce qu'il est lui-même le sigisbé de quelque autre dame. On voit rarement des ruptures dans ces sortes

---

(1) Peut-être est-il par-là plus à l'abri des rhumes, que ceux qui portent de grosses cravattes autour de leur cou.

de liaisons ; pour l'ordinaire, elles durent autant que la vie. Le complaisant rend une visite à sa dame tous les matins dans son appartement, et là, il apprend où il doit l'accompagner le soir ; car, soit qu'elle aille en quelque lieu public, ou qu'elle fasse des visites familières, il doit toujours être avec elle. Les jeunes gens non encore mariés ne sont pas exclus de cette sorte d'emploi ; mais ce privilége ne s'étend pas jusqu'aux demoiselles, ce qui fait qu'elles attendent, avec impatience, l'époque de leur mariage. Je dois dire, au reste, que ce genre d'attachement n'est pas connu exclusivement par les italiens ; quelques-uns de nos anglais résidant parmi eux, se sont laissés aller, sans peine, à leur exemple. Cette coutume a de quoi surprendre, quand on se rappelle qu'il n'y a pas encore longtems, les italiens étoient le peuple le plus jaloux de l'Europe.

Dans cette cité, la langue italienne est parlée d'une manière plus pure que dans aucune autre partie de la Toscane.

Je vais chercher le repos dont j'ai besoin, étant un peu fatigué d'une longue promenade autour de cette ville antique. Son circuit est d'environ quatre milles, et l'on prétend

qu'elle a été bâtie par Remus et Romulus, dont les statues avec celle de la louve, qui leur servoit de nourrice, sont placées en différens endroits des bâtimens publics.

LETTRE III.

Acquapendente, 31 Mars 1794.

J'ai passé la nuit dernière à Radicofani, place de Toscane, la plus voisine de l'état romain. L'auberge est bâtie sur le sommet d'une haute montagne ; autour de ce lieu, règnent le silence, la solitude et le cahos : j'y ai été retenu ce matin par un tems affreux ; les vents souffloient presque aussi violens que dans une tempête ; la pluie tomboit avec force et sans relâche. Au milieu de cet orage, j'ai vu arriver une dame mise très-décemment, avec un paquet sous son bras. L'eau découloit de tous ses habillemens, comme si elle avoit été plongée dans la rivière. En cet état, elle supplioit l'aubergiste de la faire conduire à Acquapendente, où elle avoit des amis qui lui donneroient l'argent dont elle auroit besoin. Il la refusa grossièrement, prétendant n'avoir plus ni chevaux, ni voiture qui ne fussent retenus.

Un mouvement de pitié me fit demander

à cette dame pourquoi elle s'étoit déterminée à voyager dans un aussi triste équipage ? Elle me répondit : « Je vais dans l'état de Rome ; » la voiture qu'on avoit louée pour moi, s'est » brisée à deux milles d'ici ; j'y ai laissé un » domestique pour garder mes effets, et je » suis venue ici pour me procurer les moyens de » continuer mon voyage. » Je lui offris de la conduire à Acquapendente ; alors elle me présenta une bague de prix pour nantissement de la dépense qu'elle pourroit m'occasionner. En la refusant ; je la priai de venir dans ma chambre où il y avoit bon feu : le chagrin lui faisoit répandre des larmes ; elle trembloit de froid, et ses vêtemens étoient trop mouillés pour pouvoir se sécher sur elle ; je lui prêtai une paire de bas, une chemise, une robe de chambre de flanelle blanche et un grand surtout, doublé d'une fourure. Pendant qu'elle changeoit d'habillemens, je descendis pour parler à mon cond cteur, au postillon, et faire marché avec lui pour conduire cette dame et son domestique à vingt milles ; car selon les conventions que nous avions faites, il n'étoit pas obligé à se charger d'aucune autre personne que moi et mon domestique. Il me demanda un prix fort modéré ; mais il insista pour que nous partissions sans délai,

vu que le tems étoit devenu un peu moins mauvais.

Pendant qu'on atteloit les chevaux à la voiture, je montai dans ma chambre pour avertir la dame que je trouvai vêtue des habillemens que je lui avois prêtés; à cette soudaine métamorphose, nous ne pûmes nous empêcher de sourire tous les deux.

Nous étant mis en route, nous trouvâmes au bas de la montagne, son domestique et ses effets; je fis attacher ses ballots avec les miens derriere la voiture, et les deux domestiques se placèrent dessus. Nous traversâmes la rivière d'Elvelle, et poursuivîmes notre route vers Ponte-Centino, la première ville de l'état du pape, dans cette direction.

La dame me dit alors que la reconnoissance ne lui permettoit pas de me taire le motif de son voyage; qu'elle se rendoit à Rome, auprès de Madame (1) à qui elle appartenoit en qualité de dame de compagnie, et qu'elle trouveroit chez l'évêque d'Acquapendente, l'argent dont elle pourroit avoir besoin. Dès que nous y fûmes arrivés, son premier soin fut de s'informer de l'évêque, et ce fut un

(1) Une des tantes de l'infortuné roi Louis XVI.

nouveau chagrin pour elle, d'apprendre qu'il étoit parti pour Rome.

Il étoit trop tard pour aller coucher plus loin; on nous donna chacun un appartement dans l'auberge, et tandis qu'on allumoit le feu, je descendis, et fis marché avec le postillon pour nous conduire tous à Rome. Ma compagne de voyage en reçut la nouvelle avec une satisfaction que je ne saurois exprimer. Pour moi, me rappelant que je m'étois vu autrefois dans une situation semblable en Espagne, et que j'y avois trouvé les mêmes secours, je ressentis un extrême plaisir en faisant pour un autre, ce qu'il m'avoit été si agréable que l'on fit pour moi.

Tandis qu'on apprêtoit le souper, ma compagne déploya le paquet de ses hardes mouillées, pour les étendre sur des chaises devant le feu. Déroulant une chemise imprégnée d'eau, elle décousit avec vivacité une petite bourse de soie qui y étoit enveloppée, et la tint serrée dans sa main; imaginant que c'étoit quelque relique de saint, ou quelque amulette, je demandai à voir ce qu'elle paroissoit si soigneuse de cacher.

Après le souper, la confiance que je lui avois inspirée, l'engagea à me faire voir

ce que la petite bourse renfermoit ; c'étoit six superbes diamans qu'elle estimoit valoir plus de soixante-dix mille guinées, et je crois qu'elle n'exagéroit pas. Ils avoient appartenus au feu roi, et devoient être remis à ses tantes qui, alors, résidoient à Rome. Après me les avoir montrés, elle se retira dans sa chambre ; ce qui m'a donné le loisir de m'entretenir avec vous.

Cette ville appartient à l'état de Rome, et est limitrophe de la Toscane ; je ne puis vous en dire rien de bien avantageux.

LETTRE IV.

Viterbe, 1 Avril 1794.

Je me suis levé de très-bonne heure ce matin; et voyant notre voiture prête, j'entrai dans la chambre de la dame, qui étoit déja habillée, même avec élégance, quoique d'une manière convenable pour voyager. Son extérieur annonçoit une femme de distinction. Elle étoit jeune, et cependant commençoit à avoir beaucoup d'embonpoint.

Je ne pus m'empêcher d'observer à Jeanette, (c'est ainsi que ma compagne de voyage me pria de l'appeler) combien elle avoit meilleure mine, et paroissoit plus contente qu'au moment où je l'avois vue pour la première fois. Elle me répondit que sa situation actuelle étoit si différente de celle où elle se trouvoit quand nous nous étions rencontrée, qu'elle ne pouvoit que paroître très-satisfaite. Elle me fit le détail des difficultés qu'elle avoit eues à surmonter pour traverser la France; jusques-là qu'elle s'étoit vue quelquefois réduite à cou-

cher dans des granges. Elle me dit qu'elle appartenoit à des parens distingués en Suisse; qu'elle avoit demeurée plusieurs années en France, où, privée par la révolution, de tous ses amis, et par un concours de circonstances trop long à détailler, elle avoit été obligée de se marier à un homme au-dessous d'elle, et se trouvoit actuellement grosse de quelques mois. — A ces mots, elle se leva, et passa dans un autre appartement pour y donner, je pense, un libre cours à ses pleurs, qui, déja, commençoient à couler.

A une heure après midi, nous montâmes dans notre voiture, et passant devant l'évêché de Monte - Fiascone, nous arrivâmes dans cette ville, qui est assez grande, et où l'on voit plusieurs belles églises.

Il étoit neuf heures du soir; nous demandâmes à souper sans délai, nous proposant de partir de bonne heure le lendemain matin.

Vous seriez surpris de voir la foule de monde qui va à Rome, et qui en revient vers la fin du carême. La devotion les y conduit. La plupart de ceux qui s'y rendent pendant la semaine sainte, vont pour y voir le pape laver les pieds des pélerins, et pour assister à d'autres cérémonies religieuses.

LETTRE V.

Caractère des Italiens.

PEINDRE avec vérité ce peuple descendu des anciens romains, et qui offre un spectacle si curieux à l'œil de l'observateur, n'est pas une entreprise facile, parce que les préjugés où l'inclination influent sur notre jugement. J'essaierai cependant d'en crayonner une esquisse, et tout en poursuivant ma route, je me hasarderai d'y répartir les ombres et les couleurs, sans jamais perdre de vue les paroles d'Othello;

« Peignez-les tels qu'ils sont; n'atténuez » rien, mais aussi qu'une prévention défavora- » ble ne vous égare pas. »

Les gens du premier rang, en Italie, vivent d'une manière voluptueuse : leur table est recherchée; ils ont de la sensibilité pour les pauvres, mais poussent le ressentiment à l'excès, s'ils sont offensés par des gens d'un état inférieur. Le plaisir est ce qui les occupe le plus, et ils s'y livrent, sans daigner même en faire mystère.

La seconde classe n'est pas moins charita-

ble que la première ; mais elle est très-économe pour la table, afin de se ménager les moyens de paroître avec éclat au dehors ; ils veulent avoir une loge au théâtre, un et quelquefois plusieurs carosses, et être vêtus avec magnificence. Ils font marché avec leur cuisinier, et lui paient par jour un prix fixe et proportionné à leur revenu ; et celui-ci prend soin de ne faire servir sur la table que ce qu'on peut manger à chaque repas. Je me suis trouvé à des dînés fort élégans réglés sur ce pied, où le vin d'ordinaire étoit le meilleur du pays ; on y offroit quelques verres de vin étranger pendant le repas, et dès que le dessert étoit fini, on offroit le café ; après quoi les étrangers se retiroient, et les personnes de la famille se préparoient pour les amusemens qui devoient occuper leur soirée.

La troisième classe, je veux parler des artisans, n'est point du tout riche ; ils imitent mal les objets de manufacture étrangère, et réussissent encore moins dans ce qu'ils veulent inventer eux-mêmes. Ici, l'apprentissage est une chose inconnue, et chacun peut faire tel négoce que bon lui semble, sans être soumis à aucune inspection.

Le sort des laboureurs paroît très-heureux ; ils s'engagent pour une année, et sont sûrs

après le travail de la journée, de trouver leur repas préparé. Il n'en est pas ainsi des artisans; on ne les prend qu'à la journée, et on les renvoie quand on le juge à propos. Les jours de fête que l'église a multipliés, sont pour eux une source de misère.

Il y a peu de maisons de charité destinées pour les pauvres en Italie; et comme elles sont mal gouvernées, ils n'en retirent qu'un foible secours; aussi la mendicité n'y est-elle restrainte par aucun réglement; et les habitans riches et enclins à être charitables, secourent dans leur voisinage les indigens qu'ils croient dignes de leur générosité. Le samedi ils se rassemblent à la porte de leur bienfaiteur, qui leur distribue lui-même, ou leur fait donner par son intendant, ce qu'il juge à propos; ce mode paroit au premier coup-d'œil, avoir trop d'ostentation : cependant je ne le désapprouve pas, parce que la publicité d'un tel exemple, tend à en multiplier les imitateurs.

Il n'y a point de jours fixes de marchés pour fournir les habitans de comestibles; mais tous les matins ils ont la facilité d'acheter ce dont ils ont besoin.

Les boutiques de bouchers sont bornées à un certain nombre, proportionnellement à celui des habitans; et le prix de la viande est

réglé par le magistrat. On tue d'ordinaire les bœufs à l'âge d'un an, et la chair en est tendre et de bon goût. La vache est d'un moindre prix; mais on n'en sert jamais dans les bonnes maisons.

Peu de gens, en Italie, mangent du mouton; et les dames prétendent que l'usage de cette viande est capable de donner des vapeurs hystériques.

Toutes les espèces de volailles sont bonnes; mais on ne fait cas ni des oies, ni des canards.

Les propriétaires de terres envoient au marché toute sorte de gibier; mais il est rare qu'on mange du lièvre, que les habitans du pays s'accordent à regarder comme un chat sauvage.

L'HUILE.

Il faut une autorisation spéciale pour tenir une des boutiques où l'huile se vend. Le nombre en est limité, et les seuls articles qu'il soit permis d'y tenir, sont l'huile, le fromage, le beurre, la pâte connue sous le nom de macaroni, de diverses espèces, des haricots blancs, des lentilles, la farine de bled d'inde, des pois secs, toutes sortes de poissons salés de la Grande-Bretagne, tels

que

que le saumon salé, la morue sèche, les harengs saurs et les pélamides; de sorte que ces boutiques et le marché aux herbes, suffisent pour toutes les tables pendant les jours maigres.

La pâte de macaroni se mange dans la soupe et dans les ragoûts; et personne ne regarderoit comme bien servie une table où on n'en trouveroit pas. Je suis surpris que l'usage n'en soit pas plus répandu en Angleterre; le prix n'en excède pas celui de la fleur de farine.

Celle du blé de Turquie est d'un usage général parmi les riches et les pauvres, et son prix ne va qu'au tiers de la fleur de farine du froment; on la regarde comme très-nourrissante, et on la prépare sous des formes très-variées.

On fait de la purée des haricots blancs et des lentilles, ou on les fait cuire à l'étuvée de différentes manières; ces légumes sont beaucoup plus agréables au goût que les pois secs.

Les pommes de pin, quand elles sont mûres, se vendent aux épiciers qui les font sécher au feu, et les froissent pour en tirer le fruit qu'on regarde, tant qu'il est frais, comme un dessert fort agréable. Pour moi,

même abstraction faite de ses qualités médecinales, je le regarde comme préférable aux amandes. Les pommes dépouillées de leur fruit, se vendent aux cuisinières pour allumer leur feu.

Les productions des jardins sont abondantes et à bas prix, sur-tout les pois verds et les feves. Ces deux sortes de légumes ne viennent que dans le printems; la chaleur de l'été est trop forte pour qu'ils puissent lá supporter.

Dans l'apprêt d'un grand nombre de mêts, on se sert d'huile de la première qualité, au lieu de beurre; on la regarde comme plus agréable au goût, et on la croit d'une digestion plus facile. Les gens du commun ne font aucun usage du beurre, quand même ils ne pourroient pas se procurer d'huile; ce n'est pas qu'ils en trouvent le goût mauvais, mais ils en croient l'usage insalubre.

Bètes fauves, gibier, etc.

Il y avoit autrefois en Toscane une grande quantité de bètes fauves; mais le grand-duc ayant appris d'un de ses ministres, qu'elles causoient beaucoup de dommage dans son parc et dans ses forêts, donna à l'instant à ses sujets la permission de les détruire. Ils

s'y portèrent avec tant d'empressement, qu'en moins d'un mois, on en tua vingt mille. La chair de ces animaux se vendoit au marché, à trois liards la livre ; le pauvre fut bientôt las d'en manger ; mais on n'en continua pas moins de les tuer pour en avoir la peau ; d'ailleurs on voitura à Livourne une grande quantité de ces animaux, et plusieurs capitaines de navires en firent distribuer la chair à leurs équipages, au lieu de bœuf salé. Cet événement a précédé mon arrivée en ce pays ; mais j'en ai été instruit par des témoignages indubitables.

Le dernier grand-duc, Léopold, a jugé convenable de laisser de nouveau multiplier ces animaux dans ses parcs ; et le nombre s'en est tellement accru, qu'on en voit maintenant une grande quantité dans les marchés, où ils se vendent le même prix que le bœuf.

Le nombre de ces animaux consacrés au plaisir de la chasse, n'est pas, à beaucoup près, si considérable dans les autres parties de l'Italie, où, d'ailleurs, on en fait peu de cas pour la table. J'en ai vu souvent au marché à Rome, et quelquefois j'en ai acheté ; mais j'en trouvois le fumet désagréable.

Le sanglier se mange en hiver, et se vend à très-bas prix. On m'en a servi quelquefois ;

mais je ne l'ai pas trouvé si bon qu'on me l'avoit dit.

Le cochon est gras et d'excellent goût. On ne permet d'en vendre que depuis le commencement d'octobre jusqu'au premier jour du carême. La partie grasse de cet animal est très-ferme; ce qu'on attribue aux châtaignes dont il se nourrit dans les bois.

Outre les oiseaux désignés sous la dénomination générale de gibier, il y a en Italie, des oies et des canards sauvages, des coqs de bruyère, des bécassines, des grives, des ortolans, des bec-figues, des cailles, des alouètes, et toutes sortes d'espèces de petits oiseaux : il n'y a pas jusqu'au pauvre rouge-gorge que je n'aie vu porté en quantité, dans les marchés. Il n'y a pas d'oiseaux, et presque pas d'animaux des champs ou des forêts, qu'on ne serve sur les tables en Italie.

LE VIN.

Tous les cantons de l'Italie produisent des vins dont le parfum est souvent très-agréable, et qui seroient fort estimés en Angleterre; mais il seroit trop coûteux de les voiturer au bord de la mer, par-tout où il ne se trouve ni rivière, ni canaux pour les transporter. Leur

prix, d'ordinaire, est à six sous la bouteille. Celui de Florence, connu sous le nom de *Chienti*, me paroît préferable à tous les autres.

Etant à Montefiascone, lieu renommé pour son excellent vin, tandis qu'on donnoit à manger aux chevaux, je sortis de l'auberge, et j'entrai dans une église; j'y vis un magnifique mausolée, où étoit placée la statue d'un évêque. L'inscription étoit : *Est, est, est.* Demandant à un prêtre ce que cela vouloit dire, il me répondit qu'un évêque allemand allant à Rome, s'arrêta pour dîner dans cette ville, et qu'ayant entendu vanter le vin du pays, il fit signe pour qu'on lui en apportât du meilleur. Il n'entendoit pas l'italien; ayant goûté du vin ordinaire qu'on avoit apporté, il s'écria en latin : *Non est, non est;* voulant dire que ce n'étoit pas là du *meilleur*. A la fin on lui servit tout ce qu'il y avoit de mieux; il en témoigna sa satisfaction, en disant : *Est, est, est.* Et il but si copieusement de cette précieuse liqueur, qu'il mourut ivre la nuit suivante. Un de ses parens, doué apparemment d'une humeur joviale, lui fit ériger ce monument, portant pour inscription les dernières paroles proférées par celui qui y repose : *Est, est, est.*

LETTRE VI.

Viterbe, 2 Avril 1794.

PENDANT que je terminois ma dernière lettre, la grosse cloche d'un couvent du voisinage appeloit les religieuses à l'office de la nuit. Quelques-unes d'entr'elles sans doute méprisant les plaisirs du monde, peuvent être heureuses, si elles croient que le célibat auquel elles se sont vouées, n'est pas contraire à la loi divine ; d'autres, dont les inclinations sont tout opposées, traînent une existence malheureuse dans la retraite où la cruauté de leurs parens les a reléguées. Elles n'y ont que trop sujet de gémir, et de s'écrier avec l'infortunée Héloïse :

« Je ne puis éteindre le feu qui me consume, » et toujours votre image se place entre Dieu » et moi. »

Ma compagne de voyage, Jeanette, ne faisoit que de se mettre au lit, lorsque Antoine, son domestique, entra dans la chambre avec un air effaré, et nous dit qu'il avoit perdu sur

la route son porte-feuille, où étoit le passe-port de sa maîtresse. « Mon Dieu ! s'écria-t-elle, que vais-je devenir ? » Et après avoir proféré ces mots, elle tomba dans une convulsion si violente qu'il fallut nous employer tous les deux pour la tenir. Dès qu'elle se trouva un peu mieux, j'envoyai Antoine prier la maîtresse de la maison de monter; mais étant elle-même indisposée, elle ne put venir.

J'avois de l'opium de la meilleure qualité, qu'un turc de distinction m'avoit donné en présent, et dont j'aurai encore occasion de parler par la suite; j'en donnai un peu à la malade, et l'effet en fut si favorable qu'elle ne tarda pas à recouvrer l'usage de ses sens. Alors je lui dis que la poste partant le soir du jour suivant pour Rome, il falloit en profiter pour écrire à ses amis, et se procurer par leur moyen un autre passe-port : que s'il n'étoit pas arrivé le lendemain, elle pourroit s'habiller en homme, et passer pour mon domestique ; car ce dernier étant natif de Rome, il pouvoit y entrer sans avoir besoin de passe-port. Ceci la tranquillisa ; alors, après avoir renvoyé son domestique, je l'engageai à se mettre au lit pour y reposer, et j'en fis autant de mon côté, car il étoit deja plus de trois heures du matin.

Je me levai à neuf, et questionnant le do-

mestique, relativement au passe-port perdu, je soupçonnai son récit de n'être qu'une supercherie. Je découvris qu'il désiroit beaucoup retourner à Gênes avec un voyageur qui s'y rendoit. Un ami de ma compagne de voyage avoit fait marché avec lui dans cette ville pour aller jusqu'à Rome avec elle ; et déja il avoit touché toute la somme qui lui avoit été promise ; il n'y avoit aucun motif qui pût engager à le garder plus long-tems ; en conséquence il fut congédié.

Je demandai du thé pour déjeûner ; mais l'hôte n'en avoit pas. Il me dit qu'il n'étoit d'usage que pour les malades, et que peut-être on en trouveroit chez quelque apothicaire. La petite provision que j'en avois faite à Livourne, étant épuisée, je sortis pour en aller chercher ; j'en fis emplette, et revins déjeûner à l'auberge. Jeanette écrivit ses lettres pour Rome, me les fit lire, et les envoya à la poste. Je lui conseillai de rester dans son lit jusqu'au dîner que j'ordonnai de tenir prêt pour quatre heures.

Comme j'avois déja passé par cette ville, et que j'y avois reçu un agréable accueil dans une maison respectable, je fus y rendre une visite, et nous fûmes invités pour le soir à ce qu'on appelle dans le pays une conversation.

A mon retour, j'appris qu'Antonio étoit parti avec son nouveau maître, et mon domestique me confirma dans l'idée où j'étois que le passe-port n'étoit pas perdu, et que sa prétendue disparition étoit une fourberie de l'invention du génois. Le dîner étant servi, nous nous mîmes gaiment à table, et je fis part à ma compagne de l'engagement que j'avois pris en son nom et au mien pour la soirée. Elle ne parut pas trop l'approuver, et cependant ne refusa pas d'y souscrire. Elle auroit mieux aimé s'occuper à arranger ses habits d'homme pour être prête à partir, si le passe-port n'arrivoit pas.

Je lui donnai une veste à laquelle il ne fallut faire que peu de chose pour la rendre propre à son usage. Je lui donnai aussi des culottes de nankin; mais elle voulut attendre jusqu'au lendemain pour les retoucher; son habillement devoit être completté par un grand surtout à colet rouge, qui appartenoit à mon domestique.

Comme nous ne devions nous rendre qu'à huit heures dans la maison où nous etions invités, elle commença, en acquiesçant à ma demande, à me donner quelques détails sur sa famille, et sur les circonstances qui l'avoient

engagée à se marier; elle me raconta de quelle manière elle avoit traversé la France de Paris à Marseille, à pied, et déguisée, et comment elle avoit passé de Marseille à Gênes, où elle s'étoit embarquée avec son domestique pour Lerici. Craignant que sa sensibilité ne fût trop émue par ce récit, je l'engageai à le suspendre, et à en réserver la suite pour un autre moment.

LETTRE VII.

Viterbe, 3 Avril 1794.

La manière touchante avec laquelle Jeanette m'avoit raconté ses malheureuses aventures, n'avoit pu manquer de faire sur mon esprit une vive impression; pour la dissiper, je lui proposai de se rendre avec moi à la maison où nous étions attendus; nous y trouvâmes la compagnie déja assemblée : elle étoit composée de dames mariées, accompagnées chacune de son sigisbé ou ganzo; ce dernier mot est plus expressif pour indiquer un amant.

Le tems étant froid, plusieurs de ces dames avoient sous leurs pieds des vases de cuivre ou d'argent, dans lesquels on avoit mis du feu; et lorsqu'elles en sentoient diminuer la chaleur, elles prioient leurs ganzos de remuer les cendres, ce que ceux-ci exécutoient d'un air soumis, avec une petite épée d'argent, longue d'environ six pouces, qu'ils portent toujours dans leur poche pour cet usage. Elle a la même forme que celles de fer, dont se

servoient les soldats de l'ancienne Rome, lorsque ses legions victorieuses marchoient pour combattre l'ennemi. Je vous laisserai faire les réflexions que vous jugerez à propos sur une telle mollesse.

Après qu'on eut servi du punch et de la limonade, on disposa les tables de jeu, et chaque dame y fut placée à côté du cavalier qui l'avoit accompagné. Comme nous ne connoissions pas leurs jeux, nous nous promenâmes autour de l'appartement, et d'autres qui ne se soucioient pas de jouer, se promenoient également. A dix heures, nous prîmes congé de mon ami, qui nous fit promettre de revenir le lendemain pour assister à la signature du contrat de mariage d'un jeune couple, qui devoit être uni aussi-tôt après cette cérémonie.

Etant de retour à l'auberge, nous demandâmes à l'hôte un poulet pour souper; il nous dit qu'il ne pouvoit nous satisfaire, parce qu'il n'en avoit pas, vu que le carême duroit encore. Ce ne fut pas une contrariété pour nous; le maigre s'accordoit également avec notre goût. Tandis qu'on préparoit le souper, Jeanette se mit derrière le rideau de son alcove, pour essayer les culottes que je lui avois prêtées; après quoi elle revint s'asseoir, et se disposa à les arranger pour son usage. Tandis

qu'elle étoit occupée à coudre, elle me demanda pourquoi l'habillement des femmes étoit si différent de celui des hommes ? Voyant qu'elle n'étoit pas satisfaite de ma réponse, je lui demandai son opinion : mais ne pouvant nous accorder sur ce point, nous abandonnâmes cette discussion. Après le souper, ayant, pour la première fois, un air de contentement et de gaité, elle chanta plusieurs chansons.

Son habillement d'homme étant ajusté, nous nous mîmes chacun dans notre lit. Le matin elle vint déjeûner, habillée en domestique, et me demanda comment je la trouvois ? « Pas si bien qu'en femme, » lui répondis-je. — « Cela étant, me dit-elle, monsieur, vous allez me revoir en femme, tout-à-l'heure. »

Après le déjeûné, elle reprit l'histoire de sa famille, à qui elle étoit tendrement attachée, et celle de son mariage avec un homme qu'elle ne pouvoit aimer. Elle me dit que cette union n'étant formée que par un contrat civil, elle espéroit qu'elle seroit dissoute en peu d'années ; que son dessein étoit de vivre inconnue jusques-là, et que c'étoit le motif qui l'avoit engagée à prendre un nom supposé. Je passerai sous silence pour le présent, les détails de son histoire, ainsi que

les particularités qu'elle m'a racontées sur l'infortuné roi, et sur la reine, auprès de qui elle avoit fréquemment accès ; ce récit seroit lu avec intérêt, mais il pourroit nuire à celle qui me l'a fait ; et ses qualités personnelles, ainsi que la confiance qu'elle a eue en moi, méritent de ma part les plus grands ménagemens.

Entendant le son d'une petite clochette dans la rue, je me mis à la fenêtre, et je vis passer un corps mort, suivi d'un petit nombre de personnes. Je ne sais quelles cérémonies sont en usage ici, dans ces sortes d'occasions ; mais je vais vous dire ce qui se pratique à Livourne. Le lieu des sépultures, connu sous le nom de *campo-santo*, y est situé hors de la ville, et près des murailles. Il est spacieux et de forme quarrée ; dans tout le contour, règne une galerie couverte, soutenue par des colonnes ; sous la galerie, on a construit de larges voûtes, et pratiqué à la partie supérieure de chacune, une ouverture assez large pour y passer nuds les corps morts qu'on y descend la tête en bas, après quoi le trou est fermé avec une pierre, jusqu'à ce qu'il y ait d'autres corps à enterrer. Le sol de ces lieux voûtés étant de niveau avec la mer dont les eaux y pé-

nètrent, les corps s'y trouvent à flot, et y restent très-long-tems dans un état de putréfaction. C'est vraisemblablement la raison qui, dans ces derniers tems, aura engagé la police à en interdire l'usage, et à prescrire d'enterrer, désormais, les corps morts en pleine terre, mais toujours dans l'enceinte du *campo-santo*. Là, on dépose dans des fosses, les cadavres, trois à trois, sans cercueil, et tout nuds, et sans aucune distinction de sèxe ou de personnes, les rangs les plus élevés se trouvant confondus là avec les plus obscurs.

Douze heures après la mort, (1) le corps est emporté dans une bière, à travers les rues, sans presqu'aucune cérémonie, et on le dépose sur une large table dans le *campo-santo*. Il reste là, découvert, jusqu'à ce qu'on en apporte deux autres : et alors on les enterre tous les trois ensemble, tandis qu'un prêtre récite

---

(1) Je crains que cette coutume de conduire, après si peu d'intervalle, les corps morts à la sépulture, n'ait causé à plusieurs personnes, le malheur d'être enterrées vivantes ; j'en connois deux à Livourne, qui donnèrent signe de vie, tandis qu'on les transportoit, comme mortes, à travers les rues ; l'un des deux, qui est marchand de volaille, porte, depuis ce tems-là, le surnom de *la mort*.

un court office des morts, sans qu'aucuns parens ni amis assistent à cette cérémonie.

La factorerie anglaise est en possession d'un local particulier où on enterre ceux de nos compatriotes qui meurent à Livourne, en observant les rites de la religion protestante, et en présence du chapelain attaché à son service. Mais il est tems de quitter un sujet si lugubre, et de nous rendre à la riante cérémonie qui va unir notre jeune couple dans les heureux liens du mariage.

LETTRE

LETTRE VIII.

Viterbe, 4 Avril 1794.

Je me rendis hier à la maison du père de la jeune fiancée, pour y entendre lire son contrat de mariage. La compagnie étant assemblée, le notaire plaça l'acte sur une table autour de laquelle étoient assis les parens et les deux jeunes fiancés. Le contrat fut alors lu à haute voix; la fortune de la demoiselle y étoit détaillée, et on avoit dressé un état séparé de ses habillemens, qu'on avoit annexé au contrat; le tout fut signé par les deux parties contractantes; après quoi la jeune demoiselle offrit aux messieurs des bonbons accompagnés d'un sonnet, élégamment imprimé, où le haut rang et les vertus des deux familles étoient célébrés; le jeune fiancé offrit le même présent aux dames.

Dans la chambre d'à-côté étoient arrangés sur une longue table les habillemens de la demoiselle; on donne à cet étalage le nom de *coredo;* depuis les souliers jusqu'aux coëffures, tout s'y trouve réuni, sans distinction du

neuf ou du vieux. La chemise conjugale, faite d'une toile très-fine, est placée de manière à fixer les regards, et ouverte depuis le cou jusqu'aux pieds ; seulement elle est attachée par un simple ruban vers le milieu, de sorte qu'elle a l'air d'une large robe de chambre. Ce fut une occasion pour la compagnie de déployer sa gaité; les jeunes et les vieux s'exerçoient à l'envi sur ce sujet, et les plaisanteries (1) ne furent pas épargnées aux deux fiancés. On distribua des dragées et des rafraîchissemens en abondance, et chacun, selon l'usage, mit des premières dans ses poches, autant qu'il jugea à propos.

La cérémonie du mariage ne suit pas toujours immédiatement la signature du contrat, et quelquefois on la differe des semaines ou des mois entiers. Pendant cet intervalle, la demoiselle, que sa mère suit toujours, a droit de sortir accompagnée également du jeune homme, et pendant ce tems on la désigne sous le nom de *sposina*; qui veut dire jeune ou petite femme. Les amis qui ont assisté à la signature du contrat sont invités à dîner le jour du

---

(1) Nos dames anglaises n'en écouteroient pas de semblables sans rougir.

mariage ; et les plus intimes de ceux-ci ; ainsi que les plus proches parens, déjeûnent le lendemain avec les nouveaux mariés. Les questions plaisantes qu'on leur fait sont le sujet de la conversation ; et ceci, quoique assez étrange, vous le paroîtroit encore bien davantage, si je vous racontois tout ce qui se passe dans ces sortes d'occasions.

Les contrats de mariage se font avec cette publicité, parce que les loix ont établi que dans aucun cas la fortune de la femme ne souffriroit d'altération. Si le mari vient à faire faillite, aucun créancier ne peut rien recevoir que la femme n'ait repris tout ce qui lui appartient ; et si elle meurt la première, sans laisser d'enfans, la moitié de ce qui étoit destiné pour son douaire appartient à sa famille.

LETTRE IX.

Viterbe, 4 Avril 1794.

J'ÉTOIS convenu avec mon conducteur que nous partirions ce matin à neuf heures, avec mon passe-port, si nous n'en recevions pas un autre de Rome, par la poste, jusqu'à ce moment.

Après le souper, mon domestique entra dans la chambre, et me dit qu'un voyageur qui venoit d'arriver, demandoit à me parler. Je sortis, et je vis que c'étoit une personne envoyée de Rome au devant de ma compagne de voyage. Il me remit une lettre à mon adresse, dans laquelle il y en avoit une autre toute ouverte, et adressée au gouverneur de cette ville, portant l'ordre de laisser passer la baronne..... qui se rendoit à Rome. Je portai cette lettre à ma compagne de voyage; je lui en fis lecture, et la lui remis, en disant que peut-être n'étoit-elle pas la personne dont cette lettre faisoit mention. Elle me répondit que ce passe-port étoit bien pour-

elle ; mais elle me pria en même tems de lui conserver encore le nom de Jeanette. Alors j'appelai le messager qui dit que c'étoit par les ordres de Madame qu'il venoit de Rome, et qu'elle invitoit ma compagne à s'y rendre, aussi promptement qu'elle le pourroit, sans altérer sa santé. Il tira de sa poche une bourse qu'il avoit ordre de lui remettre, et ajouta que le lendemain il reviendroit au devant d'elle, et l'attendroit avec un carosse à l'une des portes de Rome, nommée *del Popolo ;* que de-là, il la conduiroit, avec ses effets, douze milles plus loin, à un palais où Madame étoit allée rendre une visite.

Alors je quittai la chambre pour laisser ma compagne s'entretenir librement avec le messager ; et y étant rentré quelque tems après, je donnai ordre qu'on lui préparât à souper. La joie d'avoir reçu des nouvelles favorables, agitoit si vivement ma compagne, qu'elle me pria de lui donner encore un peu de l'opium dont je lui avois déja fait prendre. « Je ne sais, dit-elle, ce qui m'est plus dif-» ficile à supporter, de l'excès de la joie ou » de celui du chagrin ; c'est le premier que » j'éprouve, à présent que je me vois com-

» blée de soins par mes bons amis, et par » vous, monsieur. »

Je l'empêchai d'en dire davantage, et je lui donnai une petite dose d'opium qui calma bientôt l'agitation qu'elle éprouvoit.

Il étoit près de minuit, voyant que l'opium agissoit sur elle d'une manière sensible, je l'engageai à se mettre au lit; j'appelai son domestique, et je lui dis de ne pas se séparer de nous jusqu'à ce que nous fussions arrivés le jour suivant à l'auberge où le conducteur vouloit s'arrêter. Il me répondit que si nous mettions deux jours à nous rendre à Rome, nous ne pourrions trouver des lits que dans la plus prochaine ville qui s'appelle Ronciglione, et qui est à seize milles d'ici; et comme il avoit un cheval à lui, il se proposoit de partir de grand matin pour nous retenir un logement, ce qui n'étoit pas aisé, toutes les villes voisines étant pleines d'une foule de personnes de tout rang, qui se rendoient à Rome pour y passer la semaine sainte.

LETTRE X.

Ronciglione, 5 Avril 1794.

Nous avons été ce matin, chez le gouverneur de Viterbe, avec mon passe-port, et la lettre que nous avions reçue de Rome pour lui, relativement à ma compagne, qui étoit aussi un passe-port régulier. Il nous fit l'accueil le plus poli, et nous offrit tous les services dont nous pouvions avoir besoin. Après l'avoir remercié, et avoir pris congé de lui, nous nous mîmes en route; et à notre arrivée ici, nous trouvâmes notre courier qui nous attendoit à la porte d'une auberge, et qui nous dit avoir été assez heureux pour nous assurer une chambre, qui ne seroit cependant vacante que lorsque la compagnie qui l'occupoit auroit dîné : en attendant, il nous conduisit dans une autre qui étoit retenue pour des personnes qui n'étoient pas encore arrivées.

Je proposai, en attendant, à ma compagne, de sortir, et d'aller voir la ville; mais elle a

préféré de s'occuper à préparer les habillemens qu'elle vouloit mettre le lendemain; et je vais profiter de cette circonstance pour remplir la promesse que je vous ai faite dans ma lettre du 4, où je vous ai parlé d'un présent d'opium que j'avois reçu d'un turc de grande considération, avec qui j'étois intimément lié à Livourne. Il avoit fui de Constantinople dans cette ville, craignant d'être puni pour un crime d'état dont on l'accusoit, et dont il n'étoit pas coupable. Par la suite, son innocence étant reconnue, il avoit été rappelé, et remis en possession des dignités dont il étoit revêtu auparavant.

Un matin, étant avec lui, il tira de sa poche une boîte d'argent qui renfermoit de l'opium, dont il mit dans sa bouche un petit morceau qui pouvoit faire à peu-près la cinquième partie d'une once. J'en pris occasion de lui demander à connoître les propriétés de ce merveilleux médicament. C'étoit un homme doué d'une grande intelligence, et d'un savoir très-étendu. Voici ce qu'il me répondit:

« Peu de mahométans s'appliquent à l'é-
» tude de la médecine, soit que la superstition ou la paresse les en empêchent. Pour
» moi, le désir d'être utile à mes parens et
» à mes amis, m'a engagé à m'y livrer; et

» voyant que l'opium étoit d'un usage uni-
» versel en Asie, je me suis attaché spécia-
» lement à connoître la nature et les effets
» de cette production extraordinaire, soit qu'on
» en fasse usage intérieurement, soit qu'on
» l'emploie en topiques.

» L'usage en est déja bien ancien, puis-
» qu'on en confectionnoit à Thèbes, d'une
» excellente qualité, sous l'inspection des
» magistrats, pour en prévenir la falsification.
» La police n'est plus si vigilante à présent;
» une foule de gens se mêlent de le pré-
» parer, et le débitent au prix qu'ils en peuvent
» trouver.

» C'est une chose bien connue, que sou-
» vent on l'altère en le préparant, par l'addi-
» tion de quelque drogue étrangère, pour en
» augmenter le poids; alors on ne doit pas
» compter sur ses bons effets. On ajoute qu'a-
» près avoir été importé en Europe, il y est
» encore dénaturé par de nouvelles falsifica-
» tions; de sorte que, non-seulement son ac-
» tion est atténuée, mais encore qu'il produit
» souvent des effets tout différens de ceux
» qu'on en attendoit.

» Bien des gens croient que l'opium n'a pas
» d'autre propriété que de répandre du calme
» dans le système nerveux, ou de disposer au

» sommeil: mais je puis vous citer de nom-
» breux exemples de son efficacité pour guérir,
» dans les deux sexes, des maladies de la na-
» ture la plus opiniâtre.

» Quelques autres imaginent que quand on
» a commencé à s'en servir, on ne peut plus,
» sans danger, en interrompre l'usage : cette
» opinion est une erreur. J'en ai pris moi-
» même quelquefois des quantités considé-
» rables, et j'ai passé ensuite des années en-
» tières sans y avoir recours, jusqu'à ce que
» quelque nouvelle indisposition me déter-
» nât à en prendre de nouveau. Je conviens
» qu'en Turquie on s'en sert souvent sans
» avoir autre chose en vue que le plaisir; ce
» qui fait que quelques personnes en font
» un usage continuel. D'autres prétendent que
» l'usage de l'opium tend à abréger le cours
» de la vie; cette assertion n'est pas mieux
» fondée que la première : car j'ai connu
» nombre de personnes qui, quoiqu'elles s'en
» fussent constamment servies, étoient par-
» venues à un âge fort avancé, sans avoir
» éprouvé d'autre altération dans leurs forces,
» que celle que les années produisent néces-
» sairement.

» Un allemand qui a voyagé en Turquie,
» assure, dans un ouvrage qu'il vient de faire

» imprimer, que l'usage de l'opium est con-
» traire à la population : cette opinion a si peu
» de fondement, que dans les maisons distin-
» guées de ce pays, on en fait prendre aux
» femmes favorites, lorsqu'elles sont infécon-
» des. Dans ma propre famille, et dans celles
» de ma nombreuse parenté, il m'est souvent
» arrivé dans ce cas de prescrire une prépa-
» ration d'opium, et presque jamais il n'a
» manqué de produire l'effet qu'on en atten-
» doit. Je vous indiquerai le traitement qu'il
» faut prescrire en ce cas, et la quantité qu'il en
» faut administrer aux femmes, en ayant égard
» au tempérament particulier de chacune ; pour
» cet objet, l'opium doit être regardé comme
» un médicament divin.

» Je me regarde comme sûr d'être bientôt
» rappelé dans mon pays ; je vous enverrai de
» l'opium parfaitement pur ; vous le conser-
» verez avec soin ; et quand il faudra en faire
» usage, vous le préparerez comme vous me
» l'avez vu faire, soit pour l'objet dont je
» viens de parler, soit pour le traitement de
» plusieurs maladies (1) auxquelles j'en ai
» appliqué l'usage avec un heureux succès. »

---

(1) Des rhumatismes violens, de la débilité dans les membres, la goutte dans plusieurs circonstances,

A son arrivée en Turquie, il tint parole, et m'envoya par un habitant de la Grèce la lettre suivante :

« Je vous prie d'accepter le don de quelques » livres de l'opium le plus pur. Sachant que » votre intention est de l'employer à guérir » les maladies que j'ai traitées moi-même avec » succès par ce moyen, pour accélérer l'ac- » complissement d'un si louable désir, je » vous en envoie la petite quantité que vous » recevrez avec cette lettre, n'ayant pu en » obtenir davantage de mes amis; mais on ne » sauroit s'en procurer de si pur par voie d'a- » chat, tous ceux qui en possèdent le réser- » vant pour leur usage particulier. Je vous en » enverrai une beaucoup plus grande quantité » de celui qu'on va recueillir, et j'aurai soin » que vous en soyez toujours pourvu de la » même qualité que celui dont je fais usage

---

des maux de tête, la toux, accompagnée de mal de gorge, plusieurs des indispositions auxquelles les femmes sont sujettes; la consomption, si elle n'est pas trop invétérée; les désordres de l'esprit, même ceux qui approchent de la folie; des attaques violentes de paralysie; presque tous les maux de nerfs; l'affoiblissement de la constitution; des éruptions scorbutiques sur le visage, sur le cou, etc.

» pour moi-même. Le porteur est chargé de vous
» faire part de l'heureux changement survenu
» dans ma situation ; mais dans celle-là et dans
» toute autre, je serai toujours votre ami. »

Etant ainsi muni du médicament et des instructions nécessaires pour en diriger l'emploi, j'engageai plusieurs de mes amis à en faire usage. Je puis citer sur-tout un anglais et deux dames du même pays, à qui on conseilla d'aller en Italie pour rétablir leur tempérament délabré, et qui sont maintenant heureusement rétablis ; les deux dames, quoique d'un âge avancé, paroissent rajeunies, et ont recouvré le teint de leur jeunesse. L'une des deux (M^rs. C. F.) retournera bientôt en Angleterre par la Suisse, et je prendrai la liberté de la recommander aux soins de votre excellente femme.

En traversant l'Italie, il y a quelques années, dans mes momens de loisir, je visitai plusieurs des hôpitaux les plus considérables ; j'étois mu par un principe d'humanité, et je suivois le conseil que m'avoit donné le docteur Patten, de qui je me propose de vous parler dans une de mes lettres suivantes. Parmi plusieurs objets qui partageoient mon attention, je remarquai que l'usage de l'opium n'étoit pas ordinaire ; que quand on l'em-

ployoit, c'étoit en très-petite quantité, et qu'on n'en faisoit jamais usage à l'extérieur. Je donnai à quelques hommes de l'art qui me le demandèrent, un précis des instructions de mon ami de Turquie à ce sujet, et je me propose d'aller les revoir dans le cours de ce voyage, pour savoir avec quel succès ils les auront pratiquées.

Vous allez croire que je me suis fait médecin ? non; c'est un honneur auquel je ne suis pas encore parvenu jusqu'ici; mais je me propose d'assister aux leçons de médecine dans les universités des différentes villes où j'aurai occasion de séjourner, m'étant muni dans mon dernier voyage de certificats qui m'en donnent le droit. Mais, dès à présent, pour mon médicament favori, vous pouvez me demander conseil avec autant de confiance que j'aurois recours aux vôtres en ce qui touche les loix. (1)

---

(1) L'ami à qui ces lettres sont adressées, a étudié à Oxford, et y a pris le dégré de docteur en droit: mais il réside, depuis plusieurs années, dans le voisinage de Berne.

LETTRE XI.

Rome, 6 Avril 1794.

Hier, lorsque les personnes qui occupoient la chambre que nous avions retenue, en furent sorties, nous en prîmes possession. A peine étoit-elle assez grande pour contenir les meubles dont elle étoit garnie, et qui consistoient en deux lits, une petite table et quelques chaises. Je m'en plaignis; mais on me répondit qu'on ne pouvoit m'en donner d'autre dans la maison. Alors je voulus envoyer un commissionnaire dans la ville, pour me procurer un appartement plus commode dans une maison particulière; mais ma compagne de voyage s'y opposa. « Si vous » allez ailleurs, me dit-elle, je vous suivrai; » car, ayant des objets d'un si grand prix, » et ce jour étant le dernier de notre voyage, » j'espère que vous ne me laisserez pas seule. »

Je lui répondis que ce n'étoit pas à cause de moi, mais pour qu'elle fût plus commodément, que j'avois eu dessein de quitter le

lieu où nous étions. « En ce cas, me dit-» elle, je vous prie d'y rester. » J'y consentis sans peine, et donnai ordre qu'on apportât le dîner. Je conseille à ceux qui voyageront pendant le carême, dans la contrée où nous sommes, de se faire précéder par un domestique chargé de retenir pour eux un logement convenable, ou d'écrire à quelque ami pour lui demander le même service.

Tandis que nous étions à table, l'hôte nous informa qu'il y avoit dans la ville, une dame qui devoit, le soir du même jour, faire briller son esprit en récitant, ou plutôt en chantant des vers improvisés sur tels sujets qu'il plairoit à la compagnie d'indiquer.

Ce genre de talent est un don de la nature qui n'est accordé qu'aux italiens. Tous les mots de leur langue étant terminés par des voyelles, la rime est facile pour eux. Ma compagne étoit assez familière avec l'italien ; nous nous rendîmes tous les deux à l'assemblée devant laquelle devoit paroître l'improvisatrice : nous l'entendîmes chanter, accompagnée d'une guittare, dont les sons soutenoient sa voix, et lui donnoient de tems en tems la facilité de se recueillir. Le caractère de Marcus Brutus, et les motifs qui l'engagèrent à arracher la vie à Jules César dans le Capitole,

furent

furent un des sujets qu'on lui désigna; elle les traita tous de manière à satisfaire pleinement son auditoire.

Les plaines qui s'étendent entre Rome et Ronciglione, étoient autrefois le lieu d'exercice des légions romaines; jadis le voyageur y rencontroit César, Cicéron, Auguste; à peine maintenant s'y offre-t-il autre chose à ses yeux, que des pélerins oisifs et de robustes mendians.

Nous sommes montés en voiture aujourd'hui de grand matin, après avoir fait partir quelques heures devant nous le domestique de ma compagne. Nous l'avons trouvé fort exact à nous attendre à la porte de la ville avec un carosse, comme il nous l'avoit promis la veille. On attacha derrière cette voiture les effets de sa maîtresse, de qui je pris congé, et qui partit en me promettant que si je restois à Rome un ou deux jours, elle m'y donneroit de ses nouvelles.

LETTRE XII.

Rome, 7 Avril 1794.

Je n'entreprendrai pas de vous diriger dans le choix des auberges qui se trouvent sur la route ; ce seroit le moyen de vous induire en erreur, lorsque vous viendrez en Italie. J'ai trouvé la qualité des auberges toute différente des indications données à ce sujet dans un livre de voyage, que je porte avec moi. Ces maisons changent si souvent de maîtres, qu'il n'est pas rare de trouver mauvaises celles qui sont recommandées comme bonnes, et réciproquement celles qui sont mal qualifiées, paroissent quelquefois dignes d'une meilleure réputation. Le plus sûr est de consulter quelque ami sur les lieux, ou de s'en rapporter au postillon.

Il n'est pas facile de vous donner un aperçu exact de la dépense que peut faire une famille voyageant en Italie. Ceci dépend de la volonté et des moyens. Si vous me recommandez quelques-uns de vos amis, faites-moi connoître en

même-tems la manière dont ils se proposent de vivre dans les lieux où ils voudront séjourner; je leur indiquerai les moyens d'éviter d'être dupes, et de vivre avec économie, sans paroître au-dessous de leur rang.

Il n'y a pas de ville dans cette contrée où l'on ne voie un ou plusieurs théâtres (1) avec quatre à cinq rangs de loges qui sont louées à l'année par différentes familles, et où les dames reçoivent des visites, jouent aux cartes, et donnent même souvent des soupers. Après que la comédie ou l'opéra sont finis, on se retire, et on ferme la porte à la clef. Vous voyez que ces loges servent aux personnes qui les ont louées, de salon de compagnie.

Les théâtres d'Italie ne sont pas si bien éclairés que ceux de Londres; les spectateurs ne peuvent se distinguer d'un côté à l'autre, ce qui permet à ceux qui ne veulent pas faire une toilette recherchée, de venir habillés comme bon leur semble. Les plus belles voix sont les seules qu'on écoute avec attention; à

(1) A Rome, toutes les pièces dramatiques ne sont exécutées que par des hommes; jamais les femmes n'y montent sur le théâtre; mais cette coutume est particulière à l'état romain, et ne s'étend pas au-delà.

peine entend-on les autres, à cause du bruit qui se fait dans les loges.

Le carnaval est un tems de grande réjouissance pour les personnes de tout rang. Il commence aussi-tôt après Noël, et finit au Mardi gras. Il tire son origine des Saturnales, qui commençoient en janvier, et duroient deux mois. Pendant tout ce tems, les festins se multiplient, et le peuple se livre à la débauche avec emportement. On voit se promener dans les rues des personnages en domino, ou déguisés d'une autre manière, et quelques jours avant le terme de ces divertissemens, on donne aux théâtres des bals masqués, où le jeu et les repas occupent toutes les loges, sans parler d'une multitude d'intrigues *innocentes*, pour lesquelles ce tems de joie et de folie est le plus favorable de l'année.

Digitized by Google

LETTRE XIII.

Rome, 8 Avril 1794.

MAINTENANT que me voilà sur une terre classique, et dans le centre des beaux arts, je ne puis m'empêcher de vous en entretenir. Mais comme ce sujet a déja été traité par tant d'hommes habiles, je ne vous parlerai que des objets dont la vue aura pour moi le plus d'intérêt.

Parmi toutes les belles choses que l'on voit à Rome, rien ne m'a autant frappé que l'église de Saint-Pierre. Le frontispice en est magnifique; il s'élève au-dessus d'un vaste portique, terminé par un double rang demi-circulaire de trois cent vingt colonnes, surmontées d'une balustrade où sont placées cent trente-six statues exécutées par un grand nombre d'artistes.

A environ cent verges de l'entrée de l'église, s'élève un obélisque d'un seul morceau

de granit et d'un poids immense. (1) Il a cent treize palmes de hauteur, et le piédestal sur lequel il est placé, en a trente. Cette masse énorme repose sur la croupe de quatre lions d'airain. C'est sous le règne de Caligula, qu'on l'a transportée d'Egypte à Rome.

De chaque côté de l'obélisque, on a construit deux spacieuses fontaines, qui lancent l'eau à une grande élévation, et par-là, rafraîchissent l'air qu'on respire sur cette place.

Le grand Constantin a commencé à construire cette merveilleuse cathédrale; Léon

---

(1) Cette prodigieuse colonne fut élevée par un moyen extraordinaire, qu'indiqua un artisan obscur, tous les grands maitres ne sachant comment en venir à bout. Tandis que l'opération s'exécutoit, il étoit défendu, sous peine de mort, de parler; mais un pauvre matelot voyant les cordes prêtes à s'enflammer, par la violence du frottement, cria d'apporter de l'eau, ce qui eut un heureux succès. Non-seulement on lui pardonna d'avoir manqué au silence prescrit, mais encore, il lui fut accordé une pension, avec clause de réversion, au profit de sa famille. On conserve encore, dans la partie postérieure de l'église de Saint-Pierre, le modèle de la machine, qui a servi à élever cette haute et lourde colonne; on y garde également celui de toutes les autres machines qui ont servi à élever le dôme et à bâtir l'église.

X et Sixte V l'ont terminée. Sa voûte est appuyée sur cent vastes colonnes. La coupole a été commencée par Michel Ange Buonaroti; elle est soutenue par quatre immenses colonnes, dont le contour, à la base, a soixante-seize pas.

Le grand nombre des statues, les belles peintures en mosaïque que l'on voit au-dessus de chaque autel, les bas-reliefs sans nombre, exécutés par les plus grands maîtres, dont l'intérieur de cette basilique est orné; tout paroît imposant et céleste. Et s'il est quelque édifice dont la beauté majestueuse puisse exciter dans l'âme du spectateur, les sentimens de la piété, ce doit être l'aspect d'un temple si magnifique.

En sortant de ce lieu sacré, on trouve sur le côté gauche du portique un spacieux escalier de marbre qui conduit au palais du pape, connu sous le nom de *Vatican*. On l'appelle ainsi, parce que sur le terrein où il est construit, il existoit jadis deux temples consacrés à Mars et à Apollon, où on consultoit les oracles. Ce palais, ainsi que l'église de Saint-Pierre, sont situés dans la vallée du Vatican, où le peuple assistoit autrefois aux exercices de la gymnastique, et à divers autres jeux.

Dans l'après-midi, je louai une barque, et descendis le Tibre jusqu'à Ostie, l'un des ports où, jadis, étoit stationnée une partie des flottes romaines. C'est à peu de distance de cette ville, qu'étoit située la maison de campagne de Pline, dont il nous a laissé une si belle description dans ses lettres. Maintenant c'est une vaste forêt qui la couvre. Une grande partie de ce terrein a été délaissée par la mer, dont les flots, du tems de Pline, baignoient les murs de sa maison. Les statues dont il l'avoit décorée, ont engagé des artistes et des curieux à faire des recherches pour reconnoître le lieu qu'occupoit ce bel édifice. Il n'en reste maintenant aucun vestige; et la seule indication qui puisse les guider, est la distance où Pline dit qu'il étoit d'Ostie. Encouragés par le haut prix des antiques qu'ils espèrent trouver, ils ont déja nétoyé une partie du terrein où ils supposent qu'existoit la maison, et se préparent à commencer les excavations avec les plus fortes espérances de succès.

Etant de retour à Rome, j'allai voir un de mes amis, chez qui je trouvai une très-agréable *conversation*. Une compagnie nombreuse et polie, y étoit assemblée. Nous fûmes tous fort alarmés en voyant une des dames qui en

faisoit partie, se trouver tellement mal, qu'elle paroissoit prête à expirer. On la transporta dans une autre chambre, où les secours qu'on lui prodigua la rendirent à son état naturel. Elle nous dit que cet accident provenoit de l'odeur de quelques fleurs qui étoient dans la chambre; et il se trouva, en effet, qu'un de ceux qui étoient présens, avoit dans son sein quelques lys, ne connoissant pas les fâcheux effets que leur odeur peut produire dans un appartement fermé. Et pourtant, en ce cas, il n'est point de fleur dont le parfum ne soit dangereux; et souvent il en est résulté les plus funestes effets, tels que des accès hystériques, des convulsions, des fausses-couches, dont on ne pouvoit assigner la cause. Depuis qu'on a découvert d'où proviennent ces accidens, il est défendu de porter des fleurs dans les lieux fermés où le public se rassemble. C'est sur-tout, à Rome que leurs effets sont connus pour être plus dangereux. J'en ai demandé la cause à quelques membres de la faculté; mais ils n'ont pu me la donner, et se sont contentés de me dire que l'air de Rome étoit de nature à devenir très-malsain, lorsqu'il étoit imprégné de ces sortes d'émanations.

LETTRE XIV.

Rome, 12 Avril 1794.

Ce matin j'ai été honoré d'une visite de ma compagne de voyage; elle m'a invité, de la part de Madame, à aller passer quelques jours auprès d'elle, à Frascati, (1) chez le cardinal d'Yorck; mais je n'ai pu me rendre à une invitation si flatteuse, ayant quelques raisons particulières de m'y refuser.

J'emploie le peu de jours qui me restent, à passer à Rome, en attendant mon passeport pour Naples, à examiner son commerce et ses manufactures. Parmi ces dernières, celles qui ont pour objet la confection des draps et des toiles, sont assez perfectionnées; les belles laines de ce pays sont presqu'égales à celles d'Espagne : l'huile y est bonne, et à

(1) Frascati est à douze milles de Rome. Le cardinal y a établi un séminaire pour les jeunes gens qui se destinent aux ordres sacrés.

bas prix; de sorte qu'avec quelque instruction et un peu plus d'activité, on y porteroit aisément les manufactures de laine à un haut dégré de perfection, sans que le prix des marchandises cessât d'être modéré. Ces manufactures sont établies aux dépens du trésor public. Ceux qui les dirigent s'appercevant que je connoissois bien celles d'Angleterre, me firent le plus grand accueil, et me prièrent avec instance, de leur indiquer les moyens de corriger les défauts que j'aurois remarqués; mais je ne crus pas prudent d'acquiescer à leur demande : et toutes les flatteries dont ils me comblèrent, ne purent m'engager à les satisfaire.

J'ai passé plusieurs soirées dans quelques-unes des principales *conversations*. On ne peut rien imaginer de plus poli que la compagnie qui les compose. Si jamais vous venez à Rome avec votre famille, je vous indique ces réunions comme celles où la langue italienne est le plus agréablement parlée, surtout par les femmes, avec un ton de voix particulier et fort agréable. *La langue toscane, dans une bouche romaine,* est un proverbe qui indique que si l'italien est plus pur à Florence, on le prononce mieux à Rome.

LETTRE XV.

Rome, 13 Avril 1794.

HIER matin, je rendis visite à une dame romaine qui entend très-bien l'anglais, et à qui nos bons auteurs sont familiers. Il se passa quelques instans avant que je fusse introduit dans sa chambre, et elle s'excusa de ce retard, en me disant qu'elle avoit pris une chemise pour me recevoir. Je pense que vous communiquez mes lettres à votre épouse ; qu'elle ne se scandalise point d'apprendre que les dames de ce pays, soit qu'elles se portent bien, ou qu'elles soient malades, reçoivent souvent des visites, tandis qu'elles sont dans leur lit. (1) Et pres-

(1) La manière de traiter les femmes en couches, est si différente ici, de ce qui se pratique en Angleterre, que le jour même qui suit l'accouchement, les femmes reçoivent des visites dans leur chambre a coucher, où, quoiqu'il n'y ait point de cheminée, l'air est chaud et salubre. Cependant, le vent du nord est aussi glacial ici qu'en Angleterre.

que tout le monde y est sans chemise, excepté pendant les mois les plus froids. Je demandai à cette dame la raison de cet usage. Elle me répondit qu'on étoit plus fraîchement de cette manière, et qu'on prenoit les puces plus facilement lorsqu'on n'avoit qu'un drap pour toute couverture.

Rome.

Voici la quatrième fois que je viens à Rome, et rarement y ai-je passé un jour sans aller voir l'église de Saint-Pierre; car c'est le plus beau bâtiment qui existe au monde, et je ne connois pas de langage assez élevé pour en parler dignement.

Ce temple est un des plus vastes qu'on ait jamais construits. Il couvre le vaste cirque de Néron, sur lequel il est bâti. Rien n'est si frappant que l'aspect qu'il offre à celui qui entre pour la première fois dans ce superbe édifice. Sa vaste étendue, ses énormes piliers environnés de peintures, de statues, de mausolées exécutés par les plus grands maîtres; la profusion d'ornemens dont les autels sont enrichis, l'or, le porphyre, le granit et mille autres matières précieuses dont ils se composent, tout contribue à faire de cette basilique le chef-d'œuvre de l'art le plus étonnant.

Quelques censeurs prétendent y apercevoir des défauts ; pour moi, je n'y en trouve aucun, et je ne veux pas même entendre dire qu'il y en ait ; lorsque je suis dans ce temple, mon esprit s'élève vers Dieu, et s'occupe de l'eternité; car on ne sauroit s'arrêter à des pensées vulgaires dans un lieu dont la majesté est si imposante.

En sortant de cette basilique élevée à la gloire du vrai Dieu, j'ai été voir encore une fois le merveilleux pantheon, bâti par Agrippa, en l'honneur de tous les dieux du paganisme ; mais il a été depuis consacré à tous les saints, par un pape judicieux, qui a voulu par là le mettre à l'abri des injures d'une pieté mal entendue. Cet expédient a obtenu un plein succès; le panthéon est dans un meilleur état de conservation qu'aucun autre temple ancien, soit à Rome, soit aux environs.

Il a perdu toutes les richesses dont il étoit couvert ; mais il a conservé tout ce qui lui donnoit un caractère de grandeur. Le frontispice de ce monument immortel repose sur quatre-vingt colonnes d'ordre corinthien, harmonieusement proportionnées, et décorées des plus beaux ornemens. Tout l'art de la Grèce paroît avoir été épuisé pour que ce monument fût un modèle de goût, de force et de bèauté.

Dans l'intérieur, ce n'est plus le panthéon, ses anciens dieux l'ont abandonné. Au lieu de Vénus, vous voyez peinte la Vierge Marie, et Jésus sur la croix a pris la place de Jupiter armé de la foudre.

Cet édifice est remarquable par un caractère de grandeur et de simplicité ; sa forme circulaire et son dôme qui s'élève majestueusement sont d'un heureux effet. Le tems, par une action insensible que rien ne sauroit prévenir, mine lentement la surface des colonnes ; mais comment pardonner à ceux qui ont blanchi l'extérieur d'un si noble et si ancien édifice ? Ils seroient moins répréhensibles d'avoir noirci une construction moderne. Le panthéon, qui étonna les anciens romains, ne produisit pas le même effet sur l'esprit de Michel-Ange. Ils étoient surpris que la terre pût soutenir une masse si pesante ; j'en placerai une semblable dans les nues, dit-il, et il couronna la superbe basilique de Saint Pierre par cette merveilleuse coupole, dont la cîme se perd dans les cieux.

Le génie de Michel avoit conçu l'idée de ce grand ouvrage, et sa main l'exécuta.

Les Romains modernes.

Pour faire connoître un peuple, il faut con-

sidérer son gouvernement civil et religieux. Aussi-tôt que le pape est nommé par les cardinaux, ceux des électeurs dont les espérances se trouvent frustrées forment des vœux pour sa mort, qui peut seule les faire parvenir au but où ils tendent. Le caractère du pape actuel est doux et ami de la paix; on n'en peut dire autant d'un grand nombre de cardinaux, qui sont hautains envers le peuple, très-rigoureux dans l'administration de la justice, et tant que l'âge le leur permet, ne s'occupent d'autre chose que de leurs plaisirs.

On croit communément que Rome contient environ deux cent mille habitans; dans ce nombre quarante mille, y compris les moines, les religieuses et les prêtres, qui se sont voués au célibat. La majeure partie de ces derniers sont tirés de la plus basse classe du peuple, ne possédent aucun patrimoine, et n'ont pour subsister d'autre ressource que la messe qu'ils disent tous les jours, et qu'on leur paie un paule ou cinq pences. Ceux d'entre eux qui ont quelque intelligence, et qui sont laborieux, trouvent de l'emploi en qualité de copiste chez les gens de loi; un petit nombre, protégés par quelques hommes puissans, enseignent dans les écoles publiques; mais on peut porter à cinq ou six mille le nombre de

ceux

ceux qui n'ont de ressources que leurs cinq pences par jour. Ainsi on ne doit pas être surpris que la misère et la faim ne soient pour un grand nombre d'entre eux une source d'avilissement et de mauvaises mœurs.

Les maisons religieuses jadis furent établies pour les personnes que leur inclination portoit à se séparer du monde, et à se consacrer dans le sein de la retraite, aux exercices de la piété et à la recherche du savoir. Maintenant on n'y sauroit reconnoître l'esprit de leur institution; ceux qui se présentent pour y entrer n'ont en vue que d'y mener une vie oisive, et ne tardent guères à mettre en oubli leurs vœux de chasteté. Plusieurs montent tous les jours à l'autel, et y reçoivent le plus auguste des sacremens, sans interrompre pour cela le cours de leurs désordres; et ce ne sont pas seulement les couvens de Rome qui offrent un tel scandale, le relâchement où sont tombés ceux du reste de l'Italie n'est pas moins déplorable.

Le célèbre nouvelliste Bocace a mis ces faits au grand jour, et les papes, au lieu de restraindre le nombre excessif de ceux qu'on admet à se lier par le vœu de chasteté, ont menacé de l'excommunication ceux qui liroient les œuvres de ce poëte. Cette menace a eu peu d'effet; car tous ceux qui savent lire en ont un

exemplaire en leur possession. Tous les maux qui résultent de la cruelle violence que les vœux de chasteté font à la nature, sont bien connus du gouvernement ecclésiastique ; mais la crainte de blesser le clergé, a jusqu'ici empêché les conciles de prononcer l'abolition du célibat.

Lorsque je séjournois à Rome, pour la seconde fois, il y avoit dans la maison où je logeois un jeune gentilhomme espagnol qui s'étoit attaché un prêtre en qualité de *cicerone*, pour lui expliquer les antiquités; je fus un jour avec lui dans une église de religieuses, pour y voir un célèbre tableau du Titien, représentant une vierge. Le *cicerone* nous pria de l'attendre un instant, jusqu'à ce qu'il eût dit sa messe ; elle fut finie avant que nous eussions achevé de considérer à notre gré la belle peinture qui nous avions sous les yeux. Il nous conduisit à la grille du couvent, et pria la portière d'appeler une religieuse dont il étoit connu. Il demanda à l'espagnol comment il la trouvoit. « Très-bien, » répondit celui-ci : et en effet, elle étoit jeune, et paroissoit fort aimable. « Il ne tient qu'à vous de l'avoir, » dit le prêtre, et la religieuse paroissoit acquiescer à cette déclaration.

Après avoir quitté le couvent, nous passâmes le reste de la matinée à nous promener, et à quatre heures du soir, nous nous mimes à table pour dîner. Le mauvais tems nous retint à la maison le reste de la journée. A dix heures du soir, le cicerone entra dans la chambre, accompagné de la religieuse que nous avions vue, qui étoit vêtue de noir, dans des habits de prêtre. Le cicerone fit de grands éloges des talens de cette jeune femme, qui prit une chaise, et se plaça à côté de l'espagnol. Celui-ci paroissoit extrêmement surpris, ainsi que moi : il portoit alternativement ses regards sur moi, sur le prêtre et sur la religieuse. Je voyois peints dans ses yeux, le ressentiment et les diverses passions qui l'agitoient. Il quitta sa place, et me conduisant à l'autre extrémité de la chambre, il me consulta sur ce qu'il devoit faire : « Je ne puis » qu'être indigné, me dit-il, contre cet in» fâme coquin qui a pu, aujourd'hui même, » célébrer les saints mystères, tandis qu'il » avoit le dessein de servir d'entremetteur à » une personne liée par des vœux de chas» teté. » Je lui répondis qu'il devoit mieux savoir que personne, ce qu'il avoit à faire. Alors il prit, dans sa bourse, un couple de sequins, et les donna à la religieuse, en lui

disant qu'il n'avoit pas besoin de femme pour cette nuit.

D'abord elle refusa ce qu'il lui offroit, en lui disant que ce n'étoit pas pour cela seulement qu'elle étoit venue ; que le plaisir de passer quelques heures avec lui, étoit le motif qui l'avoit engagée à courir les risques de venir à son appartement. La curiosité m'engagea à lui demander comment les religieuses pouvoient se procurer les moyens de sortir de leur couvent? « Voici, » me dit-elle, en me montrant une clef, ce » qui nous en donne la facilité, et ce privi- » lége n'est pas pour moi seule ; on l'accorde » également à toutes celles qui veulent aller » s'amuser au-dehors. » — Je lui demandai si elle avoit l'usage de cette clef du consentement de l'abbesse? « Elle me répondit que » non ; mais qu'elle croyoit bien, cependant, » que leurs aventures journalières ne lui étoient » pas inconnues. » Je voulois lui demander encore comment faisoient celles à qui il arrivoit de se trouver enceintes? Mais je fus interrompu par l'espagnol, qui étoit animé d'une violente colère contre le prêtre. Il lui enjoignit de reconduire la religieuse à son couvent ; à quoi celui-ci n'acquiesça qu'avec une extrême répugnance.

Le jour suivant, il vint comme de cou-

time : l'espagnol, en lui faisant des reproches sur sa bassesse, le paya pour le tems qu'il l'avoit employé, et le congédia. Le prêtre, entr'autres raisons qu'il allégua pour s'excuser, dit qu'il seroit exposé à mourir de faim, s'il se refusoit à faire les choses qui lui attiroient notre improbation.

Le nombre infini d'espions qui sont aux gages du gouvernement, vont, tous les matins, rendre compte des découvertes qu'ils ont faites, à ceux qui sont chargés de les entendre. Il est vraisemblable que la conduite déréglée de tant de personnes qui ont fait vœu de chasteté, parvient souvent à la connoissance du souverain pontife ; et j'espère que l'époque n'est pas éloignée où un engagement si contraire au bon sens et aux loix de la nature, sera enfin aboli.

Moeurs et caractère des laïcs.

Dans toutes les contrées, mais sur-tout à Rome, la basse classe du peuple forme la majorité des habitans : c'est dans cette classe que la jalousie ou d'autres causes font commettre fréquemment des assassinats ; ce crime est presque toujours soudain : car, dans ce pays, les hommes et les femmes sont égale-

ment armés de stylets. Dès que le meurtrier a frappé sa victime, il s'enfuit dans une église ou dans la maison d'un noble ou d'un cardinal : on compte à Rome jusqu'à sept cents asyles de cette espèce. Si la personne blessée ne meurt pas sur-le-champ, un prêtre la détermine à pardonner à son meurtrier, ce qui suffit pour que le crime ne soit pas poursuivi. Si elle expire à l'instant, sans donner aucun signe de pardon, l'assassin reste dans l'asyle qu'il a choisi quelques jours de plus, jusqu'à ce que l'affaire soit arrangée avec les parens du défunt, après quoi il en sort, sans avoir aucun risque à courir. Léopold, grand-duc de Toscane, est le seul prince d'Italie qui ait ôté aux églises le droit de servir d'asyle en cas d'assassinat.

La seconde classe à Rome, j'entends par-là celle qui est au-dessous de la noblesse, étoit composée, il y a un demi-siècle, des hommes les plus jaloux qu'il y eût en Europe. Les maris, les épouses étoient souvent trouvés morts dans leur lit, par l'effet de cette eau infernale que l'on compose à Pérouse. Il n'en est plus ainsi maintenant : le mari et la femme s'accordent une liberté réciproque après le mariage ; l'un est le sigisbé d'une autre femme, tandis que son épouse s'attache

un étranger, qui, sous le même nom, lui fait une cour assidue.

M'entretenant, au sujet de cette coutume, avec une signora distinguée, elle me dit qu'il n'avoit été commis que peu ou point d'assassinats à Rome, depuis l'établissement du sigisbéisme; que cet usage, quoique non consacré par les cérémonies de l'église, n'étoit pas ignoré du saint-père, qui n'avoit pris aucune mesure pour l'abolir; que, dans le fait, le sigisbé n'étoit ni plus ni moins qu'un second mari, et un ami sûr de la maison. « Comment est-il possible, lui dis-je, madame, » pour un mari, de connoître ses enfans ? » » C'est assez, me répondit-elle, qu'il sache » que ce sont les enfans de sa femme. » Et, dans le fait, on est si bien d'accord là-dessus, que le mari n'entre jamais dans l'appartement de son épouse, depuis l'instant où il quitte son lit le matin, jusqu'à celui où il revient s'y coucher le soir. Celle-ci, de son côté, n'entre jamais dans la chambre particulière ou dans le cabinet de son mari, quand elle sauroit qu'il y a une autre femme avec lui.

« Je crois, me dit-elle, que cette coutume » est infiniment plus naturelle que celle qui » règne en Orient, où un homme peut avoir » autant de femmes que sa fortune lui permet

» d'en entretenir, tandis que celles-ci seroient » punies de mort, si elles étoient infidelles au » maître despotique à qui elles appartiennent. » Je ne connois pas de loi divine qui accorde » à un mari de tels privilèges ; et si, en ef- » fet, une telle loi n'existe pas, celle de la » nature nous dit qu'une femme peut avoir » autant de maris que chacun de ceux-ci peut » avoir de femmes. » Je ne me permis ni de combattre ni de paroître désapprouver ce raisonnement.

Je lui demandai alors si cet usage étoit adopté par les personnes du premier rang, par les princes, les ducs, etc. Elle me répondit qu'il l'étoit par le plus grand nombre d'entr'eux, et que les femmes de qualité qui le désapprouvoient, se permettoient une conduite encore plus licencieuse ; qu'elles ne se faisoient aucun scrupule, comme personne ne l'ignoroit, d'envoyer des billets d'invitation aux hommes pour qui elles se sentoient du goût ; que leurs maris, en revanche, faisoient venir chez eux les femmes qui leur plaisoient, de sorte que leurs palais ressembloient à de mauvais lieux. « Notre usage du sigisbéisme, » me dit-elle, n'est point flétri par l'opinion, » parce que c'est un accord consenti par tou- » tes les parties ; et l'attachement d'un sigisbé

» pour la femme qu'il aime, n'a, pour l'or-
» dinaire, d'autre terme que celui même de
» la vie. »

Les dames romaines de la classe intermédiaire sont aimables et enjouées, et la plupart ont reçue une assez bonne éducation. Elles sont généralement belles, et ont une voix fort agréable. Leur sein et leurs épaules sont particulièrement remarquables pour la beauté des formes ; aussi ont-elles grand soin de les tenir à découvert, quelle que soit la mode régnante pour les habillemens.

Les dames, à Rome et dans la plus grande partie de l'Italie, ne s'occupent point de gouverner l'intérieur de la maison. Le mari fait marché avec un cuisinier pour la dépense de la table, dans laquelle on ne comprend pas l'huile et le vin, que les maisons de campagne fournissent pour l'ordinaire. Tous les domestiques mâles reçoivent en argent le prix de leur nourriture, et peu de maisons leur donnent au-delà de quarante shellings par mois, ce qui doit suffire à tous leurs besoins ; ils sont même obligés à se pourvoir d'un lit, car ils ne couchent pas dans la maison de leurs maîtres.

L'Inquisition.

L'inquisition est connue à Rome sous le nom

de *Saint-Office ;* il est rare que ceux qu'elle a relégués dans ses prisons recouvrent jamais leur liberté, à moins que les délits dont on les accuse ne soient extrêmement légers. On fait leur procès ; on les applique à la question ; on les exécute sans que le public en ait connoissance. Les officiers attachés à cette infernale jurisdiction font serment de ne jamais rien révéler de ce qui la concerne, et s'ils manquoient à leur promesse, ils seroient punis avec la plus grande sévérité. En passant devant la porte de cet horrible tribunal, ma mémoire me rappela un accident désagréable qui m'étoit arrivé à Madrid, plus de trente ans auparavant.

Un jour de poste, étant occupé à écrire en Angleterre, et ayant les papiers relatifs à mes affaires, épars sur ma table, je vis entrer dans ma chambre, sans aucune cérémonie, un homme escorté d'une espèce de suivant qui portoit un sac noir, dans lequel ils mirent tous mes papiers et même les lettres que je venois d'écrire. Cette apparition subite me causa un tel étonnement, que je ne leur opposai aucune résistance ; d'ailleurs, je reconnus bien à l'habillement de celui qui étoit entré le premier, que c'étoit un inquisiteur. S'étant emparé de mes papiers, il se retira avec la même gravité qu'il étoit venu, et sans proférer un seul mot.

L'instant d'après, l'aubergiste monta dans ma chambre, et me pria au nom de Dieu de quitter sa maison et la ville de Madrid sans le moindre délai, me disant que la saisie de mes papiers ne tarderoit pas à être suivie de celle de ma personne, et que sans doute j'avois blessé en quelque chose les loix du Saint-Office. Je le chargeai de me préparer les moyens de suivre son avis, tandis que j'irois faire part de ce qui venoit de m'arriver à l'ambassadeur d'Angleterre. Il arriva par malheur que celui-ci étoit allé pour quelques jours à la campagne : je racontai ce qui s'étoit passé à un de ses secrétaires, qui me conseilla de quitter Madrid sur-le-champ. Je me hâtai de retourner chez moi, et tandis que j'empaquetois mes effets, le domestique de mon banquier me remit un billet de la part de sa maîtresse, qui me prioit de l'accompagner le soir à un concert. Je lui fis part de l'embarras où je me trouvois, et de la résolution que j'avois prise de quitter Madrid dans une heure. Au même instant, l'aubergiste vint me donner avis qu'une chaise de poste m'attendoit au bout de la rue ; l'ayant prié d'appeler mon domestique, j'appris qu'il étoit parti sans même attendre que je lui fisse payer ses gages. J'acquittai ce qui étoit dû à l'hôte, et lui dis d'envoyer quelqu'un pour

descendre ma valise. Alors m'asseyant auprès de ma table à écrire, et chargeant une paire de pistolets, je résolus d'attendre mon sort sans changer de place, craignant d'être arrêté en route, et que ma fuite ne formât une présomption contre moi. L'hôte étant de retour avec un commissionnaire pour emporter mes effets, je lui fis part de mon changement de détermination, ajoutant que ma mémoire ne me rappelant pas d'avoir jamais rien fait ni dit qui pût blesser le Saint-Office, je ne voulois pas prendre la fuite; il me supplia, pour son intérêt et pour le mien, de ne pas rester dans sa maison; qu'autrement je serois exposé à quelque chose de funeste, et que déja il avoit reçu l'ordre de ne me laisser parler à personne. A peine avoit-il proféré ces paroles que son domestique lui apporta un billet qui contenoit l'ordre de ne pas me laisser sortir de ma chambre: il étoit deux heures après-midi; tranquillisé par le sentiment de mon innocence, et par la certitude de n'avoir rien fait qui dût m'exposer au traitement que j'éprouvois, je priai l'hôte de m'envoyer à dîner; je me sentois peu d'appétit; aussi mon repas fut-il bientôt terminé.

Au sortir de table, j'écrivis à l'ambassadeur pour lui faire part de ce qui m'étoit arrivé; je l'assurois de mon innocence, et réclamois

sa protection. J'adressois cette lettre à son secrétaire, en le priant de la lui faire parvenir sans perdre de tems. Mais lorsque je demandai à l'hôte d'envoyer ma dépêche, ce brave homme me répondit en pleurant, que cela n'étoit pas en son pouvoir. Une voiture s'arrêtant à sa porte en ce moment, il courut à la fenêtre, tout effrayé, pour voir ce que c'étoit ; puis il me dit, d'un air satisfait, que c'étoit un carosse bourgeois. Il fut au-devant des personnes qui étoient dans cette voiture ; c'étoit mon banquier et son épouse qui venoient pour me voir. L'hôte leur ayant donné connoissance de l'ordre qu'il avoit reçu, ils se déterminèrent, quoiqu'avec peine, à se retirer : j'étois en cet instant, à la fenêtre, et j'apperçus la dame qui paroissoit fort affligée.

Je demandai à l'hôte de me laisser seul, et prenant un livre, dont la lecture m'occupa jusques vers le milieu de la nuit, je me mis sur mon lit sans me déshabiller, attendant à chaque minute d'être appelé par quelque infernal suppôt du Saint-Office. Je restai dans cette situation jusqu'à ce que le jour venant à paroître, mon ami l'aubergiste, qui n'avoit pas fermé l'œil de toute la nuit, entra dans ma chambre, et m'apporta du chocolat. Il me

dit qu'il étoit bien aise que j'eusse pris du repos; qu'il étoit venu dans ma chambre quelques heures auparavant, et qu'il m'avoit trouvé endormi : il mit le chocolat sur la table où étoient les pistolets, et je me levai pour le prendre; après quoi je commençai à écrire une lettre à mon banquier, homme respectable, à qui j'avois, ainsi qu'à sa femme, des obligations essentielles. A peine avois-je écrit quelques lignes, que je vis entrer dans ma chambre le même homme noir qui, la veille, étoit venu saisir mes papiers. Me levant à la hâte, je saisis un de mes pistolets, incertain si je devois le tirer sur lui ou sur moi; je me contins cependant, en appercevant un familier qui portoit aussi le sac de la veille, et qui, s'approchant de ma table, y remit les papiers qui m'avoient été enlevés; après quoi tous les deux se retirèrent.

L'honnête aubergiste accourut aussi-tôt, et m'embrassant avec la même tendresse que si j'avois été son frère, il me dit, en pleurant de joie, que c'étoit une méprise. Effectivement le commissaire étourdi du Saint-Office, avoit pris ma chambre pour celle d'à-côté, où logeoit un voyageur allemand qu'on avoit dénoncé à l'inquisition, et qui, sachant ce qui m'étoit arrivé, avoit quitté la ville.

L'hôte me conseilla de me déshabiller et de me mettre au lit, où je dormis jusqu'à six heures du soir. A mon réveil, je vis mon domestique dans ma chambre, et n'eus pas de peine à lui pardonner sa fuite ; car il ne m'avoit quitté que dans la crainte de partager le sort funeste dont il me croyoit menacé.

Je m'habillai, et fus rendre visite à mon banquier : je trouvai cet ami sincère et sa femme, fort affligés de ce qui m'étoit arrivé. Cette dernière n'avoit pas voulu aller au concert, ayant l'esprit trop préoccupé des risques auxquels je paroissois exposé. Son mari se joignit à elle pour me féliciter cordialement sur l'heureuse fin de cette aventure : nous passâmes, avec une grande satisfaction, la soirée ensemble, et ils me donnèrent obligeamment leur voiture pour me reconduire à mon auberge.

De la religion a Rome.

Autrefois la religion romaine et catholique brilloit ici dans toute sa pureté ; mais elle est bien déchue maintenant de son ancien lustre. Les jours de dimanches et de fêtes, le peuple va entendre la messe qui se dit en latin, dont il ne comprend pas un mot ; et ce n'est même

pas une chose rare parmi les prêtres qui la disent, d'en trouver pour qui cette langue est tout-à-fait étrangère.

La superstition s'est emparée peu à peu des esprits, et a fini par conduire à l'idolatrie la généralité du peuple. Maintenant on va jusqu'à forger des miracles qui servent de passe-tems à la populace. La classe mitoyenne où l'inquisition répand l'épouvante, affecte des dehors très-religieux; dans le vrai, l'extérieur seul de la religion reste encore, mais son esprit est perdu. Les personnes attachées à l'église romaine en Angleterre, le sont par conviction; la conscience et la moralité sont leurs guides. A Rome, on est déterminé sur ce point par sa coutume, et par la crainte de la tyrannie du Saint-Office. Le blâme de cette hypocrisie ne doit retomber que sur le gouvernement ecclésiastique; et si jamais le pouvoir civil étoit séparé de l'épiscopat, ce seroient les souverains pontifes eux-mêmes qu'il faudroit accuser de ce désordre; car il leur suffiroit de veiller attentivement sur la conduite de ceux qui leur sont subordonnés, pour tarir la source de ces abus qui ne se sont glissés dans l'église, que pendant le cours des derniers siècles.

LETTRE

LETTRE XVI.

Velletri, (1) 14 Avril 1794.

Les mœurs et les usages de cette contrée sont si différens des nôtres, que je continuerai à vous faire part de mes observations sur ce sujet; j'aurai, avant d'arriver à Naples, tout le loisir qui me sera nécessaire pour m'en entretenir avec vous.

Il y a deux manières de voyager usitées en ce pays; l'une par la poste, et l'autre par la *Vettura*. Lorsqu'on donne la préférence à ce dernier moyen, on loue des chevaux pour toute la route; le voiturier ou conducteur s'oblige à faire le voyage dans un nombre de jours fixes, et vous avez le choix ou de faire marché avec lui pour votre nourriture, ou de

(1) Cette ville étoit autrefois une des cités les plus florissantes du pays des Volsques.

vous nourrir vous-même, comme vous le jugez convenable ; ce que je préférerois, quoiqu'il en coûte quelque chose de plus.

Si vous prenez des chevaux et un conducteur, vous vous mettez à l'abri de l'insolence et de l'avidité des postillons italiens, et vous vous ménagez plus de loisir et plus de facilité pour observer.

Après avoir fait marché ce matin avec un conducteur, j'ai quitté Rome, et suis venu dîner ici. La distance de Rome à Naples, est de cent cinquante milles.

A quelques milles de Rome, on trouve plusieurs arcades qui faisoient partie d'un très-ancien aqueduc ; malgré leur état de dégradation actuelle, il est facile de juger que l'ouvrage dont elles faisoient partie, étoit magnifique, quoique bien inférieur encore à l'aqueduc qui conduit de l'eau à Lisbonne. La source est éloignée de treize milles de cette ville ; l'aqueduc où coulent ses eaux, passe à travers de hautes montagnes, et par-dessus de profondes vallées. A Alcantara, à environ deux milles de Lisbonne, la vallée est d'une telle profondeur, qu'un vaisseau de ligne

garni de tous ses mâts, pourroit facilement voguer sous l'arche qu'on y a construite. Je fus la voir, il y a quelques années, accompagné d'un petit nombre de personnes pour la décision d'une gageure faite par deux d'entr'elles ; l'une des deux avoit parié qu'elle lanceroit une pierre de la base au sommet, mais elle perdit. Je vous fais ce détail pour vous donner une idée de l'aqueduc qui repose sur cette arche. Vous en trouverez la description dans un de nos journaux intitulé : *Magazines ;* c'est un ouvrage si étonnant, que j'ai été le voir bien des fois, et toujours avec le même sentiment d'admiration. On doit lui assigner un rang distingué parmi les merveilles du monde, et il fait le plus grand honneur au roi de Portugal, qui en a ordonné la construction.

En me promenant cet après-midi, j'ai entendu l'heure sonner deux fois à cinq minutes de distance l'une de l'autre, à l'horloge de la grande église; je croyois que cette manière de marquer les heures, n'étoit usitée qu'en Toscane ; mais je vois que cet usage est pratiqué par toute l'Italie, et j'observe qu'il est très-utile à ceux qui n'ont pas de montre en leur possession. Je voyois aussi, avec plai-

sir, à Sienne, sur la grande place, une horloge qui marquoit le jour du mois. Celle du vieux palais à Florence étoit illuminée la nuit, pendant laquelle, par ce moyen, on pouvoit consulter l'heure comme pendant le jour.

LETTRE XVII.

Velletri, 14 Avril 1794.

Mon conducteur ne voulant pas aller aujourd'hui plus loin que Velletri, j'ai été, après-dîner, me promener dans la campagne, avec un apothicaire (1) de cette ville; après avoir parcouru trois milles, nous nous sommes arrêtés à la cabane d'un berger. Dans ces sortes d'habitations, le rez-de-chaussée est ouvert, et c'est-là qu'on dépose les instrumens de l'agriculture, etc.; il n'y a qu'une seule chambre au-dessus. L'apothicaire y monta par un escalier de pierre, construit en dehors de la maison, et frappa à la porte; le soleil étant prêt à disparoître, la famille étoit déja couchée; mais le berger reconnoissant sa voix, prit sa chemise, et vint lui ouvrir. Sa femme,

(1) Les apothicaires, dans les petites villes, ne sont que des espèces de distillateurs ou de droguistes, et n'ont pas le droit de faire des ordonnances pour les malades.

ses deux filles et un de ses fils, étoient couchés tout nuds, sur un large sac de canevas, rempli de feuilles de bled d'inde, et n'étoient couverts que d'un drap de toile grossière. Un second fils étoit occupé à la garde des brebis, jusqu'à ce que son frère fût prendre sa place pour qu'il pût dormir à son tour.

Les filles étoient occupées pendant quelques jours de l'été, à recueillir des herbes aromatiques, que leur mère portoit chez l'apothicaire pour ses distillations. Pendant le printems, elles s'occupoient à ramasser des grenouilles et des limaçons, (1) que leur mère portoit au marché, et dont le prix servoit à procurer à la famille de l'huile et du vin, et quelques autres objets de mince valeur, dont ils avoient besoin.

Leur nourriture ordinaire dans ces campagnes, du centre des terres, consiste en châtaignes bouillies : quelquefois, les dimanches, ils y ajoutent un morceau de pain brun, ou plutôt noir, et aux fêtes de Noël ou de Pâques, ils reçoivent pour l'ordinaire, de quelque ami, un morceau de viande en présent. Les

(1) J'ai mangé une fois de ces derniers ; lorsqu'ils sont bien lavés et accommodés avec une bonne sauce, ils sont moins désagréables au goût qu'à l'imagination.

seigneurs du pays leur inspirent une telle crainte, qu'il est presque sans exemple qu'ils tuent un lièvre, ou quelqu'autre pièce de gibier pour s'en nourrir. Les brebis confiées à la garde de cet homme, s'élevoient à peine au nombre de quarante. La misère de (1) cette famille, et le genre de vie qu'elle mène ne ressemblent guères à l'état de ces bergers que Virgile nous a peints, et qui vivoient heureux au sein de l'abondance.

Les deux fils de celui dont je parle, étoient occupés à la garde du troupeau, et lui travailloit au labour quand il pouvoit trouver de l'emploi; mais il arrivoit souvent qu'il en étoit au dépourvu. En d'autres tems, il ramassoit des châtaignes pour la nourriture de sa famille, et du bois pour les faire cuire. Mais il n'en pouvoit trouver qu'à plusieurs milles de sa demeure; car le terrein qui l'environnoit, couvert de rochers, et sans culture, présentoit seulement, de distance en distance, un peu d'herbe que ses brebis paissoient.

---

(1) Tous les habitans de cette chaumière, jouissoient d'une bonne santé; j'ai vu à une plus grande des villes, des familles que la maladie et un défaut de ressources encore plus fâcheux, réduisoient à un état bien plus déplorable.

En retournant à la ville, l'apothicaire me dit que trois semaines auparavant, la mère, du consentement de son mari, avoit fait le voyage de Rome à pied, avec sa fille aînée, âgée de douze ans, dont elle y avoit vendu la virginité ; et que l'année suivante, elle y conduiroit sa seconde fille pour y conclure un marché de la même espèce. Que quoique la somme qu'elle pouvoit s'en promettre ne fût pas considérable, elle les aideroit cependant à se procurer des habits pour les jours de dimanches. S'appercevant de la surprise que j'éprouvois en l'écoutant, il me dit qu'il n'étoit pas rare de voir des parens vendre ainsi leurs enfans, et que cela ne faisoit point obstacle, par la suite, à leur mariage avec des gens de leur classe. « Il y a à Rome, ajouta-t-il, de » vieilles femmes sans pudeur, qui se mêlent » de ces sortes de marchés ; la mère attend » que celui auquel elle est intéressée, soit » conclu, et cherche, par tous les moyens qui » dépendent d'elle, à s'assurer que sa fille » n'en a point à redouter de suite fâcheuse : » c'est-là ce qui cause sa principale sollicitude, » et ce qui pourroit empêcher que la fille ne » trouvât à se marier. » Aussi-tôt que ce marché infâme est terminé, la mère fait les petites emplettes dont son mari l'a chargée,

et s'en retourne chez elle avec la malheureuse victime.

D'après ce que m'a dit mon interlocuteur, il paroît que cet acte inhumain n'a pas lieu deux fois pour la même personne ; et que si on la présentoit de nouveau, elle seroit rejetée, à moins qu'elle ne fût douée de beaucoup d'attraits ; ce qui doit arriver bien rarement à des êtres si malheureux. Car ils vivent dans un état presque sauvage ; à peine en voit-on un sur cent qui ait appris à lire et à écrire ; et toute leur religion consiste à se rendre, les jours de dimanches et de fêtes, à une église éloignée, où ils entendent une messe dite en latin, dont ils ne comprennent pas un mot.

L'apothicaire me dit que ces gens-là ne paroissoient pas éprouver le plus léger remords après avoir ainsi disposé de leurs enfans : c'est la pauvreté, sans doute, et le défaut d'éducation et d'instruction, qui produisent une telle insensibilité. On trouve parmi eux des curés dans chaque village ; mais qui, pour la mince rétribution qu'on leur accorde, ne se croient pas obligés à plus qu'à dire la messe et entendre les confessions. D'ailleurs, quel fruit espérer des rares et courtes instructions qu'ils

donnent à ceux qui viennent s'agenouiller à leurs pieds?

Etant de retour à mon auberge, je retins l'apothicaire à souper avec moi; et après être sortis de table, nous prîmes congé l'un de l'autre. On nous servit un plat de jeunes potirons, qui avoient à peu-près la forme d'un concombre coupé par quartiers; une partie étoit frite à l'huile, et le reste préparé à l'étuvée. On en mange beaucoup dans cette contrée pendant le printems, et on en regarde l'usage comme rafraîchissant et salutaire. On nous servit aussi des écrevisses d'eau douce, préparées à l'étuvée, d'une manière très-délicate; ce qui est un mets très-cher et très-recherché à Rome. L'écaille est comme de la gelée lorsqu'on les accommode ainsi, et on la mange avec le reste du poisson. On mange aussi en Italie, des tortues de terre; on en fait cas, et c'est une très-bonne nourriture pour les personnes foibles: mais comme elles sont amphibies, je n'en fais pas usage.

LETTRE XVIII.

Vienne, 14 Avril 1794, à minuit. Velletri

Le postillon m'ayant averti de me tenir prêt à partir dans deux heures, je ne me coucherai pas cette nuit; d'ailleurs, dans la chambre qui m'étoit destinée, il y a deux lits, dont l'un est occupé par une personne que je ne connois pas. L'auberge est toute pleine de voyageurs, de sorte qu'il ne m'a pas été possible d'avoir une chambre pour moi seul. Je vais donc vous importuner d'un supplément à mes observations fugitives. Elles n'auront pas pour objet le lieu même où je me trouve; je suivrai en les écrivant l'ordre dans lequel ma mémoire me les rappellera.

Il n'y a en Toscane que deux cours de judicature, l'une pour les causes civiles, et l'autre pour les procès criminels. Dans la première, les procès s'instruisent par écrit. Le plaideur qui perd sa cause à Livourne peut appeler du jugement au tribunal de Pise; et s'il est condamné de nouveau, il ne peut pas aller plus

loin; mais si les deux jugemens sont contraires l'un à l'autre, on peut encore recourir au tribunal de Florence.

Les magistrats qui siégent dans les cours criminelles jugent les accusés, et on ne peut appeler de leurs sentences qu'à la personne même du prince. Depuis que le dernier grand-duc Pierre Léopold a changé la peine de mort en celles des galères, le nombre des crimes est diminué. Il y a quelques années, le capitaine Roseter, irlandais, ayant été convaincu d'un assassinat prémédité, (1) fut conduit en présence du régiment, au moment de la parade, enchaîné à un galérien; là, on le fit asseoir sur un tambour, on lui coupa les cheveux, on le dépouilla de son habit uniforme, qui fut mis en pièces, et on le revêtit de la casaque jaune (2) que l'on porte aux galères, où il fut envoyé pour tout le reste de sa vie. Sur ses instances, les officiers du régiment adressèrent au

---

(1) Il avoit assassiné la femme à qui il étoit redevable de son emploi.

(2) Ceux qui sont envoyés aux galères, pour cause d'assassinat, portent des fers plus pesans que les autres, et sont vêtus d'une casaque jaune; ceux que d'autres causes y ont conduits, sont vêtus de rouge.

prince une pétition pour demander que la peine prononcée, qu'ils regardoient comme un déshonneur pour leur uniforme, fût commuée en celle de mort; mais le grand-duc s'y refusa, et leur dit : « Je porte aussi l'uniforme de votre » régiment, et la sentence dont il s'agit me » déshonoreroit le premier, puisque c'est de » moi qu'émane la loi qui l'a dictée; mais » cette crainte n'est pas fondée, et je suis » déterminé à maintenir le jugement. »

LETTRE XIX.

Mon postillon ne songe point encore à quitter son lit, quoiqu'il se fût promis d'être debout de grand matin, pour venir m'éveiller moi-même ; je reprends la plume.

Il existe une loi en Toscane qui, sous quelques rapports, paroît équitable. Lorsqu'un père de famille vient à mourir, et laisse quelques-uns de ses enfans au dépourvu, il faut que les autres qui se trouvent plus favorisés de la fortune en prennent la charge. Les premiers, quoique cela semble onéreux, ont le droit d'entrer dans la maison des autres, et d'y vivre, à moins que ceux-ci ne les pourvoient ailleurs d'un logement, et ne leur donnent les moyens d'y subsister. Mais aussi-tôt que l'un d'eux se marie, celui qui étoit chargé de son entretien n'est plus obligé à rien envers lui.

Léopold a détruit un grand nombre de couvens de moines et plusieurs de religieuses ; (1)

(1) Léopold ordonna à toutes les religieuses de Toscane, de mettre, par écrit, les motifs qui les

il a statué qu'aucune femme ne pourroit prendre le voile, à moins qu'elle n'eût vingt-cinq ans accomplis, et même en ce cas, il est défendu d'en recevoir aucune sans un ordre spécial. Par ce moyen, leur nombre étant diminué, on a réuni dans une seule maison celles de plusieurs; et par l'effet de ces réglemens, la population de la Toscane a pris un accroissement sensible. Il seroit cependant à désirer qu'il eût pris en considération les réflexions qui suivent.

Déterminé par des vues d'intérêt public, et pour prévenir un crime qui est contre la nature, le pape Pie IV toléra les femmes publiques à Rome; mais il les obligea d'habiter des rues particulières qui leur furent désignées. On suit le même usage à Livourne; chacune de ces

---

avoient engagées à prendre le voile, de lui faire connoître de quelle manière elles étoient traitées, et de lui exposer leurs sentimens avec liberté et sans aucune crainte de leurs supérieurs. Il reçut environ douze mille déclarations de cette nature, et les lut toutes. Il accorda à beaucoup de religieuses la permission de quitter leurs couvens, et plusieurs d'entr'elles qui avoient des enfans, furent autorisées à se marier, pourvu que ce fût avec ceux à qui elles avoient accordé leur affection avant de prendre le voile.

femmes y paie tous les mois une taxe pour la permission qu'on lui accorde, et il y a des hommes de l'art chargés de les examiner pour s'assurer de l'état de leur santé. Mais lorsque quelqu'une de ces pauvres créatures vient à mourir, leur corps, couvert d'une natte, est porté par deux porte-faix sur une civière, au-delà des murs de la ville, dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des chiens et des chevaux; et on le dépose dans une fosse très-peu profonde, creusée pour le recevoir. Il me paroît absurde de regarder la tolérance qu'on accorde à ces femmes pendant leur vie comme nécessaire au bon ordre de l'état, et de les priver de la sépulture religieuse après leur mort.

En me rappelant ce que je vous ai dit des sigisbés que les femmes s'attachent du consentement de leurs maris, j'admire la différence qu'il y a de telles mœurs à celles qui règnent à Tunis. Cette ville n'est séparée de l'Italie que par un court trajet de mer; ses habitans viennent à Livourne pour les affaires de leur commerce; ils y sont témoins de cet usage, mais ils sont si loin de l'adopter, qu'un homme, chez eux, a la liberté de prendre trois ou quatre femmes, et quelquefois davantage, s'il a le moyen de les entretenir.

Les maisons à Tunis ont une place quarrée,

au

au centre, d'où le jour et l'air pénètrent dans les appartemens ; mais on n'y pratique point de fenêtres sur les rues, de peur que les gens du dehors ne puissent voir les femmes qui y demeurent ; jamais aucun autre homme que le mari n'entre dans leur appartement. La soumission qu'elles ont pour lui, et la triste captivité où elles sont réduites, font qu'il est bien rare qu'il ait à se plaindre de leur infidélité, ce qui ne l'empêche pas d'être sévère et dédaigneux pour elles. Il mange seul, et elles se partagent les restes de sa table. Toutes les fois qu'il entre dans la maison, elles lui baisent la main, ou lui donnent quelqu'autre marque d'une soumission servile.

Tunis est distant d'environ quatre-vingt milles du lieu où l'on suppose que Carthage existoit autrefois. A peine trouve-t-on d'autres vestiges de cette dernière ville, que treize immenses citernes qui avoient été construites pour servir de réservoir à l'eau qui y parvenoit par un aqueduc soutenu, dans les vallées, par des arcades magnifiques. La source d'où cette eau provenoit, étoit éloignée de Carthage de quarante milles.

Quelle matière à réflexions, que de comparer l'éclat de cette ville superbe avec les grossiers édifices de Tunis, qui en est bâti à

si peu de distance, et le peuple presque inconnu de la première, à la nation célèbre qui habitoit la seconde !

LETTRE XX.

Terracine, (1) jadis Anxur, 15 Avril 1794.

J'ai parcouru un espace de quarante milles aujourd'hui, à travers les marais pontins. Le pape Ganganelli est le premier qui se soit occupé de leur desséchement; il avoit fait creuser des tranchées pour l'écoulement des eaux, et l'ouvrage étoit déja bien avancé, lorsqu'une mort prématurée mit fin à son règne. Le pape actuel, Pie VI, a presque terminé cette glorieuse entreprise. Le produit des prairies et des terres labourables, sera un ample dédommagement des dépenses qu'il a fallu faire pour les retirer de dessous les eaux. En quel état étoient ces marais dans les tems anciens? C'est ce que j'ignore. Mais on pourroit reprocher à l'ancienne république de Rome, une grande négligence pour les intérêts de l'agri-

(1) Cette ville est la dernière de l'état de Rome, dans la direction du midi.

culture, si elle avoit laissé tant de milliers d'âcres de terre sans culture, et dans un état si funeste d'insalubrité. Même à présent qu'un canal large de plus de quatre-vingt pieds, en traverse la plus grande partie, l'air en est si mauvais, qu'il est dangereux d'y voyager dès que le tems commence être chaud, à moins qu'on ne soit pourvu de vinaigre et de ce qui est nécessaire pour faire des fumigations. L'auberge est fermée pendant l'été, et n'est rouverte qu'au retour de la saison pluvieuse.

A un précédent voyage, j'y passai au mois de septembre, le jour même où l'aubergiste avoit quitté son séjour d'été pour y revenir. Ne sachant pas qu'il avoit négligé de faire des fumigations dans les chambres, j'y restai à coucher, et l'insalubrité de l'air me causa une maladie qui ne se déclara que huit jours après mon arrivée à Naples. Je restai dans cette ville plus de deux mois, dans un état déplorable, me sentant un dégoût absolu pour toute sorte espèce de nourriture. Je pris le parti de m'embarquer sur un vaisseau anglais, frété pour Livourne. Rendu à Livourne, j'y restai confiné dans ma chambre, plus de quatre mois, avant de pouvoir me rétablir. Je consigne cet événement dans mes lettres, pour avertir ceux qui feront le même chemin pen-

dant l'été, de se tenir sur leurs gardes, et de recourir aux moyens nécessaires pour éviter le malheur qui m'est arrivé.

LETTTE XXI.

16 Avril 1794.

Au moment où je sortois de l'auberge, hier au soir, la dame romaine, dont je vous ai parlé dans ma lettre du 13, passoit dans sa voiture; et m'appercevant, elle donna ordre au cocher de s'arrêter, et m'invita à l'accompagner à sa maison de campagne, qui est située à deux milles d'ici, et à y passer la soirée, ajoutant qu'il faisoit trop chaud pour que je pusse rester à Terracine sans danger. Me ressouvenant de ce qui m'étoit arrivé jadis, j'acceptai avec empressement, son offre obligeante. Elle conduisoit avec elle, une sœur qui étoit mariée, et celui qui lui étoit attaché à elle-même, en qualité de sigisbé. Comme l'ami de sa sœur, ou son *ganzo*, devoit être quelques jours sans venir les rejoindre, elle m'invita à tenir sa place.

Vous allez me demander où sont les maris de ces dames? Je vous répondrai qu'ils jouis-

sent, dans un autre lieu, des agrémens de la campagne avec les dames dont ils sont amis. Car si vous voulez vous rappeller ce que je vous ai dit à ce sujet, vous devinerez sans peine, qu'il seroit ridicule, et tout-à-fait contraire à l'usage, que des femmes fussent, hors de la ville, dans la société de leur époux. Il n'en faut pas conclure que cette coutume suppose toujours une liaison criminelle : du moins est-il certain que plusieurs personnes des deux sexes prétendent que l'amitié de ce genre, qui les unit, ne passe pas les bornes d'un amour platonique.

Nous arrivâmes en peu de tems à la maison où nous voulions nous rendre ; elle est environnée de montagnes, et jouit d'une vue très-étendue sur la Méditerranée : elle est grande, élégamment meublée ; et je fus très-surpris d'y trouver une bibliothèque de livres choisis.

Ces dames, outre que leur conversation est fort agréable, seroient regardées comme belles, même en Angleterre. J'ai observé que les anglais qui voyagent en cette contrée, n'y fréquentent, presque, que la société de leurs compatriotes, et qu'ils se privent par-là, de beaucoup de connoissances utiles, qu'ils ac-

querroient s'ils se méloient plus habituellement avec les habitans du pays, parmi lesquels j'en ai trouvé beaucoup de recommandables par leur esprit et leur politesse.

LETTRE XII.

De la maison de campagne au milieu des montagnes, le 17 Avril 1794.

M'ÉTANT levé de très-bonne heure ce matin, et me trouvant seul, je vais m'entretenir avec vous en attendant le déjeûner.

Dans la plus grande partie de l'Italie, on n'appelle les personnes des deux sexes que par leurs noms de baptême. La maîtresse de la maison porte celui de Faustina, et sa sœur celui de Carolina. Leur père, homme distingué par ses lumières, occupoit une place très-importante sous le pape Ganganelli. Il leur avoit donné une bonne éducation, ce qui est très-rare parmi les dames d'Italie, qui souvent, faute de savoir écrire, sont obligées de confier leurs secrets les plus mystérieux à un valet favori, dont la plume leur est nécessaire.

Hier, dans la conversation qni suivit le sou-

per, la signora Faustina raconta au signor Marco que j'avois refusé à Rome d'entrer dans sa chambre, parce qu'elle étoit dans son lit, sans chemise. «Je vous demande pardon, madame, » lui répondis-je, ce fut l'ordre que vous don- » nâtes à votre domestique de me faire atten- » dre, que vous eussiez pris une chemise, » qui m'empêcha d'entrer. »

« Il me paroît, continua cette dame, que » cette coutume n'est pas connue dans votre » pays; j'espère qu'elle ne vous donnera pas » mauvaise opinion de nous. La transpiration » que la chaleur du lit cause en été nous seroit » fort incommode, si nous avions une chemise. » D'ailleurs, si quelqu'un vient nous voir tan- » dis que nous ne sommes couvertes que d'un » drap, tout le corps en est enveloppé, ex- » cepté le visage; de sorte que la décence ne » peut être blessée; on n'en sauroit dire autant » de nos habits de cérémonie, dans lesquels » le sein même est exposé aux regards. »

Je fis hier une longue promenade à cheval avec le signor Marco, à travers les montagnes. Nous reconnûmes que l'une d'elles avoit été autrefois le siége d'un volcan, par les cendres et les

laves dont son large cratère étoit encore entouré. Nous ramassâmes le long de notre route une de ces pierres si connues, pour produire en automne d'excellens champignons. (1) Je la conserverai, pour l'exposer à l'air humide dans la saison convenable, et voir si le même phénomène se reproduira sous mes yeux. Ces pierres sont très-polies, mais peu compactes, et de foibles coups de marteau suffisent pour les briser. Je ne puis concevoir qu'elles produisent des champignons, qu'en supposant qu'elles se forment en peu de tems d'une terre mêlée de la semence de ce végétal. Le signor Marco me dit que la montagne où nous étions en produisoit plus qu'aucun autre canton du pays.

Je l'engageai à me conduire dans plusieurs chaumières, et je vis que les familles qui les habitent se nourrissent comme dans le reste de l'Italie, d'un mets composé de bled d'Inde

(1) Dans le printems et l'automne, on trouve en plein champ en Italie, d'excellens champignons de trois espèces, jaunes, bruns et rouges.

grillé, qu'ils appellent *polenta*, et qui ressemble à une espèce de nos *puddings*. Au lieu de pain, ils font usage d'une pâte fort épaisse, et faite avec de la farine de châtaignes. Ils ont du vin et de l'huile, dont la qualité est assez bonne, et les montagnes leur fournissent d'excellentes salades sauvages en grande abondance.

Ayant demandé à lady Faustina de me prêter sa voiture pour retourner à Terracine, elle me répondit qu'il étoit inutile d'y penser, que ce jour étant celui du Jeudi-Saint, l'usage des chevaux étoit interdit, parce que les personnes de tout rang étoient obligées d'aller à pied visiter le saint-sépulchre dans les églises, en commémoration de la mort de notre Sauveur; et comme les dames ne peuvent se dispenser de cette cérémonie, nous les accompagnâmes (1) à Terracine.

---

(1). Nous n'aurions pu, dans une grande ville, paroître avec elles; ce jour est le seul de l'année où les dames sont obligées, lorsqu'elles sortent, d'être accompagnées par leurs maris.

Le lendemain, je fis mes adieux à ces dames, que leur amabilité et les marques de bienveillance dont elles m'ont comblé sont bien faites pour me faire regretter.

LETTRE XXIII.

Fondi (première ville du royaume de Naples, en sortant de l'Etat ecclésiastique), 18 Avril 1794.

J'AI été obligé de passer deux heures ici, en attendant que le directeur de la douane eut le loisir d'examiner mon bagage.

J'avois pris congé hier soir, comme je vous l'ai marqué, de la famille avec laquelle j'avois passé de si agréables momens. Ce matin, en entrant dans la bibliothèque pour y transcrire mes lettres sur mon livre-journal, je fus surpris d'y voir lady Faustina de si bonne heure. Nous nous mîmes à table pour déjeûner, et elle me remit une lettre pour son amie dona (1) Maria, à Naples. « Vous m'avez » déja procuré accès auprès de cette » dame, » lui dis-je. « Oui, me répondit Faus-

(1) Dans les autres parties de l'Italie, les messieurs et les dames s'appellent signor et signora; mais à Naples, on substitue à ces mots, ceux de don et dona.

» tina; mais cette lettre est une recommandation encore plus spéciale. » « Puisqu'elle » est ouverte, répliquai-je, je crois pouvoir » la lire. » « Sans doute, vous le pouvez. » Après l'avoir parcourue, je la remerciai vivement de la manière dont elle s'exprimoit à mon égard. Elle recommandoit à son amie de me regarder du même œil que si j'appartenois à sa propre famille.

« A présent, me dit-elle, monsieur, j'ai » une demande à vous faire. Mon intendant » va à Gaëte et à Capoue, avec une somme » d'argent considérable; je vous prie de permettre qu'on la dépose dans votre voiture; » celui à qui elle est confiée, vous suivra à » cheval. » « Très-volontiers, lui dis-je, madame; mais je désire que votre intendant » prenne place dans ma voiture, mon domestique montera sur son cheval. » Je pris alors congé de lady Faustina avec un vif regret; je me rendis à Terracine, dans sa voiture, et de-là je poursuivis ma route dans la mienne.

L'intendant étant un homme d'une société agréable, je fus bien aise qu'il m'accompagnât. « J'ai été bien fâché, lui dis-je, de ne pas » pouvoir rester plus long-tems dans la mai-

« son de lady Faustina ; car on ne peut voir
» de femmes plus aimables qu'elle et sa sœur. »
« Elles le sont à tous égards, me répondit-il,
» et leur bienfaisance est telle, que leurs fer-
» miers sont les plus heureux de tout le pays.
» La maison que vous avez vue appartient à
» la signora Faustina ; et les terres qui en dé-
» pendent produisent plus de quatre mille
» couronnes de revenus. Sa sœur a un bien
» de pareille valeur, auprès de Rome ; elles
» en ont hérité de leur père, et ça été leur
» dot quand elles se sont mariées : elles les
» régissent elles-mêmes, et leurs maris sont
» fort satisfaits qu'elles leur évitent cet em-
» barras. Chaque année, en cette saison, elles
» se rendent ensemble à l'une de leurs mai-
» sons, et y séjournent trois semaines ; de-là
» elles vont voir l'autre, et y restent aussi
» quelques semaines. Elles apportent toujours,
» lorsqu'elles viennent, une quantité de pré-
» sens destinés aux personnes qui sont dans leurs
» fermes. Dimanche prochain, qui sera le jour
» de Pâques, elles seront invitées à aller en-
» tendre lire les enfans de leurs fermiers, et
» elles leur distribueront les présens qu'elles
» leur ont apportés, et qui sont de nature à
» servir à leur habillement. Dans quelque tems
» d'ici, elles iront de même, voir les fermiers

de

» de la signora Carolina, qui recevront d'elles
» les mêmes témoignages de bonté. »

Je lui demandai comment ces dames pouvoient, à une telle distance, gouverner un bien si considérable ? « Rien n'est plus aisé,
» me répliqua-t-il; les propriétaires des terres,
» dans l'état de Rome, les donnent à cultiver, à condition de percevoir le tiers de leur
» produit. La première année où le fermier
» entre en jouissance, les propriétaires garnissent la ferme de bêtes de trait, de charrètes, de chariots, et de tous les instrumens du labourage ; ils fournissent également du bled pour les semences et des
» engrais.

» Le fermier a les deux tiers du produit ;
» et est obligé à cultiver les terres. Si quelque
» pièce de bétail vient à périr, on la remplace
» à frais communs; et il en est de même pour
» les instrumens aratoires, qui ont besoin d'être
» réparés ou renouvellés. Les cochons et les
» brebis qui paissent dans les montagnes,
» sont la propriété du maître; mais la laine et
» les petits se divisent en trois parts, comme
» le bled. »

Je lui observai que de telles conventions supposoient beaucoup de probité dans le fermier, à qui il seroit facile de tromper le pro-

priétaire. Il me répondit que, pour surveiller l'exploitation d'un bien aussi considérable, il y avoit toujours un intendant à demeure dans la maison du maître, dont le devoir étoit d'avoir soin que les terres fussent bien cultivées, et que leurs produits fussent équitablement partagés. Et encore, ajouta-t-il, je ne puis dire que la présence continuelle d'un intendant, soit d'une grande utilité: car le sort des fermiers est très-avantageux; et ils seroient renvoyés, s'il étoit prouvé qu'ils eussent commis la moindre fraude.

LETTRE XXIV.

Au Mole de Gaëte, le Vendredi-saint, 18 Avril 1794.

Je suis arrivé ici cet après-midi, et le conducteur a déterminé que nous y passerions la nuit.

Voyant une grande quantité de monde sur le bord de la mer, la curiosité me porta à demander quelle étoit la cause de ce rassemblement; mais je ne tardai pas à l'apprendre en voyant un enfant nouveau-né, privé de la vie, que les vagues poussoient vers le rivage. La malheureuse mère fut bientôt découverte et conduite devant le magistrat, à qui elle fit l'aveu, qu'elle avoit jetté son enfant vivant dans la mer, la nuit précédente; elle ajouta qu'elle avoit commis cette action en inhumaine, par l'ordre de son maître, qui étoit pêcheur, et père de l'enfant, et qui l'avoit menacée de la chasser, si elle refusoit d'exécuter l'acte barbare qu'il lui commandoit. J'étois présent tandis que le magistrat l'interrogeoit, et je fus étonné de voir

qu'il ne donnât pas l'ordre de saisir le père, et qu'il permît à la malheureuse mère de s'en aller en liberté.

C'est une chose déplorable que dans les petites villes d'Italie, on n'ait pas établi des hôpitaux (1) pour les enfans-trouvés, comme il y en a dans les grandes, où ils sont reçus et entretenus, sans qu'on fasse aucune recherche à leur sujet. Les filles, jusqu'à ce qu'on trouve à les marier, sont placées en service ; on met les garçons en nourrice dans les villages ; et dès qu'ils sont capables de travailler, on les place chez des fermiers à la campagne, ou on leur fait apprendre un métier à la ville. Dans quelques hôpitaux, on donne aux filles une petite dot, ce qui facilite leur mariage. On leur permet de paroître aux fenêtres de la maison, pour se faire voir, et quelquefois d'aller se promener avec leur nourrice.

C'est avec peine que j'observe que l'infanticide est un crime fréquent dans quelques parties de l'Italie, parmi les basses classes du peuple ; et je désire vivement que la loi

---

(1) On voit, à Pise, une maison magnifique, établie pour les enfans-trouvés.

ne laisse plus impuni, désormais, un excès aussi dénaturé. Parmi ceux d'un rang plus élevé, qui s'en sont rendus coupables, plusieurs se sont soustraits à la sévérité de la justice, à prix d'argent; d'autres, en se réfugiant dans une église. La justice m'oblige d'observer que ce crime est beaucoup moins fréquent en Toscane, que dans toutes les autres contrées de l'Italie.

Après dîner, je montai dans un bateau, ayant dessein d'examiner cette baie célèbre du tems des romains, et qui servoit d'asyle à leurs flottes, lorsqu'elles étoient surprises par la tempête dans la mer du voisinage; mais ayant essuyé un coup de vent vers le soir, et voyant la mer houleuse, je fus très-satisfait de regagner le rivage à une heure où la nuit étoit déja avancée.

LETTRE XXV.

Au Môle de Gaëte, 18 Avril 1794.

Le mauvais tems m'empêchant de partir, je vais commencer à vous entretenir des habitans du royaume de Naples, et vous adresser quelques observations sur leurs mœurs.

Je rappellois à l'intendant, qui est toujours avec moi, l'action horrible dont j'ai été témoin hier, et je lui témoignois combien j'étois surpris que le magistrat ne se fût pas mis en devoir de punir le père barbare de l'enfant qui avoit été précipité dans les flots. « Ne vous étonnez » pas, me dit-il, que dans un lieu ignoré, » comme celui-ci, des crimes énormes restent » impunis; dans la capitale, sous les yeux du » roi, il en est de même pour toute espèce » d'excès, et souvent ceux qui les commettent » désarment à prix d'argent les hommes revê- » tus du pouvoir de les punir. Il n'en a peut-

» être coûté au pêcheur dont l'action vous in-
» digne, que de s'engager à fournir de pois-
» son la table du magistrat de Gaëte pendant
» quelque tems. »

L'intendant me laissant seul pendant quelques heures pour vaquer à ses affaires, je ne veux pas rester oisif dans la ville insignifiante où je me trouve, et je vais recourir à mes livres pour vous entretenir.

Jean Bocace, célèbre nouvelliste, et le premier écrivain qui ait poli la prose italienne, est très-sévère dans ses réflexions sur les religieuses, ce qui a fait accuser plus d'une fois ses censures d'être trop amères. D'autres prétendent que ces vues étoient louables, et qu'en mettant au grand jour les désordres des couvens, son seul but étoit de les corriger.

Dans sa première nouvelle du second jour, il dit qu'il y avoit un monastère à Alexandrie (1) où l'on comptoit quatre-vingt reli-

(1) L'auteur a eu le ménagement de ne pas faire connoître le nom du lieu où cet évènement s'est passé, parce que de son tems, plusieurs des religieuses étoient

gieuses, outre l'abbesse qui les gouvernoit. Un jeune homme, nommé Mazet, du village de Lamporechio, ayant entendu dire au vieux jardinier du couvent, qu'il avoit quitté le service des religieuses, fut s'y présenter avec sa bêche, et contre-faisant le sourd et muet, il donna à entendre, par signes, qu'il cherchoit de l'emploi en qualité de jardinier. Il eut le suffrage de l'intendant ou *factotum* du couvent, et on le mit, comme il le desiroit, à travailler au jardin.

Un jour, Mazet paroissoit endormi sous un amandier; deux jeunes religieuses vinrent au même endroit, et se plaignoient amèrement de leurs parens qui les avoient astreintes à des vœux de chasteté, tandis qu'ils ne s'étoient jamais imposé à eux-mêmes un pareil joug. « Maintenant, poursuivirent-elles, voici un » jeune homme qui est dans l'heureuse im- » puissance d'être indiscret; une foiblesse » dont il seroit complice, demeureroit ense- » velie dans un profond secret, et s'il en ré-

---

encore vivantes. Il indique le lieu de la scène à Alexandrie; mais le couvent dont il parle étoit situé dans la Calabre.

» sultoit quelque suite fâcheuse, nous avi-» serions aux moyens de nous tirer d'embar-» ras. » Pour abréger l'histoire dont les détails sont un peu libres, toutes les religieuses du couvent devinrent enceintes; Mazet recouvra l'usage de la parole, qu'il n'avoit perdu qu'en apparence, et finit par retourner à son village.

Bocace, dans l'intention de corriger aussi les moines, ne les a pas traités avec moins de sévérité dans ses *Nouvelles*.

Un italien nommé Gorani, dans un ouvrage qu'il a publié cette année, cite plusieurs exemples de leurs désordres; et comme il paroît digne de foi, je vais, d'après son autorité, rapporter quelques faits qui se sont passés tandis qu'il étoit à Naples.

Un moine scélérat, de l'ordre de Saint-Augustin, tua une femme dans une église: ce qui ne l'empêcha pas de continuer à vivre dans son couvent, sans y être troublé par aucunes poursuites, ayant un double titre à l'impunité de son crime; premièrement, sa qualité de moine, et en second lieu, appar-

tenant par les liens du sang à la famille de Gennaro.

Ce moine infâme fréquentoit une femme jeune et jolie. Une des voisines de celle-ci, lui conseilla d'être circonspecte avec lui, lorsqu'elle recevroit ses visites ; mais au lieu de suivre cet avis, elle eut l'indiscrétion d'en faire part à son amoureux, et de lui faire connoître la personne qui le lui avoit donné. Celui-ci résolut de s'en venger : et quelques jours après, appercevant cette pauvre femme dans l'église de son couvent, il s'approcha d'elle, et l'entretint jusqu'à ce que tout le monde fût sorti de l'église ; alors il tira tout-à-coup un poignard de dessous son habit, et le lui plongea dans le sein. Après qu'il eut commis ce lâche assassinat, le prieur de la maison l'envoya dans un autre couvent éloigné de quelques milles, en attendant que la rumeur causée par cet événement, fût appaisée. Quatre mois après, il revint dans la même maison, et célébra, comme auparavant, le service divin dans cette même église qu'il avoit si horriblement profanée par un assassinat prémédité.

Cinq moines récollets assassinèrent cruel-

lement leur supérieur qui les avertissoit d'être plus soigneux à observer les regles de leur ordre.

Un autre récollet qui étoit confesseur d'une jeune et belle femme, l'engagea à prendre les pierreries qui appartenoient à sa famille, et s'enfuit avec elle à Paris. Quand l'argent qu'ils en tirèrent, fut dépensé, il la vendit ou la livra à un autre, et revint à son couvent, où une conduite si criminelle lui fut pardonnée.

Il est étonnant, dit Gorani, que le gouvernement ne fasse aucune attention à de pareils crimes.

Les couvens de religieuses, ajoute le même auteur, sont le théâtre des désordres les plus effrénés.

Selon son calcul, le royaume de Naples, sans y comprendre la Sicile, renferme une population de quatre millions huit cent mille habitans, parmi lesquels il y en a quatre-vingt-huit mille renfermés dans les couvens des deux sexes ou attachés au clergé séculier, et que les vœux de chasteté par lesquels ils se sont liés, doivent faire regarder comme autant d'individus perdus pour la société. Parmi des milliers d'enfans-trouvés qui

naissent dans cette ville, les dix-neuf vingtièmes périssent avant d'arriver à l'âge de puberté.

Gorani dit qu'il faut être à Naples, et voir les couvens de cette ville pour se faire une idée de l'étrange dépravation où les prêtres et les moines de ce pays sont plongés.

Réflexions en faveur des religieuses.

Je suis persuadé que les censures de Gorani contre les religieuses sont trop générales, et je ne doute pas qu'il n'y en ait plusieurs qui embrassent ce genre de vie librement, et qui sont fidèles à l'observation de leurs vœux. Je n'ignore pas qu'à Rome et à Naples, dans les familles où les filles sont nombreuses, les parens, pour ne pas diminuer leur luxe, et pour éviter que leur bien ne soit morcelé par de trop nombreux partages, en forcent quelques-unes, malgré leur répugnance, à entrer dans des couvens. Ces maisons ne peuvent refuser de les admettre, dès que leurs parens exposent aux dépositaires du pouvoir, qu'ils ont soin de se concilier par des présens, que leur fortune ne suffit pas pour faire un sort à tous leurs enfans; et, sans dot, il est rare

que de jeunes personnes trouvent à se marier en Italie.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que des filles ainsi contraintes de se soumettre à la volonté arbitraire de parens dénaturés, tandis qu'elles auroient eu tant d'inclination à suivre le premier des commandemens du créateur, ne mettent pas facilement en oubli, lorsqu'elles entrent dans leur couvent, que ce genre de vie n'est pas celui auquel l'homme est naturellement destiné. Elles se trouvent réunies, dans ces asyles, à d'autres femmes tourmentées par les mêmes regrets, et bientôt toutes ensemble se livrent aux mêmes désordres. Mais comme un gouvernement défectueux et la cruauté des parens en sont la source primitive, on doit avoir quelque indulgence pour celles qui s'en rendent coupables.

J'ai entendu parler d'une jeune personne, dans l'état de Venise, à qui on a fait éprouver une semblable contrainte ; elle paroissoit triste, et déclaroit que, lorsque le tems de son noviciat seroit fini, elle refuseroit de prendre le voile. L'abbesse, pour la gagner, l'exemptoit des rigueurs de la règle, et poussa la condescendance jusqu'à permettre à ses religieuses de représenter une pièce de théâtre,

dans laquelle on donna à remplir à la jeune novice un rôle de reine. Ses parens enchantés de ce projet, lui confièrent toutes les pierreries de la famille pour la parer le jour de la représentation ; mais son amant, mettant à profit une occasion si favorable, lui ménagea les moyens de passer par-dessus le mur du jardin, et s'enfuit avec elle en Hollande.

LETTRE XXVI.

Capoue, (1) 20 Avril 1794.

AYANT une lettre du signor Marco pour M. White, directeur d'une machine hydraulique, établie à environ un mille de cette ville, pour arroser des prairies qui appartiennent au roi de Naples, j'ai été voir les ouvrages exécutés pour y parvenir.

L'après-midi, je rendis visite au procureur d'un grand couvent de religieux, que j'avois connu dans mes précédens voyages. Il me conduisit à une maison de religieuses, pour y voir sa sœur. Nous eûmes beaucoup de plaisir à la grille, à nous entretenir avec plusieurs de ces dames ; comme ce jour étoit celui de

(1) L'ancienne Capoue étoit située à environ huit milles de la ville qui porte le même nom à présent, et est célèbre dans l'histoire, pour avoir amolli, par ses délices, le courage de l'armée d'Annibal.

Pâques, et l'un de ceux où on leur accorde un peu plus de liberté, quelques-unes d'entre elles chantèrent, et d'autres les accompagnoient avec la guittare et le forté-piano.

Je revins à mon auberge, et j'y reçus les adieux du signor Marco, après quoi je me rendis à une *conversation*, chez un ami. Elle étoit à-peu-près comme celle que je vous ai déja décrite. Quelque étrange et ridicule que cet usage puisse paroître, il s'en faut bien qu'il soit aussi scandaleux ici qu'à Venise. Là, la plupart des dames ont une élégante maison qu'on appelle *casina*, séparée de celle de leur famille, où elles passent la soirée avec leurs *ganzos*, et d'autres personnes qui leur tiennent compagnie ; à onze heures du soir, elles se rendent dans leurs loges à l'opéra, où elles restent jusqu'à cinq heures du matin. De-là, elles reviennent *à la casina* pour y souper, et pour jouer jusqu'à ce qu'elles jugent à propos d'aller rejoindre leurs maris et leurs familles. Les dames et les messieurs qui n'ont point de *casina*, passent leur tems dans des cafés (1) avant et après l'opéra.

---

(1) Pendant l'été, les personnes de distinction des

Quelques

Quelques dames ont plusieurs *ganzos*, et toutes les fois qu'elles sont invitées à dîner, ou à quelqu'autres parties, ils les accompagnent, sans qu'il soit besoin de les prier.

Il y a plusieurs théâtres à Venise; mais celui qui est connu sous le nom de *fenice* ou grand théâtre, est un des plus beaux de l'Europe. On y engage, à des prix énormes, les artistes les plus parfaits pour la voix et les instrumens. On n'écoute avec attention que les chanteurs les plus célèbres; les danseurs les plus habiles attirent aussi les regards des spectateurs; le reste ne leur inspire aucun intérêt, et ne sert qu'à remplir les intervalles, et à empêcher qu'on n'entende ce qui se dit dans les loges.

Les hommes favorisés de la fortune, au lieu d'être les protecteurs des classes inférieures, ne se font remarquer que par leur orgueil et leur dépravation. La tyrannie des magistrats est trop connue, pour qu'il soit

---

deux sexes vont au café le soir pour y prendre des rafraîchissemens, tels que des fromages et du punch à la glace, de la limonade, etc.

nécessaire que j'en parle à quiconque l'auroit examinée d'un œil attentif; Venise doit paroître la ville la plus corrompue qu'il y ait en Europe.

LETTRE XXVII.

Naples, 21 Avril 1794.

En arrivant ici, j'ai pris un appartement dans dans une maison garnie, vis-à-vis la belle fontaine, connue sous le nom *di Medina*, près le môle du port; et de mes fenêtres je découvre tout le mont Vésuve.

A peine étois-je arrivé, qu'on a donné l'ordre à tous les habitans de rentrer dans leurs maisons, parce qu'un homme, qu'on devoit exécuter ce jour-là, avoit annoncé qu'une insurrection alloit éclater. Son crime étoit d'avoir interpellé un prêtre qui célébroit une grand-messe, au moment de l'élévation, en lui disant de ne pas tromper le peuple par ces cérémonies superstitieuses; il avoit en outre proféré des blasphêmes, et annoncé que bientôt le roi de Naples seroit déposé, et le pays délivré de sa tyrannie. Il fut arrêté, conduit en prison, et on lui fit publiquement son procès. Il répéta devant les juges tout ce qu'il avoit dit, ajoutant qu'une fois, il

avoit attendu le roi pour l'assassiner; et que quoiqu'il n'eût pu exécuter son dessein, d'autres en viendroient bientôt à bout.

Les juges ordonnèrent qu'il fût mis hors de cour, et renfermé comme fou; mais il soutint qu'il jouissoit de toute sa raison, et demanda à être jugé. En conséquence, il fut condamné à avoir la langue coupée, et à être pendu et brûlé. Alors, il demanda d'un ton hardi, à ses juges, si sa langue seroit coupée avant ou après sa mort? On lui répondit que ce seroit après. « En ce cas, dit-il, je pourrai instruire les spectateurs de ce qu'ils auront à faire; un grand nombre d'entr'eux se joindra à moi, et j'espère qu'ils seront assez forts, non-seulement pour me délivrer, mais encore pour opérer une révolution. » Il étoit né à Palerme, et avoit été élevé dans l'étude des loix : mais il n'y eut pas un avocat qui voulût le défendre, tandis qu'on lui faisoit son procès.

Toutes les troupes qui sont ici, ou dans les environs, ont reçu ordre d'être sur pied le jour de l'exécution. Le condamné a été conduit de la prison à la place publique, bâillonné avec un morceau de bois. Il étoit accompagné de deux prêtres, qui ne cessoient de l'exhorter à se repentir et à révéler ses

complices. Ils lui disoient, s'il consentoit à suivre leur conseil, de l'indiquer par un signe de tête ; qu'en ce cas, ils lui obtiendroient son pardon ; mais il fut inflexible, et leur fit signe de le conduire à la place de l'exécution, où il subit son jugement, sans qu'il se soit élevé le moindre trouble à ce sujet.

LETTRE XXVIII.

Naples, 22 Avril 1794.

Quelques jours avant l'exécution dont je vous ai parlé, plusieurs personnes de distinction ont été arrêtées et conduites secrétement, pendant la nuit, dans des chaises à porteurs dans la prison d'état du château Saint-Elme. Et comme le roi et sa famille étoient alors au palais de Caserte, on donna ordre de surveiller tous ceux qui se rendoient à pied à ce village. Un anglais nommé Hackman, qui se trouvoit dans ce cas, fut examiné; mais comme on ne trouva sur lui, aucune arme, on lui permit de continuer sa route; il demeure à Naples, dans la même maison que moi; il a parcouru la plus grande partie de l'Europe à pied. J'espérois tirer de lui beaucoup de lumières utiles; mais il a trompé mon attente, en me disant qu'il passoit son chemin sans prendre garde à quoi que ce fût.

L'exécution du légiste sicilien me rappelle

une loi promulguée, il y a quelques années, par le feu empereur Pierre Léopold, en Toscane, tandis qu'il en étoit grand-duc. Cette loi ordonnoit la destruction de tous les instrumens de torture et de mort, et commuoit cette dernière peine en celle des galères, pour un nombre d'années proportionné à la gravité du crime. Les jours ouvriers, les criminels étoient employés à des travaux pénibles, dans les rues ou dans les bâtimens publics; ils étoient enchaînés deux à deux, et portoient un écriteau où leurs crimes étoient indiqués. Cette loi a produit un effet très-utile; car, ayant passé plus de huit ans en Toscane, et ayant fait des recherches à ce sujet, j'ai trouvé que les crimes y étoient moins fréquens qu'avant l'abolition de la peine de mort.

LETTRE XXIX.

Naples, 24 Avril 1794.

Vous ayant parlé, dans ma dernière lettre, du grand-duc de Toscane Léopold, j'ajouterai à ce que je vous ai déja dit de ce prince, que, tandis qu'il étoit à Florence, il ne manquoit jamais, les lundis et les samedis, de recevoir, dans un de ses palais, les plaintes et les pétitions que ses sujets, de tout rang, vouloient lui présenter. Désirant voir cette cérémonie, ce qui n'étoit accordé qu'à ceux qui avoient quelque pétition à prétenter, je m'adressai à l'un des sous-secrétaires du grand-duc; je le priai de m'écrire une pétition par laquelle je demandois à voir sa manufacture de draps, établie dans la vieille forteresse de cette ville. En entrant dans une grande chambre garnie de bancs pour asseoir les pétitionnaires, j'y trouvai déja réunies plus de quarante personnes de tout sexe et de toute profession. Ma pétition fut reçue par un gen-

tilhomme de la suite du grand-duc, et portée dans une petite chambre voisine, où ce prince étoit assis auprès d'une table à écrire. Je fus appelé à mon tour, et lorsque je fus devant lui, il me dit, tenant ma pétition à la main : « Vous appartenez, monsieur, à la factorerie » anglaise de Livourne ? » Je lui répondis que oui, et que je m'estimois heureux de vivre sous la protection des sages loix de son altesse royale. Alors il mit ma pétition sur une chaise qui étoit à côté de lui, et me considérant avec beaucoup d'attention, il me demanda si je n'avois pas d'autre requête à lui présenter ? Je lui répondis que non, et je me retirai.

Le lendemain matin, on m'apporta un ordre adressé au directeur de la manufacture, qui lui enjoignoit de m'en laisser voir toutes les parties. Je les examinai avec une grande attention, et je fus surpris du dégré de perfection où elles avoient été portées. Cependant je trouvai que le prix des draps superfins étoit encore plus cher que celui des draps anglais de la même qualité. Le directeur l'attribuoit à ce qu'il entroit plus de matière dans la composition des siens, et me dit qu'on avoit essayé plusieurs fois, sans succès, de se modeler en ce point sur les anglais.

Le grand-duc étoit généreux, charitable; il recherchoit avec soin les personnes dignes de ses bontés, et quiconque avoit rendu des services à lui ou à ses ministres, ou avoit seulement essayé d'en rendre, étoit sûr d'en être récompensé. Par l'effet de ses sages loix, les assassinats sont très-rares en Toscane, et pendant tout le tems que j'y ai résidé, je n'ai eu connoissance que d'un seul vol commis sur les grands chemins. Le petit peuple, à la vérité, dérobe souvent des bagatelles; mais il arrive rarement qu'il vole des objets de quelque prix.

Les procès, à Naples comme à Venise, sont longs et dispendieux; car, quoique la législation y soit basée sur les loix romaines, les gens de loi la dénaturent, et quelquefois le même avocat rançonne les deux parties. Au reste, les procès s'instruisent toujours par écrit, ce qui me paroît très-préjudiciable aux intérêts du pauvre.

Léopold rendit une loi par laquelle il abolit la contrainte par corps pour dettes. Il paroît juste, en effet, que les biens seuls répondent de leur acquittement, et qu'en cas de faillite,

tous ceux qui appartiennent au débiteur, deviennent la propriété des créanciers, à l'exception des instrumens de sa profession, et de quelques meubles pour l'usage de sa famille. On objecta que cette loi empêcheroit l'homme riche de prêter de l'argent au pauvre industrieux. Léopold fut d'une opinion contraire : « Les hommes probes et laborieux, » dit-il, trouveront toujours le crédit dont » ils auront besoin; c'est à ceux qui ont des » fonds en leur possession, à bien prendre » garde de les placer à la légère, d'avoir l'œil » sur leur débiteur, et de voir s'il se conduit » avec économie. »

J'ai vu avec une grande satisfaction les hôpitaux pour les malades établis par Léopold, à Florence et à Pise. Ils sont tenus dans le meilleur ordre, et les médecins, aux soins de qui ils sont confiés, sont très-bien payés. Au-dessus de la porte de celui de Pise, on lit cette inscription : *Providentiâ Leopoldi, patris pauperum.* Et rien n'est plus vrai; car jamais prince absolu ne s'est montré si jaloux du bonheur de son peuple. C'est à la liberté du commerce qu'il a établie, que la Toscane est redevable de l'état de prospérité dont elle jouit. L'agriculture y est si

florissante, qu'on n'y voit pas un pouce de terre sans culture ; ce qu'on ne sauroit dire d'aucune autre contrée de l'Italie.

Ce prince éclairé a également protégé les sciences et les beaux arts. Il n'y a rien d'égal, en Europe, à sa galerie de tableaux et de statues. Son cabinet d'histoire naturelle, confié aux soins du signor Fontana, mérite d'être admiré, tant pour le prix que pour le grand nombre des objets qui le composent. On les voit rangés dans un bel ordre, et séparés par classes, dans divers appartemens où personne n'éprouve de difficultés à être admis.

Il y a quelques années, il existoit quatre académies de belles-lettres à Florence; Léopold les a réunies en une seule, à laquelle il a nommé un président, deux secrétaires et deux censeurs, et qui tient deux séances par semaine, où les étrangers ont un libre accès. Les membres ouvrent alternativement la séance par un discours sur un sujet de leur choix. Ensuite un secrétaire invite les autres académiciens, et même les étrangers, à lire quelque ouvrage de leur composition. Les académiciens, à l'exception de ceux qui ont quelque office à remplir, n'ont point de

places distinguées, chacun, à mesure qu'il entre, s'assied où il juge à propos.

Léopold désiroit que cette académie achevât le dictionnaire italien commencé par celle *Della Crusca ;* mais elle s'en est excusée, en disant que ce seroit une entreprise téméraire, vu que la langue n'étoit pas encore fixée. Les habitans de Sienne ont la réputation de la parler plus purement qu'on ne fait dans toutes les autres villes de l'Italie; mais encore peut-on distinguer la langue de l'Arioste, du Tasse et de Bocace, et jusqu'à ce qu'on se soit accordé sur celui qui mérite la préférence, ou sur ce qu'il faut rejeter de chacun de ces auteurs, on ne pourra pas affirmer qu'il y ait une langue italienne proprement dite; c'est du moins la remarque que j'ai entendu faire dans une des séances de l'académie. Le comte Alfieri, dans ses belles tragédies, a essayé de fixer la langue, en mêlant les manières des différens auteurs; mais cette tentative n'a réussi ni à Venise, ni à Naples, ni à Rome; de sorte que cette langue est encore dans un état imparfait.

Environ à un mille de Florence, est situé le palais, connu sous le nom de *Poggio impériale :* il a peu d'étendue; mais il est très-beau; Léopold avoit coutume d'y résider sans

gardes, et avec une suite très-peu nombreuse. Les lundis, nombre d'habitans de la campagne s'y rendoient pour voir ce palais et le prince qui y demeuroit; le moindre d'entr'eux pouvoit lui parler comme à un père.

Son armée se monte à peine à 4000 hommes, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir la la fermeté de supprimer plusieurs maisons de moines et de religieuses. Il est vrai qu'il étoit bien instruit des désordres qui y régnoient; et il ne voyoit manger qu'à regret, par ces êtres inutiles, le pain des hommes laborieux. La culture prospère dans ses états; son peuple est heureux, et la population y acquiert chaque jour un dégré d'accroissement inconnu avant le règne du sage Léopold.

LETTRE XXX.

Naples, 6 Mai 1794.

Après avoir donné mes premiers soins aux affaires qui m'ont amené ici, je me suis presenté chez dona Maria, avec la lettre de recommandation que son amie Faustina m'avoit remise pour elle. Je l'ai trouvée, ainsi que son époux : tous les deux étoient en grand deuil; mais je n'ai pas osé leur demander qui ils avoient perdu. Ils m'ont reçu comme notre amie commune le désiroit. Le mari, don Filippo, étoit un avocat célèbre par ses talens; mais ayant hérité d'une grande fortune, il a quitté le barreau. Son épouse est parente de Faustina, à un dégré éloigné, et, avant son mariage, a vécu à Rome, pendant deux ans, avec elle ; ce qui les a liées d'une étroite amitié.

Ayant le désir de connoître un peu les loix napolitaines, dont jai entendu parler d'une manière étrange, je priai mon ami, car c'est

ainsi que j'appelle don Filippo, de me conduire au barreau, pour m'y faire entendre les plaidoieries, lorsqu'il auroit quelques momens de loisir.

LETTRE

LETTRE XXXI.

Naples, le 7 Mai 1794.

Je me suis rendu ce matin, chez dona Maria : on m'a introduit dans sa chambre, où je l'ai trouvée au lit : elle m'a prié de m'asseoir auprès d'elle. Quatre de ses enfans étoient là, avec un prêtre qui les instruisoit : elle pria celui-ci de remettre sa leçon au lendemain; et après que j'eus caressé les enfans, qui étoient réellement fort jolis, elle leur dit de se rendre auprès de leur gouvernante, et d'avertir leur père que j'étois arrivé. On apporta le café; et nous déjeûnâmes tous trois ensemble; après quoi don Filippo se retira, en me disant qu'il avoit quelque chose d'important à faire; mais qu'il seroit exact à se rendre à midi pour m'accompagner au palais.

Son épouse me pria de l'excuser si elle en avoit agi avec moi comme avec un étranger, lors de mon premier voyage à Naples. « Mon amie, ajouta-t-elle, dans la lettre que

» vous m'avez remise, me prie, dans les ter-
» mes les plus expressifs, de vous traiter comme
» si vous étiez de notre famille : j'espère que
» tandis que vous serez à Naples, vous vou-
» drez bien regarder ma maison comme la
» vôtre. Je vous trouve heureux d'avoir connu
» les deux dames que vous avez laissées à
» Terracine; leur mérite est au-dessus de mes
» expressions : et je conserverai toujours pour
» elles les plus tendres sentimens d'estime et
» d'affection. »

Etant invité à bannir toute gêne de notre commerce, je me hasardai à lui demander de qui elle portoit le deuil? Elle me répondit que c'étoit de son ami, (son sigisbé) qui étoit mort depuis quelques semaines ; que désormais elle n'en auroit jamais d'autres, si son mari vouloit y consentir. Qu'en ne formant plus de liaison de cette nature, elle se ménageroit plus de tems pour veiller à l'éducation de ses enfans; mais qu'elle craignoit de n'obtenir son aveu qu'avec peine sur ce point, parce qu'il étoit attaché lui-même à une dame d'un grand mérite.

« Vous avez, lui dis-je, madame, quatre
» enfans charmans. » « J'en ai, me répondit-
» elle, quatre autres que vous n'avez pas en-
» core vus. » Et ayant sonné, elle donna ordre

qu'on avertît leur gouvernante de les amener. Ils étoient plus jeunes que les quatre premiers. Leur nombre excitoit ma surprise, la mère paroissant être encore dans la plus florissante jeunesse. « Madame, lui dis-je, vous » n'avez pas perdu de tems. » « Je soupçonne » que quelque allusion s'offre à votre pensée, » me répondit-elle; car nos amies communes » m'ont fait part de vos entretiens sur le si- » gisbéisme; je conçois bien qu'on peut faire » quelques légères objections contre cette » coutume; mais je ne saurois pour cela, la » désapprouver entièrement : car dès que nos » maris ont un attachement de ce genre, je » crois que nous avons aussi le droit incon- » testable de nous attacher à un ami. » « Ose- » rois-je vous demander, lui dis-je, madame, » combien, parmi vos belles demoiselles, il y » en a de destinées à être religieuses ? » « Dieu me préserve, répliqua-t-elle, d'en » mettre une seule dans un couvent ! mon » mari n'en a pas plus le dessein que moi; » nous diminuerons nos dépenses, et nous » nous ménagerons par-là, le moyen de les » doter toutes. » Je lui demandai si elle avoit lu ce que Gorani a écrit sur ce sujet? Elle me répondit que cet ouvrage étoit dans sa bibliothèque. « Cet auteur, ajouta-t-elle, me

» paroît un peu sévère; cependant la peinture » qu'il a faite des couvens, n'est pas trop » exacte. Je veux, l'un des jours qui vont » suivre, vous conduire dans l'une de ces » maisons, où j'ai une parente éloignée qui » est religieuse; et je présume que vous serez » bien aise de la voir. »

Don Filippo étant arrivé à l'heure dont nous étions convenus, elle le pria d'aller chercher sur sa toilette, l'eau avec laquelle elle avoit coutume de se laver le sein; et elle en fit usage tandis que nous nous promenions dans la chambre. Je demandai à don Filippo si elle ressentoit quelque indisposition? Il me répondit que non; mais que chaque fois qu'elle servoit un de ses enfans, elle employoit cette eau pour rendre à son sein la forme et la beauté qu'il avoit avant qu'elle ne fût mariée. Ayant témoigné le désir de connoître la composition de ce cosmétique, elle me promit de me la donner par écrit, ainsi que la manière de s'en servir, aussi-tôt qu'elle seroit habillée. « Si vous voulez en faire usage pour quelque » amie, me dit-elle, d'un ton fort gai, je vous » instruirai avec encore plus de soin. Non- » seulement il ne peut nuire, mais il est en- » core utile à la santé, et on peut l'employer » avec la même sécurité que l'eau pure dont

» on se lave le visage. Je suis surprise que » les dames de qui vous m'avez remis une » lettre, ne vous en aient pas parlé; car c'est » elles qui l'ont inventé, et elles ont eu la » complaisance de m'en donner la composi- » tion. Vous serez moins surpris, après ce que » je viens de vous dire, de l'air de jeunesse » que vous avez admiré en elles. » Son mari, que ce discours faisoit sourire, m'avertit que le carosse étoit prêt.

Audience d'une cour de justice.

Don Filippo me conduisit d'abord au tribunal civil. L'escalier étoit tout couvert de boue, et de plus, embarrassé d'une foule d'hommes de loi, d'écrivains, d'avocats qui montoient et descendoient; de sorte que nous n'y passâmes pas sans difficulté. Etant entrés dans l'auditoire, nous vîmes cinq juges sur le siége, à qui on portoit fort peu de respect; car les avocats parloient et rioient sans égard pour la décence, tandis qu'on lisoit les procédures: car c'est ainsi que s'instruisent tous les procès. Nous nous assîmes auprès de la barre, vis-à-vis des juges, et don Filippo m'invita à écouter, avec attention, l'avocat qui lisoit en ce moment. Il étoit un des plus

célèbres de Naples ; il s'exprimoit avec tant de force, il établissoit les faits d'une manière si claire, et son éloquence me parut si entraînante, que je ne doutai pas que la cause de son client ne fût bientôt victorieuse. Don Filippo me dit que ce procès s'instruisoit devant la cour depuis sept ans, et qu'il n'étoit pas invraisemblable qu'il en fallût encore sept autres pour le terminer. Après avoir resté là trois heures, et avoir entendu l'avocat de la partie adverse, nous sortîmes, et nous en retournâmes à la maison. Don Filippo me dit: « Vous paroissez étonné qu'un procès soit si » long-tems indécis ; mais il faut vous dire » que nous avons ici des gens de loi de toute » sorte de dénomination, dont le nombre » s'élève à onze mille ; il faut que tous ces » gens-là vjvent. Et lorsque ceux qui sont » étrangers à ce métier, s'imaginent que la » décision d'une affaire approche, on produit » des témoins subornés pour remettre en » question ce qui avoit été prouvé par d'au- » tres. » Je lui dis que j'avois entendu accuser les juges de n'être pas inaccessibles aux présens. « Je suis fâché, me dit-il, d'être » obligé de partager cette opinion. Les ho- » noraires qu'ils reçoivent sont très-modiques : » il faut qu'ils vivent avec la décence conve-

» nable à leur emploi. Voilà ce qui les ex-
» pose à se laisser tenter par ce moyen. »

Dès que les plaidoiries relatives à une affaire, sont terminées, les étrangers se retirent, et les juges préparent leur décision sans beaucoup délibérer, parce qu'elle sera peut-être soumise à dix révisions : c'est là le fléau du pays de Naples. La loi civile est un véritable cahos; car il n'y a pas de constitution fixe dans l'état; et bien souvent on ne sait de qui attendre, dans les affaires, une décision souveraine.

La Sicile est encore dans une pire situation ; des barons tyranniques y font jeter dans les prisons leurs vassaux, en vertu d'un ordre écrit, dans lequel ils ne donnent pas d'autre raison d'un tel acte, sinon que *c'est leur plaisir*. L'autorité dont ils jouissent, est si grande, qu'ils peuvent même impunément les faire mettre à mort.

Les affaires criminelles à Naples, s'instruisent aussi par écrit. Les prisonniers à qui leur fortune ne permet pas de se procurer un avocat, en ont un nommé par la couronne, et qui porte le titre de *défenseur des pauvres*. Lorsqu'une sentence de mort est prononcée, elle ne peut être mise à exécution que l'accusé n'ait confessé son crime. S'il ne

l'avoue pas sur-le-champ, on le met dans un cachot, où on ne lui donne qu'un peu de pain et d'eau pour sa nourriture ; il y reste jusqu'à ce qu'il meurt ; et s'il se détermine à l'aveu qu'on lui demande, on le conduit au supplice.

« Tandis que j'ai exercé la profession d'avocat, me dit don Filippo, j'ai vu rendre, » dans des affaires civiles et criminelles, des » jugemens révoltans pour la justice et pour » l'humanité. » Il alloit m'en citer quelques exemples ; mais étant avertis que le dîner étoit sur la table, nous fûmes rejoindre sa femme et ses aimables enfans.

LETTRE XXXII.

Naples, 10 Mai 1794.

J'AI remis à sir William Hamilton, envoyé de la cour de Londres à Naples, la lettre dont je vous ai parlé en vous écrivant de Livourne; il m'a reçu avec la politesse que tout le monde lui connoît.

Ses écrits ont le mérite d'avoir répandu beaucoup de lumière sur l'histoire ancienne; il possède un muséum précieux qui renferme une collection curieuse d'antiquités rares qu'il a achetées à grands frais de ceux qui les avoient tirées des ruines d'Herculanum et de Pompeia. Les figures et les hiéroglyphes empreints sur plusieurs des vases et des urnes qui se trouvent dans son cabinet, confirment quelques-unes de ses idées sur des époques antérieures à celles de l'histoire. Il a eu la bonté de me les expliquer lui-même, et je me suis empressé de consigner dans mon livre de voyage les détails qu'il m'a donnés sur ce sujet.

LETTRE XXXIII.

Naples, 14 Mai 1794.

Ma première excursion a eu pour objet de parcourir le Mont-Vésuve, qui est éloigné d'ici d'environ cinq milles. A-peu-près à deux milles du pied de cette montagne étoit située la grande ville d'Herculanum, (1) qui fut ensévelie sous la lave brûlante vomie par ce volcan, lors de l'éruption de l'année 79 de J.-C., sous le règne de l'empereur Titus. Sur les ruines de cette ville s'élève maintenant celle de Portici, qui est remarquable par sa grandeur et sa beauté; on a bâti dans le même

(1) L'historien Denis d'Halicarnasse, dit que cette ville ancienne avoit été fondée par Hercule Fenicius; une tradition dont la vérité paroît douteuse, donne cet Hercule pour être le même personnage qu'Eschol, contemporain et ami du patriarche Abraham; c'est encore de lui, selon la même autorité, que les colonnes d'Hercule, près le détroit de Gibraltar, ont tiré leur nom.

lieu l'un des palais du roi de Naples, et un vaste édifice destiné à être le dépôt du grand nombre de raretés antiques que l'on retire de tems en tems du sein des villes ensévelies jadis sous des torrens de laves, et sous les cendres du volcan.

Connoissant un officier d'artillerie au service du roi, qui résidoit à Portici, je le priai de m'accompagner; nous montâmes ensemble jusqu'au sommet du Vésuve; et jetant les yeux dans le cratère du volcan, nous ne vîmes rien autre chose que de la fumée, de sorte que nous fûmes bien peu dédommagés de la fatigue que ce voyage nous avoit occasionnée; mais mon guide ayant un libre accès dans le muséum du roi, il m'y conduisit, m'en fit voir toutes les parties, et eut la complaisance de me donner des explications détaillées sur ce grand nombre d'objets qu'il renferme, et qui prouvent à quel degré de perfection les arts s'étoient élevés chez les grecs : les habitans des villes détruites par le volcan, ne le cédoient pas en ce point à ceux de Corinthe, et excelloient sur-tout dans les vases, les urnes et dans les instrumens nécessaires à l'usage des cuisines; les ouvrages de leur industrie servent maintenant de modèles dans nos manufactures.

A l'extrémité de l'une des galeries, il y a une petite chambre que l'on tient fermée ; comme nous n'avions point de dames avec nous, mon ami ordonna de l'ouvrir ; nous y vîmes un groupe représentant un satyre accouplé avec une chèvre ; une telle production est tellement indécente, que si elle m'avoit appartenu, je l'aurois précipitée dans le volcan dont les laves l'avoient autrefois engloutie.

Quelques-unes des chambres du muséum sont ornées d'un pavé en mosaïque, qui a été tiré des maisons de Pompeïa ; on voit dans l'une d'elles, placée en bel ordre, des instrumens de physique et de chirurgie, qui prouvent que les romains et les grecs avoient fait de grands progrès dans ces sciences utiles.

Les livres qui appartenoient au public ou aux particuliers de la ville de Pompeïa, sont écrits sur des feuilles d'arbres, qui, ayant été mises en rouleau dans l'origine, et ensevelies ensuite pendant un si grand nombre de siècles, ne peuvent être dépliées maintenant qu'avec la plus grande difficulté. Il y a un homme de lettres attaché par le roi à ce muséum qui, par le moyen de fils de soie placés dans un étui de verre, fait quelques progrès dans le dé-

ploiement de ces manuscrits; et lorsqu'il plaira à sa majesté de les rendre publics, sans doute on les lira avec intérêt, et on y trouvera bien des idées utiles pour les arts et pour les sciences, qui étoient vulgaires dans ces siècles reculés, et qui se sont perdues pendant les longues ténèbres de la barbarie.

LETTRE XXXIV.

Naples, 18 Mai 1794.

Je passe la plupart de mes soirées au pied du Vésuve, dans la maison de sir James Douglas, consul d'Angleterre à Naples. C'est un homme plein de mérite, et sa femme et ses enfans sont extrêmement aimables. Leur séjour étant voisin de Portici, j'y vais souvent voir mon ami qui y demeure. J'ai été l'un de ces jours derniers, avec lui, de grand matin, visiter la cité d'Herculanum; (1) nous y descendîmes, à la lueur d'un flambeau, par un étroit passage voûté. Le plus beau des édifices qu'on y voit, est un vaste théâtre; c'est un ouvrage d'architecture très-remarquable. L'orchestre

(1) Le hasard fit découvrir cette ville à un laboureur du pays, en l'année 1689; mais ce ne fut que sous le règne de Charles III, dernier roi d'Espagne, à Naples, qu'on commença les excavations pour trouver des antiquités utiles à l'avancement des arts et des sciences.

et le lieu de la scène sont très-bien conservés; les bancs pour asseoir les spectateurs, sont de pierre, et il y en a plusieurs de brisés. L'air épais et humide de cette cité souterraine, refroidit tellement ma curiosité, que sans chercher à rien voir de plus, je regagnai l'air libre avec mon guide, et considérai avec admiration les magnifiques bâtimens actuellement assis sur une plaine de laves, et qui couvrent la ville autrefois si renommée d'Herculanum.

LETTRE XXXV.

Naples, 19 Mai 1794.

J'AI été dernièrement avec mon ami don Filippo, voir la ville antique de Pompeïa, Denis d'Halicarnasse la dit antérieure à Herculanum. Il place cette dernière ville entre Naples et Pompeïa; celle-ci fut ensévelie sous les cendres du Vésuve, et Herculanum fut couvert à la fois de cendres et de laves, lors de la célèbre éruption qui arriva sous Titus.

Pompeïa fut découverte en 1755, par un cultivateur qui plantoit une vigne, et qui, en creusant la terre, frappa avec sa bêche un pan de maçonerie; ce fut un éveil pour d'autres plus curieux que lui; ils écartèrent quelques décombres, et découvrirent de superbes colonnes de marbre; le feu roi d'Espagne, qui régnoit alors à Naples, en étant instruit, acheta tout le terrein sous lequel il croyoit Pompeïa ensévelie, et fit travailler à découvrir les bâtimens. La première chose que l'on trouva, fut une des portes de la ville, et par les emblêmes

blêmes dont elle étoit couverte, on a conjecturé qu'elle étoit consacrée aux divertissemens et aux plaisirs.

Le roi actuel a fait continuer les travaux, et déblayer une rue qui a près d'un mille de long, qui commence à la porte dont je viens de parler, et qui aboutit à une autre toute semblable; et il paroît que cette rue traverse toute la cité. En dehors des murs, on a trouvé quelques tombeaux, ce qui indique que le terrein où on les a placés étoit consacré aux sépultures.

Toute cette rue est maintenant nétoyée des matières volcaniques qui l'encombroient; il en est de même du double rang de maisons qui la bordent. On en a ouvert les portes, les fenêtres, et les peintures à fresque, dont plusieurs sont décorées, ont été parfaitement conservées. Une grande quantité de meubles qui les garnissent, est dans le meilleur état, et on voit dans plusieurs chambres un beau pavé en mosaïque, qui n'a éprouvé aucun dommage.

LETTRE XXXVI.

Naples, 20 Mai 1794.

Ayant passé la nuit dans une maison voisine de Pompéïa, nous sommes retournés ce matin parcourir cette ville de nouveau. Le premier objet que nous avons examiné, c'est le théâtre, qui est entiérement désobstrué de décombres. Il n'est pas si grand que celui d'Herculanum ; mais il est plus richement décoré de statues, de peintures, d'inscriptions et d'autres antiquités. On voit aussi, dans cette ville, un bâtiment spacieux, que l'on conjecture avoir servi de caserne pour des soldats ; car, dans quelques-unes des chambres, on a trouvé des armes, qui sont même si bien conservées, qu'on pourroit encore en faire usage. Je ne veux pas passer sous silence un temple consacré au dieu Priape : on voit sur la porte de ce temple une figure dont je ne ferai pas la description. Le culte de ce dieu n'étoit pas si burlesque qu'on le croit communément. Les cérémonies religieuses s'exécutoient dans

le temple, avec un grand recueillement, par des prêtres et des vierges; et ces dernières, avant d'être admises à une telle fonction, étoient soumises à un examen sévère, dont le but étoit de s'assurer qu'elles étoient dignes d'un tel emploi. Le dieu au culte duquel on les consacroit, étoit regardé comme ayant une grande influence sur la multiplication de la race humaine, et la jouissance d'un pouvoir si important, lui faisoit rendre un culte pompeux et régulier. Mon ami m'a donné un ouvrage assez étendu sur ce sujet; mais cela passeroit les bornes d'une lettre, et, d'ailleurs, cette matière ne s'accorde guères avec la décence. Il m'a donné une des petites figures (1) qui représentent ce dieu, et qu'on a trouvées dans le temple : on croit que les prêtres les distribuoient à ceux qui y venoient pour offrir leurs vœux.

Si cette cité antique et célèbre autrefois, appartenoit à des maîtres plus jaloux de répandre la lumière sur l'histoire des siècles qui précédèrent sa destruction, elle seroit bientôt nétoyée des cendres qui l'encombrent, et je ne doute pas qu'on n'y recueillît un nombre considérable de précieuses antiquités.

(1) Il y en avoit d'autres plus petites que les femmes portoient sur leur sein.

LETTRE XXXVII.

Naples, 21 Mai 1794.

QUITTANT cette partie de la côte, nous prîmes un large bateau, et nous nous rendîmes au côté opposé de la magnifique baie de Naples, pour examiner les antiquités qui s'y trouvent. Je ne vous en ferai pas le détail, assez d'autres en ont parlé.

Nous avons dîné au promontoire de Misène, d'où Pline le jeune, écrivoit à Tacite son ami, et lui décrivoit sa fuite, pour échapper, avec sa mère, à la pluie de cendres brûlantes et de pierres dont le Vésuve couvroit toutes les terres qui l'environnent. De l'autre côté de la baie, dans le même instant, son oncle Pline l'ancien, ce célèbre et courageux philosophe, voulant aller secourir une dame qui se trouvoit exposée au plus grand danger, fut contraint de s'asseoir à terre pour se reposer; là, les vapeurs sulphureuses du volcan et les cendres qu'il vo-

missoit, l'étoufferent, le jour même où les villes malheureuses de Stabia et de Pompéïa furent ensévelies. (1)

---

(1) Pline l'ancien, qui étoit alors commandant de la flotte de Misène, fit mettre en mer quelques galères, pour aller au secours de Bectina, femme de son ami Bassus, qui se trouvoit exposée au danger le plus imminent, la maison qu'elle habitoit étant située près du Vésuve.

LETTRE XXXVIII.

Naples, 24 Mai 1794.

Dans le cours de notre promenade, mon ami se rappellant qu'une affaire importante l'appeloit à Naples, prit un bateau pour s'y rendre; pour moi, je poursuivis à pied, le cours de mes recherches, assisté d'un cicérone napolitain, que j'avois pris pour m'expliquer ce qui mérite d'être connu; mais comme il m'étoit très-peu utile, vu que son savoir étoit fort mince, je l'ai congédié.

M'étant arrêté à une petite auberge, je demandai à l'hôte pourquoi tant de personnes étoient accourues sur le rivage de la mer ? (1) Il me répondit qu'elles venoient voir le roi

(1) Dans le voisinage du Pausilipe, où se trouve le cumanum ou l'académie, et où existoit jadis une maison de campagne qui avoit appartenu à Cicéron.

qui faisoit une partie de pêche, et que dans ces occasions, il désiroit qu'on ne fit aucune attention à son rang. Je m'empressai d'aller le considérer ; il étoit en veste, avec les manches de sa chemise retroussées, et vendant du poisson le plus cher qu'il pouvoit. Il aida à tirer les filets sur le rivage ; j'attendis que cela fût fini, et je fis emplette d'un poisson. Le roi prend souvent le plaisir de la pêche, ce qui ne fait tort à aucun de ses sujets ; il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de la chasse pour laquelle il a également beaucoup de passion. J'ai ouï dire que si quelque sanglier, ou une autre bête fauve, sort de ses parcs, ou de ses bois, par les points de leur contour qui ne sont pas enclos, et entre sur les terres de quelque propriétaire ou fermier, le roi leur envoie sur-le-champ l'ordre de ne pas les troubler ni les tuer ; et il leur enjoint également de ne pas couper les arbres et les buissons qui peuvent servir de remise au gibier. Il seroit superflu d'observer combien un tel usage est oppressif ; car non-seulement les bois deviennent, par-là, un bien presqu'inutile pour les propriétaires, mais les bleds qui sont d'un bien plus grand prix à leurs yeux, sont encore mangés et foulés aux pieds par ces animaux, qu'il leur est dé-

fendu de tuer ou d'expulser. Quelle différence entre une telle violation de la propriété, et la manière d'agir du roi et de la noblesse en Angleterre, qui paient généreusement tous les dommages que causent les chevaux et les chiens, lorsqu'ils prennent le plaisir de la chasse !

LETTRE XXXIX.

Naples, 25 Mai 1794.

AYANT fait marché à Misène avec un homme, pour porter mes effets, j'ai attaché dans un mouchoir le poisson que j'avois acheté, et j'ai pris à pied le chemin de *Solfo-Terra*. Dans une ferme qui en est voisine, je priai les habitans de la maison de faire cuire mon poisson, tandis que j'irois voir le gouffre dans lequel un feu souterrain tient le soufre dans une continuelle ébullition. L'opinion commune est que cet abîme a une communication sous la mer avec le Vésuve, et on prétend que le soufre qu'il contient, s'élève ou s'abaisse en proportion de ce que le volcan est plus ou moins agité. Après avoir considéré ce phénomène, je retournai à la ferme qui ne seroit regardée en Angleterre que comme une chaumière ; j'y passai la nuit, et le lendemain je payai le maître pour m'avoir logé, et pour quelques bagatelles qu'il m'avoit fournies ; je fis aussi un petit présent à sa fille,

sur quoi le père me dit que pour peu de choses de plus, je pourrois la prendre, et l'emmener à Naples avec moi. (1) « Je n'ai, » ajouta-t-il, que cet enfant; mais les moyens » de pourvoir à ses besoins me manquent; » elle a bientôt treize ans, je ne veux plus » en être chargé. » Je lui répondis que je n'avois qu'un court séjour à faire à Naples; mais que je chercherois à lui trouver une place de servante dans quelque maison de ma connoissance. Je lui demandai si elle savoit lire? Il me répondit que ses moyens ne lui avoient pas permis de lui donner une éducation si relevée.

J'aurois peine à vous donner une idée exacte de l'ignorance et de l'état sauvage où vivent

(1) Cette offre me rappelle ce que tout le monde sait bien, qui se pratique en Georgie et en Circassie, sur les bords de la mer Noire, où les pères vendent leurs filles, si célèbres par leur beauté, à des marchands qui vont dans ces contrées pour les acheter, à dessein de les revendre en Turquie et sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Les gens riches de Tunis, qui ne veulent pas prendre plusieurs épouses, achètent souvent de ces Georgiennes, etc.; et dès qu'elles commencent à leur déplaire, ils les vendent à d'autres à un prix moindre que celui qu'ils en ont donné.

les paysans du royaume de Naples. Si je vous les dépeignois tels qu'ils sont, vous croiriez que je suis dans un pays barbare, et non pas dans une contrée autrefois si célèbre pour le savoir et la politesse.

Après avoir pleinement satisfait ma curiosité, je ne voulus pas rester plus long-tems sur la côte, et je me rendis à Naples.

LETTRE XL.

Naples, 30 Mai 1794.

AUJOURD'HUI, à l'instant où je finissois de dîner, le fermier dont je vous ai parlé dans ma lettre précédente, entroit dans mon auberge, et demandoit à me voir; le domestique l'introduisit dans la chambre où j'étois; sa fille l'accompagnoit, un peu mieux mise que le jour où je l'avois vue la première fois; elle avoit un corset, un jupon, et un linge grossier autour de la tête; tel est l'habillement que les villageoises portent les dimanches. Ayant demandé au père quel motif l'amenoit, il me répondit qu'il venoit me présenter sa fille, conformément à mes ordres. Fort étonné de l'entendre parler ainsi, je lui dis qu'il n'avoit jamais reçu de moi d'ordre semblable, et que je lui avois seulement promis de placer sa fille en qualité de servante dans quelque bonne maison, si cela étoit en mon pouvoir; mais il persista à soutenir qu'il ne l'auroit pas amenée, s'il n'avoit su que c'étoit ma

volonté. Imaginant que son but étoit d'avoir encore de moi quelque bagatelle, je fus chercher ma bourse dans ma chambre à coucher, et en rentrant dans le salon, je vis qu'il avoit ôté à sa fille ses vêtemens, puis, la faisant tourner, « voyez, dit-il, puisque vous » êtes peintre, (1) le joli modèle que vous » aurez à copier; » et dès qu'il eut proféré ces paroles, il s'enfuit de la maison, me laissant dans un étonnement que je ne puis exprimer. Je dis à la fille de reprendre ses habillemens; après quoi elle me raconta que son père avoit été mis dehors de sa ferme, pour avoir manqué à payer la rente qu'il devoit au propriétaire, et qu'il étoit venu à la ville avec sa femme pour y trouver quelque occupation. Je chargeai mon domestique d'aller demander à un homme de loi que j'avois pour ami, de quelle manière je devois me conduire en cette circonstance; mais il

(1) Cette opinion lui est venue sans doute de m'avoir vu dessiner quelques perspectives, tandis que j'étois chez lui. Il y a beaucoup de filles que leurs pères et mères conduisent ainsi chez des peintres ou des sculpteurs, pour leur servir de modèles; mais avant que ces artistes les agréent, il faut qu'ils les aient vues toutes nues.

étoit à sa campagne, et ne devoit en revenir que le lendemain ; alors j'eus recours à la maîtresse de la maison, et la priai de permettre que la petite villageoise couchât avec une de ses servantes jusqu'à ce que mon ami fût de retour de la campagne. D'abord l'hôtesse vouloit que ma protégée fût mise à la porte ; mais cette pauvre créature s'étant mise à pleurer, elle en fut touchée, et consentit qu'elle restât.

Le lendemain, l'homme de loi étant de retour, vint me voir, et me dit que je n'avois que deux partis à prendre par rapport à la petite villageoise, ou de l'envoyer à l'abandon, ou de la placer en service, ce qui seroit bien préférable ; que si je l'approuvois, il la prendroit chez lui ; je donnai avec joie mon consentement à cette proposition.

Nouveaux traits du caractère des Napolitains.

En conversant avec mon ami, je lui rappelai qu'un auteur français, (M. Dupaty), dans un ouvrage qu'il a fait imprimer, affirme que trois mille assassinats ont été commis dans les royaumes de Naples et de Sicile, et que cinq personnes seulement ont été exécutées

publiquement pour ce crime. Un tel fait doit révolter tous ceux dont il sera connu.

« Il se commet, me répondit-il, peu d'as-
» sassinats parmi les hommes des premières
» classes, depuis que la jalousie est devenue
» pour eux un sentiment presque inconnu.
» Le mari et l'épouse, d'un consentement
» mutuel, se livrent chacun aux inclinations
» qui les entraînent, et il est très-ordinaire
» qu'une femme, avant son mariage, fasse
» le choix d'un sigisbé qui est connu pour
» tel par son mari, avant que les nœuds de
» l'union conjugale soient formés. »

Le plus grand nombre des assassinats se commet par des gens du peuple ; la vengeance en est la cause la plus ordinaire, et les coupables trouvent un asyle dans les églises; et n'ayant presque rien à redouter d'une justice inactive, il n'est pas étonnant que la fougue des passions leur fasse oublier les préceptes de la loi.

Il n'y a point d'excuse pour les anciens rois qui ont laissé commettre de tels crimes avec impunité ; mais le désordre est maintenant parvenu à un dégré si effrayant, que le roi actuel n'a pas le courage d'y remédier. La

foiblesse qu'on lui reproche, doit être attribuée, en grande partie, à son éducation, son père l'ayant abandonné, à l'âge de quinze ans, aux soins d'un vieux espagnol, sans lumières, qui l'a élevé dans l'indolence et la dissipation, au lieu de lui apprendre à porter la couronne avec dignité.

LETTRE

LETTRE XLI.

Naples, 4 Juin 1794.

Me livrant à mes réflexions, tandis que je parcourois les environs de la baie de Naples, j'éprouvois un sentiment de douleur en voyant la pauvreté et la misère qui règnent dans un si beau climat; mais ce malheur est presqu'inévitable dans les pays où il n'y a point de manufactures. Les paysans vivent ici d'une manière abjecte et sauvage; il est rare qu'on voie dans leur chaumière plus d'un lit pour toute la famille, à moins qu'elle ne soit très-nombreuse, de sorte que deux ou trois enfans déja grands sont souvent couchés dans le même lit avec leurs père et mère; et si quelqu'un d'eux vient à mourir, cet évènement ne fait pas verser une larme à ceux qui lui survivent; ils calculent plutôt qu'il y aura un individu de moins à partager leur misérable subsistance. En les voyant réduits à un genre de vie si déplorable, je ne fus pas surpris d'apprendre que l'inceste et des désordres encore plus révoltans étoient com-

muns parmi eux. Peut-être même n'en connoissent-ils pas l'énormité; car hors des villes on ne trouve ni instruction, ni police pour prévenir ou punir de telles horreurs.

Ainsi les liens du sang n'ont aucune force parmi ces gens-là, et la honte est un sentiment qui leur paroît étranger. Quelle différence d'un tel peuple aux anciens romains qui habitoient le même pays, et qui montroient un soin si vigilant à protéger les vertus domestiques et à punir les désordres qui pouvoient les blesser? Et quel contraste offre le spectacle d'une telle misère comparé à la vie voluptueuse, à la mollesse où sont plongés les riches habitans de Naples!

Parmi les curiosités que j'ai recueillies sur la côte, il y a sur-tout de remarquable une urne lacrymale dont le vernis à l'extérieur est d'une grande beauté, et je présume que celui du dedans est de même; mais l'œil ne peut s'en assurer, car son ouverture est étroitement fermée par une lame de terre de la même nature que celle du vase, et couverte d'un vernis semblable. Sa forme est à-peu-près celle d'un bocal, et il paroît pouvoir contenir environ une once. Ces urnes, parmi les anciens, servoient à recueillir les pleurs que la mort d'un parent ou d'un ami faisoit répandre; la personne affligée en tenoit une dans sa main, et

lorsqu'elle étoit pleine, on la mettoit dans le tombeau de celui qu'on avoit perdu, ou dans son urne, si le corps avoit été réduit en cendres. Les liens d'une tendresse réciproque avoient alors la force que leur donne la nature chez les peuples qui ne sont pas corrompus ; ils sont bien relâchés à présent. Je dois ajouter que l'usage d'emporter les corps aussi-tôt après la mort, celui d'enterrer des pareus, des amis avec si peu d'appareil, et en bannissant de cette cérémonie les lamentations pratiquées chez les anciens, contribuent encore à en effacer plus promptement le souvenir.

LETTRE XLII.

Naples, 5 Juin 1794.

HIER, jour anniversaire de la naissance du roi, j'ai eu l'honneur de dîner avec sir William Hamilton, qui avoit réuni chez lui tout ce qu'il y a d'anglais de distinction à Naples. Son épouse est une femme d'un mérite accompli, et tous les deux font les honneurs de leur maison, avec la politesse la plus attentive et la plus prévenante. Après le dîner, la compagnie passa dans d'autres appartemens, où on avoit préparé des tables et des cartes pour ceux qui voudroient jouer, et milady Hamilton nous dit qu'elle auroit dans la soirée un bal que la reine honoreroit de sa présence, mais en gardant l'incognito; et que quoiqu'elle ne pût éviter d'être connue, nous étions invités à ne pas paroître faire attention à son rang. Le bal commença à neuf heures, et à minuit on remit à milady Hamilton une lettre de la reine, écrite en français, de sa main, où elle exprimoit ses regrets de ce qu'un évènement mal-

heureux (1) et inattendu la privoit du plaisir de venir chez elle. Qu'elle espéroit cependant que le chant (Dieu sauve notre grand roi Georges) qu'elle lui avoit promis de lui faire entendre, seroit exécuté malgré son absence. Alors lady Hamilton nous invita à nous réunir tous dans la salle du bal, où nous chantâmes en chorus notre hymne favori.

Ce matin, j'ai été voir sir William, qui m'a introduit dans l'appartement de son épouse, tandis qu'elle prenoit une leçon de musique, ce qui me procura le plaisir de l'entendre chanter plusieurs airs très-agréables. Après que sa leçon fut finie, elle me communiqua la lettre qu'elle avoit reçue de la reine la nuit précédente, où sa majesté témoignoit *combien elle étoit privée de ne pas se trouver à une réunion de sujets fidèles, célébrant le jour natal du meilleur des rois.*

---

(1) Dans la soirée, sa majesté avoit reçu, par un courier, la nouvelle de l'exécution de l'aimable princesse Elisabeth.

LETTRE XLIII.

Naples, 9 Juin 1794.

Je viens de faire une petite excursion dans la baie de Naples, avec dona Maria ; nous sommes descendus sur une place charmante ; c'est vis-à-vis le portique de l'ancien amphithéâtre, qui est au-dessus de Misène. Nous jouissions en cet endroit d'une vue magnifique, ayant devant nous le Mont-Vésuve, et n'en étant séparés que par la baie de Naples.

Nous nous mîmes en chemin pour faire quelques remarques. Dona Maria marchoit en s'appuyant sur mon bras. « Ce chemin, lui dis-je, est » le même où Pline le jeune, l'an 79 de J. C., » conduisoit sa tendre mère, pour la sauver » de la pluie meurtrière de pierres et de cendres que vomissoit le Vésuve, pendant l'é» ruption terrible où son oncle perdit la vie, » près de Stabia. » « J'ai lu, me dit-elle, » une traduction en italien des deux lettres » de Pline le jeune à son ami Tacite, où il » fait la description de ce funeste événement.

» L'amour filial qui remplissoit le cœur de » cet illustre jeune homme, se trouve bien » rarement aujourd'hui dans celui des enfans: » presque tous s'imaginent n'être nés que » pour eux - mêmes. » « J'espère, lui dis- » je, madame, que vous n'aurez pas lieu de » faire le même reproche aux vôtres. » « Je » crois avoir lieu de l'espérer aussi, me ré- » pondit-elle, et ce sera la plus douce satis- » faction dont je puisse jouir, si mes enfans, » parvenus à un âge plus avancé, me témoi- » gnent le même attachement dont je suis moi- » même remplie pour mes père et mère, qui » m'ont toujours traitée avec une bonté qui » surpasse toute expression. »

Tout en cheminant, nous apperçûmes deux rangs de tombeaux, placés l'un sur l'autre, sur le penchant d'une montagne, et les inscriptions qu'on y avoit gravées, étoient tellement effacées par le tems, qu'il en restoit bien peu de vestiges pour faire deviner qui pouvoient être les antiques habitans de ces monumens de marbre.

En avançant plus loin, je me trouvai sur le lieu où les romains avoient autrefois créé leurs champs élysées : c'étoit la retraite qu'ils préféroient pendant la saison des grandes chaleurs; et tandis que les généraux, les consuls

et les empereurs y passoient leur tems dans les jeux et dans les plaisirs, les nations tremblantes suspendoient leurs gémissemens, et pouvoient jouir d'un instant de sécurité.

J'avois reconnu aussi les vestiges presque effacés d'un grand nombre de maisons de campagne de ces anciens maîtres du monde. Là, les airs long-tems troublés par le son belliqueux des trompettes, ne répétoient plus que le chant mélodieux des fauvettes et des rossignols.

Près des débris de ces maisons, on voit, avec un sentiment de mélancolie, les ruines des temples de Vénus Genitrix, de Diane, de Mercure, et les restes de bains de Néron.

J'avois aussi découvert Baies et Pouzzoles, dans l'éloignement ; ces lieux étoient autrefois consacrés au plaisir. Cicéron y possédoit une belle maison de campagne : ses amis l'en blâmèrent, et auroient mieux aimé qu'il eût choisi un asyle plus silencieux. Sénèque passa dans ces lieux, en voyageant; mais il ne voulut pas y rester une seule nuit, craignant jusqu'à l'air de ces voluptueuses retraites.

Je vis aussi le Monte-Nuovo, formé, dans une seule nuit, par l'éruption d'un volcan, et je distinguai, à quelque distance, les ruines de sept villes, autrefois florissantes, sur les

Digitized by Google

côtes de cette mer. Je m'arrêtois, à chaque instant, pour contempler ces beaux lieux que la nature sembloit avoir formés pour délasser les romains de leurs conquêtes, ou pour les leur faire oublier.

Ailleurs, s'offroient à mes yeux les ruines d'anciens théâtres, où jadis les premiers citoyens de Rome et les beautés de l'Italie se réunissoient en foule.

LETTRE XLIV.

Naples, 22 Juin 1794.

Cette ville est agréablement située sur les bords d'une vaste baie, avec une vue très-étendue sur la Mediterranée, que ses habitans regardent comme la plus belle mer du globe.

Parmi les différens objets qui frappent les regards du voyageur dans cette capitale, rien n'est plus surprenant que l'existence déja ancienne d'une classe d'hommes connue sous le nom de *Lazzaronis*. On croit communément que leur nombre s'élève de vingt-cinq à trente mille. Quelques-uns d'entr'eux habitent de petites maisons dans le faubourg le plus pauvre de la ville; mais le plus grand nombre couche la nuit au milieu des rues, ou sous les portiques des maisons. Peu s'adonnent au travail; encore leurs occupations sont-elles du genre le plus abject : les autres vivent de petits larcins, dérobent adroitement ce qu'ils trouvent dans les poches de ceux qui passent

devant leurs maisons ; et le plus sage parti qu'ait à prendre l'étranger qu'ils ont dépouillé, est encore de supporter sa perte en silence, au lieu de faire aucune tentative pour les obliger à restitution.

Il y a quelques années, le roi et la reine, partant pour Vienne, traversoient la ville ; une foule de lazzaronis se trouva sur leur passage ; et les carosses s'étant arrêtés, ils assurèrent leurs majestés que Naples seroit tranquille pendant leur absence : et après leur avoir souhaité un heureux voyage, ils se dispersèrent tranquillement. Au retour de la famille royale, les lazzaronis arrêtèrent encore les voitures, et témoignèrent la plus vive joie de son arrivée.

Les gens de cette classe ne sont possesseurs que d'une très-petite quantité d'armes ; en est-il de même depuis leur origine ? Est-ce la crainte qu'ils inspirent, ou leur nullité, qui en est la cause ? C'est ce que j'ignore. Mais il est certain qu'ils sont très-nombreux, et qu'ils pourroient se rendre redoutables : aussi est-on bien persuadé que les classes riches et le gouvernement, leur paient en secret, une sorte de tribut.

LETTRE XLV.

Naples, 13 Juin 1794.

Quelques affaires particulières ne me permettant pas de partir pour Rome aussi-tôt que je l'avois résolu, j'ai été voir encore une fois le Vésuve, et j'ai dîné chez un ami, à Torre del Greco, sur la route de la Calabre. Au sortir de table, nous fûmes nous promener à un couvent de capucins, près de cette ville. L'un d'eux, nommé le père de Patrizza, homme instruit, qui avoit observé avec soin les divers phénomènes du volcan voisin, nous dit que plusieurs puits dans les environs, venoient de tarir tout-à-coup; que depuis quelques jours le soleil et la lune étoient teints d'une couleur rouge extraordinaire; qu'une épaisse vapeur environnoit le Vésuve un peu au-dessous de son cratère, et que la nuit précédente il avoit ressenti une vive secousse de tremblement de terre, suivie de mugissemens sourds dans la montagne: il regardoit ces di-

vers phénomènes comme les avant-coureurs certains d'une éruption violente.

Retournant à Naples, et ayant été voir à Portici, mon ami qui y demeure, il me dit que les habitans de Resina, lieu situé au pied du Vésuve, à la même place que l'ancienne ville d'Herculanum, avoient entendu, pendant la nuit, de bruyans murmures au sein du Vésuve; et que lui-même, par le moyen de son électromètre, avoit reconnu que l'atmosphère, dans les environs de la montagne et au-dessus, étoit excessivement chargée de fluide électrique. Il me dit également, que pendant la nuit dernière, et à la pointe du jour, il avoit senti la terre trembler. J'avois observé la même chose à Naples, et au même moment, les habitans de la Campagna-Felice, avoient ressenti le même phénomène. Le soir précédent, le ciel avoit été serein pendant quelques heures, et s'étoit chargé tout-à-coup, de sombres nuages.

Je lui fis part des observations qu'on m'avoit communiquées à la maison des capucins. Il se détermina à sortir pour observer de nouveau, et nous fûmes nous promener au pied même de la montagne. Nous entrâmes dans une chaumière dont il connoissoit les habitans, et nous les trouvâmes encore effrayés

d'un bruit qu'ils avoient entendu dans la montagne quelques minutes auparavant. Accompagnés du chef de la famille, nous entrâmes dans son petit jardin, près de la chaumière; nous nous assîmes par terre, le dos tourné du côté de la montagne; et non-seulement nous entendîmes le bruit dont ces villageois nous avoient parlé, mais nous sentîmes la terre trembler sous nous, à peu-près comme de la gelée lorsqu'on secoue le vase qui la contient.

Comme il faisoit déja nuit, nous prîmes congé du villageois; et en nous acheminant vers la maison de mon ami, à Portici, nous apperçûmes l'atmosphère s'illuminer tout-à-coup; et nous retournant pour porter nos regards sur le Vésuve, nous vîmes un large globe de feu, lancé de son cratère à une prodigieuse hauteur, qui, en éclatant, lançoit de toutes parts, dans sa chute, des torrens de brillantes étincelles. Un second, un troisième globe, mais beaucoup plus considérables, succédèrent au premier; et après qu'ils eurent aussi éclaté l'un après l'autre, la matière électrique étoit bien plus vive et plus sensible qu'auparavant.

D'après ces circonstances réunies, nous conjecturâmes qu'il ne tarderoit pas à sortir

quelque chose d'encore plus extraordinaire de cet immense laboratoire de la nature. La circonférence de cette montagne est de douze milles, et son élévation de près de quatre mille pieds. Quant à la profondeur de ses abîmes, aucun mortel ne sauroit la connoître.

La nuit étant déja avancée, je pris congé de mon ami, et je revins à Naples.

LETTRE XLVII.

Rome, 23 Juin 1794.

DANS ma lettre du 12, datée de Naples, vous m'avez vu déterminé à quitter cette ville; j'étois de fort mauvaise humeur contre le Vésuve, qui, pendant deux mois que j'avois passés dans son voisinage, n'avoit offert à ma curiosité que des nuages de fumée insignifians.

Après que j'eus écrit cette lettre, je me mis dans mon lit, où je fus alarmé par une violente secousse de tremblement de terre, qui se renouvella après quelques minutes d'intervalle, avec des mouvemens d'ondulation, dirigés de l'est à l'ouest. Je ne tardai cependant pas à m'endormir; mais je fus réveillé à quatre heures par une secousse encore plus forte que celles qui avoient précédé. Je me mis à la fenêtre, d'où je découvris des nuages épais, et l'atmosphère, dans la partie du nord-est, me parut extrêmement chargée d'une matière inflammable prête à faire explosion. Pendant la nuit et le jour suivant, les secousses de tremblement

blement de terre se succédèrent, accompagnés du même mouvement d'ondulation de l'est à l'ouest. La maison où je demeurois étant placée dans cette même direction, par rapport au Vésuve, j'entendis distinctement de creux murmures, semblable à un tonnerre éloigné entre moi et la montagne, ce qui m'induisois à croire que les tremblemens étoient occasionnés par quelque travail considérable, mais caché dans ses flancs. Le lundi 15, à dix heures du soir, une nouvelle secousse plus terrible que toutes les autres, se fit sentir; j'entendis résonner le fer de mon lit, les jalousies de ma fenêtre s'ouvrirent, la maison trembla, et de redoutables mugissemens souterrains, sortant comme d'une profonde caverne, parvinrent distinctement à mon oreille. J'avois en même-tems la tête affectée d'une odeur volatile de soufre; l'air étoit enflammé et dans une vive agitation; les éclairs se succédoient avec rapidité, et je m'attendois bien cette fois que le Vésuve nous feroit voir autre chose que de la fumée. Quelques minutes après, je fus effrayé par le bruit formidable d'une explosion beaucoup plus terrible que celle dont je fus témoin l'an passé à Livourne, lorsque je vis sauter dans la baie de cette ville le Scipion, vaisseau français de soixante-quatorze. A l'ins-

tant, je vis une grande affluence de peuple qui se précipitoit dans les rues, en s'écriant que le Vésuve étoit tout en feu, et que les eaux de la mer s'élevoient; un grand nombre d'habitans accompagnés de leurs familles, se réfugièrent sur la montagne voisine du château Saint-Elme, tandis que d'autres se réunissoient sur les places publiques de la ville, éclairées d'une vive lumière par le ciel tout en feu qui couvroit la montagne.

Je ne quittai mon lit qu'après avoir été instruit que la maison agitée par des secousses continuelles, quoique moins fortes que celles qui avoient précédé l'explosion, alloit être abandonnée par tous ceux qui y demeuroient. Estimant que ma situation n'étoit pas sans danger, et ne cessant d'entendre dans les rues les cris effrayans du peuple, dont je ne comprenois pas le jargon inintelligible, je m'habillai, et je sortis.

Je me réfugiai d'abord à la place de Largo-Castello, la plus grande de la ville; mais la confusion qui y régnoit déja, la foule de peuple qui s'y trouvoit pêle-mêle avec les chevaux et les voitures, la chaleur de l'air, accrue par la réunion de tant de milliers d'hommes entassés sur le même point, me déterminèrent à quitter ce lieu, et à me rendre au môle du pont

que je trouvai désert, tout le monde s'en étant éloigné, dans la crainte d'être noyé par une crue subite des eaux de la mer ; mais n'appréhendant rien de semblable depuis que la montagne s'étoit enflammée, je m'assis sur une pierre, et me servant du parapet comme d'une table, un pinceau à la main, et séparé du devant de la montagne seulement par une petite partie de la baie de Naples, je me trouvois dans la situation la plus favorable pour observer sans trouble le grand et merveilleux phénomène qui se déployoit sous mes yeux.

Vers onze heures, plusieurs larges volcans s'ouvrirent à-peu-près à égale distance de la base et du sommet de la montagne. Leurs bouches vomirent des torrens de la matière liquide qui depuis long-tems bouillonnoit dans ses abîmes ; l'éclatante lumière de cette masse énorme de feu fortement réfléchie par la surface tranquille de la mer, étant trop vive pour que je pusse la soutenir long-tems, je couvris mes yeux d'un mouchoir.

Les immenses torrens de lave qui s'échappoient de la bouche des divers volcans, ayant formé par leur réunion une large rivière, coulèrent horisontalement pendant l'espace de plus d'un mille, en suivant le contour de la montagne, et ces cratères et celui du som-

met étant tous enflammés à-la-fois, lançoient à une prodigieuse hauteur des corps solides qui présentoient l'apparence d'autant de ruisseaux de feu.

A minuit, les convulsions du volcan devenues plus furieuses, furent accompagnées de mugissemens aussi terribles que ceux du plus violent tonnerre, qui durèrent pendant deux heures sans aucune interruption. Je commençai alors à éprouver quelque sentiment de crainte, en observant que quoique la mer fût dans un calme plat, ses eaux cependant s'étoient élevées à plusieurs reprises, le long du môle, et m'auroient entraîné, si elles n'étoient retombées tout-à-coup à leur niveau ordinaire. Quoique le reste du firmament fût obscur, l'immense lumière dont l'atmosphère au-dessus de la montagne étoit inondée, éclairoit parfaitement tous les objets placés entre moi et les foyers ardens que j'avois en perspective, et dont la vue étoit effrayante au-delà de toute expression.

Le 16, à une heure du matin, les habitans, saisis d'épouvante, se formèrent en processions par paroisse, couverts d'habits de pénitens, portant des crucifix, et implorant la protection du ciel. Ne craignant plus de voir la mer franchir ses rivages, chaque procession

vint à l'endroit où j'étois assis, et ayant chanté d'un ton sauvage leurs hymnes idolâtres (1) à Saint-Janvier, ils s'en retournoient pour faire place à la procession qui suivoit. Pour moi, j'avois l'esprit occupé de pensées plus raisonnables.

Ces malheureux esclaves de la peur, tout ensanglantés par les couronnes d'épines qu'ils portoient sur leurs têtes, voyant que la furie du volcan ne se rallentissoit pas, paroissoient hors d'eux-mêmes; l'espèce d'égarement dont les indices se lisoient dans leurs yeux, rendoit la place où je me trouvois sur le môle fort désagréable pour moi. Je résolus cependant de rester si je le pouvois, et de continuer à observer le magnifique phénomène que la nature offroit à mes regards, ce que je fis avec une grande attention, et j'acheverai de vous le décrire dans la prelnière lettre que vous recevrez de moi.

---

(1) Les deux dernières lignes de chaque verset, étoient une prière adressée à Jésus-Christ, d'intercéder auprès de Saint-Janvier, pour qu'il arrêtât la furie du volcan.

LETTRE XLVII.

Rome, 24 Juin 1794.

Toujours attentif aux progrès, aux variations et aux effets de cette convulsion étonnante de la nature, j'observai, à trois heures du matin, que le bruit qui partoit du centre de la montagne, croissoit d'une manière effrayante; l'air ébranlé avec violence, fit trembler tout ce qui étoit autour de moi, et le feu électrique s'échappoit du cratère supérieur dans toute sorte de directions. Ce redoublement de furie, dont j'ignorois la cause, fut produit par l'écroulement d'une partie du sommet de la montagne dans ses cavités brûlantes; de larges quartiers de terre et des blocs énormes de rochers, repoussés par l'agitation terrible du liquide enflammé, furent rejetés avec violence hors du cratère, et roulant avec fracas jusques dans la plaine, causèrent des dommages considérables dans les villes de Somma et d'Attaiano.

A peu près dans le même tems, la rivière

de lave brûlante, qui couloit en suivant les contours de la montagne, se trouva tellement enflée, que, franchissant ses bords, elle tomba dans un précipice voisin, en formant une cascade de plus d'un demi-mille de largeur, renversant et entraînant dans son cours les églises, les couvens, les maisons de campagne, et tout ce qui se trouvoit sur son passage. Après avoir dévasté une grande étendue de pays délicieux, elle détruisit entiérement la belle et riche ville de Torre del Greco (1), et poursuivant son cours furieux vers le rivage, elle se précipita dans la mer, où sa chute fut accompagnée de sifflemens épouvantables, et où elle forma une péninsule. En ce moment, je vis la mer s'élever et battre les murs du môle où j'étois placé, ce qui m'auroit engagé à m'éloigner, si la cause de cette agitation m'avoit été inconnue.

Vers quatre heures, les mugissemens de la montagne se rallentirent pendant quelque tems, et la lave des abîmes enflammés parut cesser de couler. Pendant cet intervalle, le

(1) Cette ville étoit fort étendue, ornée d'un grand nombre de beaux édifices, et contenoit environ dix-huit mille habitans.

volcan lançoit des éclairs électriques, en zig-zag, de formes variées, et d'un éclat merveilleux; mais ils ne furent plus visibles, dès que le volcan recommença à vomir les matières liquides qui bouilloient dans ses flancs. A cinq heures, les éclats du tonnerre souterrain se firent entendre comme auparavant, et la vue de la montagne fut tout-à-coup interceptée par les immenses colonnes de cendres (1) qui en sortoient. L'une d'elles, plus belle et plus légère que les autres, passa rapidement au-dessus du lieu où j'étois assis. En la voyant, je me rappellai la lettre de Pline à Tacite, où il décrit l'éruption du Vésuve, en l'année 79 de J. C. Son oncle y périt, à Stabia, qui porte à présent le nom de Castello-Mare, et lui-même y courut, avec sa mère, le plus grand danger d'être enséveli, à Misène, par une pluie de pierres et de cendres. Ce souvenir m'inspira de la prudence; je recueillis les dessins que j'avois

(1) Si ces colonnes étoient tombées sur Naples, au lieu de se précipiter dans la mer, cette ville auroit éprouvé le sort des antiques cités de Stabia et de Pompeia, et seroit devenue le tombeau de tous ses habitans.

tracés (1), et je me rendis à la maison que j'habitois. Je n'y arrivai pas sans peine ; car il me fallut passer à travers ces nombreuses processions dont je vous ai parlé, composées, en grande partie, de femmes échevelées, dont l'air impregné de cendres avoit rendu la voix rauque, et qui ne cessoient de chanter des hymnes en l'honneur de S. Janvier, protecteur de leur ville. Je vins à bout, pourtant, de me faire jour à travers cette phalange. Pour faciliter mon passage, je jetai quelque argent dans les troncs que ces femmes portoient, dont elles me dirent que le contenu étoit destiné à des usages pieux, et j'arrivai enfin, sans aucun accident, à mon auberge, où je fus bien satisfait de pouvoir prendre quelque rafraîchissement.

---

(1) Le principal représente la rivière de lave, qui se précipite du haut de la montagne sur la ville de Torre del Greco; je le coloriai quelques jours après, ayant encore bien présens à l'esprit les phénomènes que j'avois observés. Je le conserve soigneusement, et me propose de le faire graver par la suite.

LETTRE XLVIII.

Rome, 25 Juin 1794.

Ayant été obligé de traverser une foule si nombreuse, pour me rendre du môle au lieu où je demeurois, il étoit près de sept heures du matin quand j'y arrivai. En entrant dans ma chambre, dont les croisées étoient restées ouvertes, j'en trouvai le plancher couvert de plus de trois pouces de cendres, et après avoir secoué celles qui étoient tombées sur la couverture de mon lit, je me couchai. Mais je ne pouvois guères espérer de sommeil; les rugissemens sourds du Vésuve, les gémissemens et les cris de tant de personnes réduites à la misère, par la perte de ce qu'elles possédoient à Torre del Greco, mon esprit tenu dans une si longue et si pénible contention, par le spectacle dont j'avois été témoin, toutes ces causes réunies étoient bien suffisantes pour m'empêcher de dormir. J'éprouvois aussi de la douleur aux yeux, occasionnée par les parcelles de soufre brûlant, qui

voltigeoient dans l'air, tandis que j'étois sur le môle (1), quoique pendant la plus grande partie du tems que j'y avois passé, j'eusse pris la précaution de me couvrir la vue d'un mouchoir.

A deux heures de l'après-midi, le même jour, appercevant que la forme de la montagne avoit subi une altération sensible, je montai en voiture, dans le dessein de m'en approcher d'aussi près qu'il seroit possible, pour considérer les ravages que l'éruption avoit causés la nuit précédente; mais étant arrivé au pied du Vésuve, je ne vis plus distinctement aucun objet; l'atmosphère étoit obscurcie par une nouvelle et soudaine éruption de cendres brûlantes; le cratère du volcan vomissoit des feux électriques, et je regardai comme dangereux, de rester plus long-tems à la place où j'étois; le cocher qui partageoit mes craintes, me pressoit de songer au retour; il n'avoit plus rien pour se mettre à l'abri, le parasol que je lui avois prêté étant brûlé en partie, et tout couvert de trous.

En revenant à Naples, je me trouvai encore fort embarrassé, ayant rencontré de nouveau, un nombre infini de processions, de-

(1) Je ressens encore aujourd'hui les pernicieux effets de cet accident.

vant lesquelles on portoit, avec une grande solemnité, la tête d'argent de Saint-Janvier, le visage tourné vers le Vésuve. Tout ce peuple chantoit des hymnes en son honneur, et réclamoit sa protection pour être préservé de la destruction dont il se voyoit menacé. Ces groupes nombreux, après avoir exécuté diverses cérémonies religieuses, sur un pont qui se trouve à moitié chemin de la ville à la montagne, s'en retournèrent dans le même ordre qu'ils étoient venus. Ne pouvant passer à travers une si grande foule, dont le nombre s'élevoit à plus de quarante mille âmes, je me détournai de la grande route, et pris le chemin de Torre del Greco; mais la chaleur des laves dont cette ville et ses environs étoient remplis, m'empêcha d'en approcher, la même cause rendant la route de la Calabre impraticable; de sorte que je ne pus aller plus loin dans cette direction. Je rencontrai une voiture où se trouvoit un observateur que la curiosité avoit conduit en ce lieu, ainsi que moi. Il me conseilla de m'en retourner, et me dit qu'il avoit été attaqué par des scélérats qui rôdoient aux environs, sous prétexte de secourir ceux qui se trouvoient dans le danger. Je pris donc le parti de me rendre chez moi, où après avoir pris quelques rafraîchissemens, je me mis dans mon lit.

LETTRE XLIX.

Rome, 26 Juin 1794.

N'AYANT pu, dans la journée du 16, m'approcher par terre, de Torre del Greco, le lendemain matin, je pris un bateau, et traversant la baie, je me rendis au point du rivage le plus voisin de cette ville. Je le trouvai couvert de ses malheureux habitans, qui s'y étoient réfugiés avec ce qu'ils avoient pu sauver de leurs effets. Je montai sur le promontoire, (1) ou péninsule formé par les laves, au milieu de la mer; et je vis, avec un étonnement mêlé d'horreur, la masse destructive de celles qui s'étoient amoncelées au milieu de Torre del Greco, ville si belle auparavant, et où la semaine précédente, j'avois

(1) Ce promontoire de lave s'élève de douze pieds au-dessus de la surface de l'eau; il a plus de mille pieds de large, et il s'avance à six cents pieds dans la mer.

passé la plus agréable journée, avec une famille napolitaine. On voyoit flotter sur le rivage, une grande quantité de poissons que la lave brûlante avoit fait périr en tombant dans la mer, et qui commençoient à répandre une odeur désagréable.

Les personnes avec qui je conversai, me dirent que très-peu d'hommes avoient perdu la vie, parce que chacun avoit eu le tems de se sauver. Elles déploroient la fatalité cruelle qui avoit dirigé le cours de la lave vers les murs de leur ville, tandis que s'il avoit passé à droite ou à gauche, il n'auroit presque pas causé de dommage. Il sembloit que ce lieu fût dévoué à une destruction (1) inévitable. Mais comme la situation de cette ville, près du rivage de la mer, est commode et avantageuse, je ne doute pas qu'elle ne renaisse de ses ruines, dès que la lave refroidie et condensée, permettra d'asseoir les fondations des nouveaux édifices. Plusieurs habitans me dirent

---

(1) Le même fléau a détruit plus de trois mille acres de vignobles où croissoient plusieurs vins renommés, et sur-tout celui qui est connu sous le nom de *Lacryma Christi*.

qu'ils se proposoient de reconstruire leurs maisons, s'ils pouvoient obtenir de leurs amis ou du gouvernement, quelques secours pour y parvenir; ce qui leur seroit d'autant plus facile, que la lave pouvoit tenir lieu de pierres pour en construire les murailles.

Je retournai à Naples après avoir vuidé ma bourse : car quel être humain pourroit voir un si grand nombre de ses semblables réduits tout-à-coup, à la plus extrême misère, sans faire quelques sacrifices pour les soulager?

Je n'ai plus rien à ajouter à la description que je vous ai donnée de ce sublime phénomène. Quoiqu'elle soit sans art, vous ne la trouverez pas dénuée d'intérêt. Ces effroyables tonnères d'une montagne en convulsion, qui vomit des torrens de matières enflammées par les vastes soupiraux de ses fournaises; une rivière de lave brûlante, qui se précipite pendant un mille sur les flancs de cette montagne, et qui, dans sa chute terrible, forme une cascade étincellante d'un demi-mille de large, tandis que des feux électriques s'élancent de tous les points du sommet, sous les formes les plus variées, toutes ces circonstances réunies, présentent sans doute, le spec-

tacle le plus majestueux et le plus imposant. Je vous en ai peint les détails, dans l'espérance que vous me feriez part de votre opinion sur les causes d'un événement d'un genre si extraordinaire.

LETTRE

LETTRE L.

Rome, 30 Juin 1794.

Après avoir pris un peu de repos à mon retour de Torre del Greco, je déjeûnai, et partis de Naples en dirigeant ma route vers Caserte, où le roi de Naples et sa famille résident souvent. On étoit au milieu des travaux de la moisson; mais la pluie de cendres qui ne cessoit de tomber, les avoit interrompus, et les habitans de la campagne étoient tous en procession sur les grands chemins. Je les vis passer, attachés deux à deux avec de grosses cordes, sans pouvoir deviner le motif d'une telle cérémonie. La procession de Caserte (1) défila devant la façade du palais; le roi, la reine et leurs enfans, étoient à ge-

(1) Cette ville déja ancienne a été bâtie sur les ruines de Seticula; et c'est près de ce lieu que fut livrée une sanglante bataille entre l'armée samnite et les romains commandés par le consul Valerius. Les premiers

noux sur leur balcon, et chantoient des hymnes avec le peuple.

Après-midi, je fus voir le jardin de la reine, situé à près d'un mille de Caserte. La recommandation de mylady Hamilton, me fit recevoir avec beaucoup d'accueil par le directeur de ce bel établissement. La terre étoit toute couverte de cendres, et il en tomboit encore une si grande quantité, que la vue s'étendoit à peine à vingt verges de distance. Les mugissemens continuels du Vésuve augmentoient, quelquefois, au point de devenir effrayans, quoique nous fussions séparés de cette montagne par un intervalle de seize milles, et que la maison où nous étions, fût exactement fermée. Dans la journée du 19, je fis mes adieux à l'intendant du jardin, et je continuai mon voyage.

A Capoue, je trouvai la pluie de cendres moins épaisse, et à Gaëte, elle avoit entièrement cessé. Ce fut après mon arrivée en cette ville, que, pour la première fois depuis le 15, je vis le soleil dont l'aspect me fit res-

---

furent défaits, et leurs vainqueurs qui établirent une colonie dans le pays qu'ils habitoient, ne dissimuloient pas qu'ils n'avoient jamais eu d'ennemis si redoutables à combattre.

sentir un plaisir inexprimable. Le 20, je couchai à Terracine (1) où j'entendis encore mugir le Vésuve. Beaucoup d'habitans des marais pontins l'entendirent également pendant la nuit; le chemin qui les sépare de la ville de Naples, a cent milles de longueur, mais la distance par mer n'est que de quarante.

Par mon récit, vous voyez que j'ai été spectateur attentif de l'éruption, et que je n'ai rien négligé pour en bien connoître les effets. J'ai fait part de mes observations à sir William Hamilton: « J'espère, lui dis-je » dans ma lettre, que celles que vous aurez » faites vous-même, et les faits qu'il vous » sera facile de recueillir, vous mettront en » état d'offrir au public une relation intéressante de ce mémorable événement. » Il me répondit que les faits observés par une seule personne, ne suffisoient pas pour rendre un compte exact des merveilleux phénomènes qui s'étoient déployés sous nos yeux, et me remercia d'avoir bien voulu lui communiquer mes remarques.

---

(1) Ce lieu étoit autrefois l'un des ports où les flottes romaines avoient coutume d'être stationnées.

LETTRE LI.

Rome, 2 Juillet 1794.

Dès que je fus arrivé ici, je rendis visite aux dames dont je vous ai parlé dans ma lettre de Terracine, et la signora Carolina me présenta à son mari comme son *chevalier servant*, étant dépourvue en ce moment d'un autre sigisbé. Il me remercia de la manière polie avec laquelle j'avois traité son épouse, m'invita à dîner, et me pria de venir manger chez lui toutes les fois que je le jugerois à propos.

Cette dame tient *conversation* chez elle presque tous les soirs; et quoique les personnes qu'elle réunit, n'appartiennent pas au premier rang de la noblesse, elles sont cependant toutes de distinction, et ne laissent rien à désirer pour l'agrément et pour la politesse. Elle a trois salles pour les recevoir; et ceux qui ne veulent pas jouer, peuvent s'en dédommager agréablement, en conversant avec des femmes aimables, dont une trentaine s'y

rend d'ordinaire, et dont plusieurs sont belles, engageantes et remplies de grâces.

Me promenant autour des salles avec Carolina, et lui faisant le détail de ce qui s'étoit passé à un déjeûné donné par un jeune couple, le lendemain de son mariage: « Nous » ne sommes pas les seuls, me dit-elle, à » qui on puisse reprocher de parler avec trop » de liberté sur certains sujets; j'ai remarqué » que lady Wortley Montague, votre com- » patriote, décrit avec fort peu de réserve » ce qu'elle a vu dans les bains des femmes » turques, à Andrinople, ce qui me fait pen- » ser que les dames d'Angleterre se per- » mettent des discours et des plaisanteries » aussi libres que les dames de Rome. »

Les parties de jeu étant finies, le signor Piétro, sigisbé de Carolina, s'approcha de nous; elle lui fit part de notre conversation actuelle, de celles que nous avions eues ensemble dans la maison de sa sœur, à Terracine, et n'omit pas de lui dire combien j'approuvois peu la coutume que les dames avoient adoptée, d'être au lit sans chemise. « Par- » donnez-moi, madame, je n'ai jamais pré- » tendu que cette coutume fût indécente; j'ai » seulement cherché à savoir de quelle utilité » elle pouvoit être à vos attraits. Etant dé-

» barrassées, me dit-elle, d'une chemise in-
» commode, il nous est facile, en écartant
» le drap, de mettre notre corps en contact
» avec l'air extérieur, ce qui prévient une
» transpiration trop abondante pendant le tems
» des chaleurs; et en faisant usage quelquefois
» de bains froids, (1) avant de nous habiller,
» nous devenons plus capables de soutenir
» les vives ardeurs de l'été, et le changement
» de température que l'hiver amène à sa
» suite. »

---

(1) Les baignoires dont on fait usage ici sont très-commodes, elles ressemblent à-peu-près à un berceau sans tête; elles sont garnies d'une anse aux deux extrémités, et portent sur quatre appuis assez élevés pour qu'on puisse passer un réchaud sous la baignoire, de sorte que le bain s'entretient facilement au dégré de chaleur que l'on désire. Ces baignoires sont de cuivre, bien étamé en dedans; comme elles sont minces et légères, on peut les porter, sans peine, d'un appartement dans un autre; et si c'est un malade qui en fait usage, elles offrent la plus grande facilité pour le mettre dans le bain. Ceux qui ne sont pas assez riches pour les acheter, peuvent en louer une pour trois pences par jour.

LETTRE LII.

Rome, 3 Juillet 1794.

Je vous ai parlé dans ma dernière lettre, des bains froids dont on fait usage ici; je vous dirai, à ce sujet, que quelquefois l'eau en est salée, à-peu-près dans la même proportion que celle de la mer. Lorsqu'on les prend tiedes ou chauds, comme prescription médicale, on y met du vinaigre, du soufre, de la limaille de fer, et quelquefois des herbes aromatiques, si l'objet qu'on se propose pour l'emploi d'un tel remède le requiert, et j'en ai vu souvent résulter de bons effets.

J'aurois voulu vous écrire quelques particularités sur le pape; mais je connois très-peu sa vie privée. Il est rare qu'il se montre, si ce n'est dans quelque cérémonie publique; du reste, le peuple le voit de bon œil, et il jouit d'une réputation honorable. Ayant appris qu'il devoit officier à la grand'messe, à sa chapelle de Monte-Cavallo, je m'y rendis; et je remar-

quai en lui beaucoup de grâce et de dignité. Je l'ai vu aussi de très-près, il y a quelques jours, pendant l'octave de la Fête-Dieu. Il étoit à genoux devant le grand autel de Saint-Pierre, ayant les cardinaux rangés à ses côtés. A cette cérémonie, assistoient une trentaine de jeunes filles, la plupart orphelines, habillées décemment, mais avec simplicité, et portant de petits sacs dans leurs mains. Elles vinrent s'agenouiller devant le trésorier de la chambre qui mit dans le sac de chacune d'elles, un billet de banque de la valeur de soixante à cent couronnes, proportionnellement à leur mérite; cette somme étoit destinée à former leur dot, et les époux à qui elles devoient être unies, étoient déja connus et agréés.

Un évêque prit l'ostensoir dans le tabernacle; ce prélat étoit revêtu d'une chape magnifique; six ou huit hommes portoient sur sa tête, un dais enrichi d'une superbe broderie, et soutenu par des bois dorés. Au signal donné par le son de la grande cloche, la procession composée de cardinaux, de prélats, et de plusieurs milliers de personnes appartenans à la noblesse et à la bonne bourgeoisie, se mit en marche; tous portoient dans leur main, une torche de cire allumée. L'évê-

que qui portoit l'ostensoir, marchoit après tous les autres, suivi de près par le pape, habillé comme un prêtre ordinaire, et accompagné de deux prélats qui se tenoient à ses côtés. La procession étoit fermée par un détachement des suisses qui composent la garde du pape, et par une foule de peuple qni la suivoit derrière eux. Après avoir traversé l'église, et fait le tour de la place du Vatican, le cortège revint dans le même ordre au point d'où il étoit parti.

LETTRE LIII.

Rome, 4 Juillet 1794.

Les hôpitaux pour les malades en cette ville, sont entretenus aux dépens du trésor public, qui paie également les honoraires des médecins chargés d'en prendre soin. Les directeurs, dont l'emploi consiste à les pourvoir de tous les objets de consommation, sont pris généralement parmi les nobles; et sur leurs mandats, le trésor acquitte le montant des dépenses qu'ils ont souscrites.

Me promenant, il y a peu de jours, dans l'un des hôpitaux les plus considérables de la ville, avec quelques-uns des médecins qui y sont attachés, je fus visiter l'apothicairerie de cette maison, et en examinant les médicamens qui s'y trouvent, je vis qu'il y en a beaucoup d'une qualité très-ordinaire, et d'autres qui, ayant vieilli, ont perdu leur efficacité. Les médecins parurent satisfaits de mes remarques, et observèrent, avec raison, que souvent leurs ordonnances ne sont infructueuses, que parce

que la qualité des remèdes est mauvaise. L'apothicaire, qui avoit entendu nos discours, ne manqua pas d'en faire part au directeur, et le lendemain matin, tandis que je déjeûnois avec le parent d'un secrétaire du pape, je le vis arriver chez moi. Il entra avec un air très-peu civil, et me dit, d'un ton de voix hautain, qu'il étoit venu me demander satisfaction pour l'injure que je lui avois faite, en censurant l'administration de l'hôpital dont il étoit le chef. Surpris de cette visite inattendue, je lui répondis que mes remarques n'avoient eu pour objet que la mauvaise qualité des médicamens; que je ne pouvois pas rétracter mon opinion sur ce point, puisque je n'avois rien dit qui ne fût conforme à la vérité. Là-dessus, il me quitta brusquement, et proféra, en sortant, quelques menaces de vengeance mal articulées. Celui avec qui je déjeûnois m'engagea à ne pas sortir qu'il ne fût de retour, et alla faire part de ce qui venoit de se passer au secrétaire du pape, qui le communiqua à sa sainteté.

L'après-midi, le secrétaire me fit inviter à me rendre auprès de lui, et me conduisit dans l'appartement du pape. Sa sainteté me demanda les motifs qui m'engageoient à visiter les hôpitaux, et désira être instruite des dé-

fauts que j'avois remarqués dans les médicamens qu'on y emploie. Son secrétaire me remit une permission par écrit de visiter tous les hôpitaux établis dans l'Etat ecclésiastique. Je m'approchai de sa sainteté pour avoir l'honneur de lui baiser la main qu'elle me présentoit à ce dessein; et je sortis, après avoir reçu sa bénédiction.

En arrivant chez moi, je trouvai à ma porte un soldat, qui me dit avoir reçu l'ordre de m'accompagner par-tout. Mais je le congédiai le lendemain, ayant à ma disposition la carosse de Carolina; ce qui suffisoit pour ma sûreté. Dans la soirée, me trouvant à la conversation qui se tenoit chez elle, j'appris qu'on alloit soumettre immédiatement à un examen les apothicaireries de tous les hôpitaux.

LETTRE LIV.

Rome, 5 Juillet 1794.

Le tems commence à être extrêmement chaud, et tous ceux qui ne sont pas obligés de rester à Rome, se préparent à en sortir, pour aller habiter des lieux plus aërés. Les habitans riches des autres villes situées dans des plaines, sont également dans l'usage d'aller passer cette saison à la campagne. L'air d'Italie est certainement très-salubre ; mais, pendant l'été, il est utile, pour les étrangers surtout, de fixer leur demeure dans des lieux élevés, pour éviter l'influence du mauvais air qui circule dans les terres basses, et qui est si funeste dans cette contrée. Cette précaution est encore plus nécessaire à ceux qui ne peuvent supporter la chaleur étouffante qui règne dans le plat pays. Il faut, dans le choix d'une retraite, avoir égard à la nature du tempérament, et au genre de maladie dont on pourroit être attaqué. J'ai fait, sur ce sujet, quelques observations, qui, je l'espère, seront utiles à ceux de mes amis qui viendront dans cette contrée pour y rétablir leur santé.

LETTRE LV.

Rome, 12 Juillet 1794

PENDANT les différens séjours que j'ai faits à Rome et à Naples, j'ai fréquemment assisté aux audiences des tribunaux civils et criminels. Je vous ai parlé dans ma lettre du 21 avril, d'un homme qui fut exécuté à Naples, et qu'on auroit plutôt dû renfermer comme fou, car réellement il l'étoit. Je vais maintenant vous parler d'une autre affaire jugée aussi à Naples, et qui n'est pas moins remarquable en sens contraire.

Un jeune homme, appartenant à une famille noble, avoit débauché une femme de Naples, et assassiné son mari. Dans le cours du procès auquel ce crime donna lieu, l'un des témoins déposa que l'accusé avoit tué le mari d'un coup de pistolet dans un chemin étroit qui conduisoit à sa maison, et qui étoit bordé des deux côtés par une haie pleine d'arbrisseaux. L'avocat du prisonnier répondit que l'existence d'un tel chemin n'étoit pas encore

prouvée au procès, et qu'en conséquence il demandoit que des commissaires fussent envoyés sur les lieux pour en faire l'examen, et que le jugement de l'affaire fut différé de cinq jours. Les juges qui, à ce que l'on suppose, étoient gagnés par des présens, acquiescèrent à cette demande. Alors la famille du jeune homme ayant acheté le terrein où passoit le chemin, on arracha la haie qui le bordoit des deux côtés, et il fut mis en labour comme les terres voisines. Les commissaires nommés par le tribunal, après avoir fait l'inspection des lieux, déclarèrent que le chemin indiqué par l'un des témoins n'existoit pas, ce qui suffit aux juges pour renvoyer l'accusé absous.

Je suis maintenant ici un procès pour le recouvrement d'une somme qui m'est due depuis long-tems. J'ai pour titre des billets en bonne forme, et cependant parce qu'un cardinal protège ma partie adverse, les juges paroissent incliner en sa faveur, et disposés à lui faciliter les moyens de se soustraire au paiement de ma créance. J'espère qu'un tel abus de la puissance ecclésiastique ne tardera pas à être réformé.

LETTRE LVI.

Florence, 7 Juillet 1794.

J'AI pris la poste à Rome avec un ami ; nous avons passé par Bologne et par Milan, d'où nous nous sommes rendus à Florence. Après avoir donné ordre aux affaires qui m'amenoient, j'ai été revoir dans le muséum du grand-duc les préparations anatomiques de corps humains des deux sexes. On y trouve des figures nues, en cire, de grandeur naturelle, exécutées et coloriées avec une perfection surprenante, et qui, sans doute sont d'une grande utilité aux jeunes étudians qui se destinent à l'art de guérir.

La galerie qui appartient au grand-duc, est un édifice de la plus noble architecture, soutenu de chaque côté par des colonnes, sous lesquelles on a pratiqué un grand nombre de boutiques spacieuses. De là, en montant par un superbe escalier, on arrive à une vaste galerie qui contient un nombre infini de tableaux, de statues, de bustes, de camées et d'autres chef-d'œuvres

chef-d'œuvres des plus grands artistes, rangés dans le plus bel ordre en différentes salles, et un homme de lettres nommé par le grand-duc pour faire voir les objets qui composent cette riche collection, et donner gratuitement aux curieux les explications qu'ils lui demandent.

La statue de marbre, si connue sous le nom de *Vénus de Médicis*, placée sur un piedestal au milieu de l'une des divisions de la galerie, frappe d'admiration tous ceux qui la considèrent. On ne peut guères s'empêcher d'en faire plusieurs fois le tour, tant est grand l'attrait attaché à cette image admirable d'une beauté parfaite. Par la situation légèrement inclinée de son corps, et par la position de ses mains, l'artiste indique assez que l'original a été surpris dans un état de nudité. Aussi cherche-t-elle à couvrir les appas dont elle voudroit dérober la vue. Quelques critiques ont prétendu que cette statue n'étoit pas assez grande; mais ils conviennent que c'est l'ouvrage d'un ancien artiste grec, et ils devroient savoir que dans les contrées orientales, il arrive fréquemment que les femmes se marient avant d'avoir atteint l'âge de douze ans, et alors elles sont encore loin d'être parvenues à leur dernier degré d'accroissement. C'est sans doute une

jeune femme de cet âge que la statue représente ; le moment de son mariage approche, elle se met au bain pour que ses attraits brillent d'un plus vif éclat à cette cérémonie. Le talent admirable de l'artiste inconnu suffit pour autoriser cette conjecture. Que tous les critiques unissent leurs efforts pour prouver que l'âge actuel peut produire un plus bel ouvrage ! Jusqu'à présent on ne connoit rien qui l'égale. En le regardant, on croit voir l'une des grâces ; si on examine les diverses parties de cette figure, on sent que leurs proportions sont dans un accord parfait. Qui pourroit contempler tant de charmes sans en être ému ? Ne semble-t-il pas qu'elle ait du mouvement, de la chaleur ? et peut-on croire que Vénus même la surpasse en beauté ?

LETTRE LVII.

Livourne, 24 Juillet 1794.

Je vous ai déja donné quelques détails sur les loix de la Toscane. Le bon ordre qui règne dans ce pays, n'est pas maintenu par le moyen d'une armée; à peine y a-t-il quatre mille hommes de troupes régulières au service du grand-duc. Mais le nombre de ses espions répandus dans toutes les classes de la société, est peut-être cinq fois plus considérable. On leur accorde une légère rétribution pour les services qu'ils rendent; et pour l'ordinaire, dès qu'il se commet un crime, on parvient facilement à connoître le coupable. Dans toutes les maisons où il y a deux domestiques, ou plus, l'un d'eux, à coup sûr, est un espion du gouvernement, sans que son maître le sache. Voilà ce que les étrangers censurent le plus dans le régime de ce pays: cependant je n'ai jamais remarqué que cet usage produisit de mauvais effets. Je crois, au contraire, qu'il en résulte plus de sûreté

pour ceux dont la conduite est irréprochable; et du moins ne doivent-ils pas craindre que leurs actions parviennent à la connoissance du prince.

Livourne est un port franc, où tous les marchands, et ceux même des états qui seroient en guerre avec la Toscane, peuvent se rendre et commercer. On y voit tous les jours à la bourse, des négocians de la Turquie, de la Grèce, de Tanger et de toute la côte d'Afrique, jusqu'au fond de la Méditerranée, tous vêtus des habits en usage dans leur pays; ce qui donne à leur réunion l'air d'une mascarade. Le commerce qui se fait dans ce port, doit être d'une grande importance; M. Robert, auteur anglais, qui résidoit dernièrement ici, s'écarte de la vérité, en affirmant, dans un ouvrage qu'il a dessein de publier, que le commerce de Livourne est beaucoup déchu depuis quelque tems, par la rivalité qui règne entre les marchands anglais qui, tous, dit-il, cherchent à se nuire réciproquement, et à accaparer le plus d'affaires qu'ils peuvent pour leur compte particulier.

Il traite les marchands anglais avec une injuste sévérité; la plupart d'entre eux sont incapables d'un procédé contraire à la délica-

tesse : il se trompe également sur la situation du commerce britannique avant la guerre ; à cette époque il prenoit de continuels accroissemens. La consommation de la morue de Terre-Neuve, a éprouvé depuis, quelque diminution, parce que le pape a permis de faire gras en carême, et parce que plusieurs autres jours de jeûne ont été supprimés. On voit par-là, que le sort de cette branche de commerce dépendra en partie, des brefs de sa sainteté, dont je crains que les intentions ne soient pas favorables aux jours maigres.

Le commerce de l'Angleterre et de ses colonies avec cette contrée, est de la plus grande importance ; et à peine avons-nous une manufacture qui n'y trouve un débouché pour ses produits. Toutes les maisons aisées sont garnies de meubles anglais; et toutes celles qui sont riches, font une consommation considérable de nos denrées de l'Inde et de l'Amérique. Nos morues vertes et sèches, et toute espèce de poisson salé, venant de l'Angleterre, se vendent ici avantageusement, et en grande quantité ; il n'y a que les familles les plus pauvres qui s'en privent les jours de jeûne. Pour se faire une idée de l'étendue de ces importations, il suffit de savoir qu'en tems de paix,

huit à neuf cents de nos navires y sont employés chaque année.

On peut évaluer avec vraisemblance, la population de l'Italie à environ seize millions d'habitans. Il y en a moitié dont les habillemens sont de manufacture anglaise, et les trois quarts qui, trois jours par semaine, ont sur leur table une quantité de poisson plus ou moins considérable, provenant des pêcheries britanniques.

Sans doute un commerce si lucratif mérite bien toute notre attention ; et nous devons, pendant la guerre, le protéger avec un soin extrême : car il n'y a pas de pays en Europe, d'égale étendue, qui soit, pour l'Angleterre, d'une aussi grande conséquence que l'Italie.

J'ai séjourné dans les ports les plus commerçans de cette contrée, à Gênes, à Livourne, à Naples, à Venise, etc. Je n'y ai remarqué, en général, aucune générosité dans la conduite que les négocians tiennent les uns envers les autres. Souvent on en voit d'insolvables, sans qu'il y ait de leur faute, à qui de légers secours suffiroient pour rétablir leurs affaires; mais loin de leur en offrir, les autres se réjouissent de leur perte, dans l'espérance de se partager les bénéfices qu'ils fai-

soient. Quelle différence entre une telle conduite et les nobles procédés des banquiers et négocians anglais, qui, dans de telles circonstances, s'empressent d'aller au secours des maisons qui périclitent, et qui, s'ils ne peuvent en empêcher la chute, leur font généreusement toutes les avances nécessaires pour se relever!

LETTRE LVIII.

Livourne, 28 Juillet 1794.

Je vous apprendrai avec plaisir que dans mon dernier voyage de Naples à Livourne, j'ai visité de nouveau plusieurs des hôpitaux dont je vous avois parlé, et que j'ai eu la satisfaction de savoir que les médecins à qui j'avois communiqué les instructions de mon ami de Constantinople, sur les propriétés de l'opium, l'ont employé avec succès dans les cas où il lui avoit déja réussi, et même dans des maladies où je n'ai pas connoissance qu'il en ai fait usage. Le scorbut invétéré, de violens rhumatismes, les convulsions, la contraction des membres, des rhumes opiniâtres, le crachement de sang, la dyssenterie, les douleurs de tête, la consomption, des indispositions particulières aux femmes, les accidens vénériens les plus graves, sont au nombre des maladies dans lesquelles ils ont obtenu les meilleurs effets de ce médicament.

J'ai connu moi-même nombre de malades

qui, tourmentés par de vives douleurs, ont obtenu le soulagement le plus efficace de l'usage de ce remède sagement administré; car il n'en existe pas de plus puissant, et dans le cas même où il n'est pas curatif, il arrive souvent qu'il prépare et dispose le malade à prendre les remèdes appropriés à sa situation, et qu'il en augmente l'efficacité.

LETTRE LIX.

Livourne, 1er. Août 1794.

J'AI quelquefois entendu blâmer l'usage de l'opium, parce que quelques personnes ne l'emploient que comme excitant à la volupté. On pourroit, par un raisonnement semblable, proscrire aussi l'inoculation ; car ceux qui les premiers y ont eu recours, avoient un but à-peu-près du même genre. Personne n'ignore que, depuis plusieurs siècles, les habitans de la Georgie et de la Circassie se servent de cette méthode pour conserver la beauté de leurs filles. Ces deux provinces, situées sur la mer Noire, continuent d'envoyer, tous les ans, au grand-seigneur, le tribut d'un certain nombre de filles désignées par ceux qu'il charge de les choisir. Les parens regardent comme un honneur que leurs enfans soient préférés. Il les surveillent avec un soin extrême, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de l'adolescence ; car le prix qu'ils en reçoivent de la province, est proportionné à leur beauté. Lorsque ses filles

sont arrivées à Constantinople, le grand-seigneur retient celles qu'il juge à propos pour son sérail, et donne les autres en présent aux grands officiers de l'état.

Une dame anglaise, d'un haut rang, à une époque qui n'est pas encore bien éloignée, fit connoître en Angleterre, l'heureux secret de l'inoculation. D'abord, on n'en fit aucun usage, comme à présent de l'opium, qu'avec un sentiment de crainte et de grandes précautions. Mais l'expérience en ayant démontré les bons effets, la pratique en est devenue universelle. On évite, par-là, une longue et dangereuse maladie; et chaque année, un nombre infini de personnes conservent la vie par l'heureux effet des soins qu'a pris notre illustre concitoyenne, pour faire adopter dans son pays, une méthode si salutaire. C'est un devoir sacré pour tous les membres de la société, d'employer à la servir, les talens qu'ils ont reçus de la nature, et il n'y a pas de bonheur comparable à celui d'être utile à ses concitoyens.

Les femmes, en Italie, sont très-sujettes à avoir des élevures et des boutons sur le visage; et comme ces éruptions diminuent l'éclat de leur beauté, il n'y a rien dont elles désirent aussi vivement d'être délivrées. Elles

ont pour les faire disparoître, un remède dont je me suis procuré la recette, et qui manque rarement de produire l'effet qu'elles en attendent.

Rien n'est plus commun, en Italie, que de voir des personnes d'une constitution débile; un usage excessif de la volupté en est souvent la cause; et l'abus, si universel du sigisbéisme, dont je vous ai souvent entretenu, ne contribue pas à diminuer le mal. L'opium est encore un excellent remède dans cette circonstance, comme je vous l'ai déja dit dans ma lettre du 5 avril.

Vous serez sans doute étonné d'apprendre que les médecins d'Italie, pour l'ordinaire, lorsqu'ils voient un malade, ne font presque pas d'attention à son tempérament, ni à sa manière de vivre. Il me semble, cependant, qu'il n'y a rien qu'il soit plus important de connoître avant de prescrire aucun remède contre les maladies qu'il s'agit de guérir; car il est certain que l'effet de ceux qu'on emploie, varie selon la nature diverse des tempéramens.

LETTRE LX.

Pise, 3 Juillet 1795.

Les dames anglaises qui résident à Pise, ont reçu une permission du pape, pour voir la belle Chartreuse, (1) qui est située à environ six milles d'ici. Je me propose de les accompagner; je connois particulièrement le prieur de cette maison, qui m'a prié de lui faire savoir à l'avance, le jour où nous lui rendrons visite; cette maison forme un quarré de sept cents pieds de large; c'est le plus beau monastère de toute l'Italie. Chaque religieux a deux petites chambres pour son usage, et c'est là qu'on lui apporte son dîner tous les jours, excepté ceux où ils mangent ensemble, et où on leur accorde le plaisir de la conversation. Mais le prieur et le recteur ne sont pas soumis sur ce point à la même règle que les autres. Au-dessus du superbe

(1) Une femme ne sauroit y avoir accès, si elle n'étoit pas munie d'une semblable permission.

portail, par lequel on entre, est gravée cette inscription : *Oh beata solitudo !*

Le prieur de cette maison me fait présent, chaque année, d'une douzaine de flacons d'huile vierge. On l'appelle ainsi, parce qu'elle est extraite d'olives suspendues dans un réseau au moment de leur maturité, d'où elle découle, sans que le fruit éprouve d'autre pression que celle de son propre poids. Elle est bien supérieure à celle que l'on obtient par le moyen du pressoir. Son goût est aussi délicat que celui du beurre le plus fin, et ce n'est qu'à un très-haut prix que l'on peut s'en procurer.

LETTRE LXI.

Pise, 1er. Août 1795.

Je vous parlois, dans ma dernière lettre, de la Chartreuse voisine de Pise; je vais vous raconter aujourd'hui, une aventure arrivée dans celle qui est près de Milan. Me trouvant dans cette ville, il y a quelques années, j'y dînai chez un officier autrichien qui avoit épousé une jeune anglaise : cette dame me pria de l'accompagner dans une promenade qu'elle alloit faire à quelques milles, pour voir le plus beau monastère de la contrée. Une de ses amies s'étant dernièrement habillée en homme pour y entrer, elle se disposoit à en faire autant le lendemain. Son sigisbé ne vouloit pas consentir à l'accompagner, dans la crainte d'encourir la peine d'excommunication, pour avoir conduit, sans permission, une femme dans un couvent de moines. Je demandai au mari s'il seroit de la partie? « Je vous prie, me dit-il, mon» sieur, ne faisons, dans cette circonstance,

» aucune cérémonie ; il m'arrive rarement de » faire de semblables promenades : vous nous » obligerez tous les deux, si vous voulez » avoir la complaisance d'accompagner ma » femme ; car j'ai à cœur que le désir qu'elle » manifeste soit satisfait. Un de mes amis » vous donnera une lettre pour le prieur du » couvent, et ma femme passera pour votre » fils. »

Etant alors sur le point de retourner à Livourne, j'aurois bien désiré me dispenser de répondre à une telle invitation ; mais cette dame me faisant des instances, et m'assurant qu'il ne faudroit que deux jours pour aller et revenir, à la fin, j'acquiesçai à sa demande. Je témoignai le désir de savoir comment elle seroit habillée. « J'ai, me répondit-elle, un » habit d'officier pour monter à cheval, et je » prendrai, dans la garde-robe de mon mari, » des culottes en une veste de satin. Pour » que les domestiques ne soient point ins- » truits de ce que je veux faire, nous les » laisserons, avec la voiture, dans un vil- » lage qui est à trois milles de la Chartreuse, » et où ils nous attendront jusqu'à notre re- » tour. Nous n'aurons pas de peine à trou- » ver un chariot, pour nous conduire à une » ferme qui n'est éloignée du couvent que

» d'un

» d'un quart de mille, et où je me propose de » changer d'habits. » « Etes-vous bien sûre, » lui dis-je, madame, que ceux que vous » comptez y prendre, seront bien proportion- » nés à votre taille ? » « Sans doute, me ré- » pondit-elle ; car je m'en suis servie pour » une mascarade, le carnaval dernier. »

Nous partîmes le lendemain matin, à six heures, pour l'exécution du dessein projetté ; et le soir, à cinq, nous arrivâmes à la ferme voisine de la Chartreuse. Le fermier fit entrer ma compagne de voyage dans une chambre ; et, pour le payer de ce service, ainsi que pour l'engager à garder le secret, nous lui fîmes un petit présent. Ma compagne, avant d'avoir terminé sa toilette, fut obligée de recourir à moi, parce que ses culottes étoient trop étroites : ayant plus d'expérience qu'elle pour remédier à cet incident, je demandai du fil au fermier, afin d'élargir le haut-de-chausse par derrière. Il m'en apporta de la seule espèce qu'il eut chez lui ; mais il auroit été plus propre pour amarrer un bateau, que pour l'usage délicat que nous en voulions faire. Enfin, après bien du tems et beaucoup d'efforts, ma compagne vint à bout de mettre ses culottes.

Alors nous nous rendîmes au couvent, et le prieur étant en voyage, nous remîmes la lettre que nous avions pour lui, au père Francis, procureur de la maison. Il nous accueillit avec la plus grande politesse, nous dit qu'il espéroit que nous passerions quelques jours avec lui, et qu'il auroit l'honneur de nous tenir compagnie pendant notre souper qu'on tiendroit prêt pour l'heure que nous jugerions à propos. Il nous invita à nous rafraîchir; et après avoir pris un verre d'excellent vin, nous fûmes dans le jardin nous promener avec lui.

Ma compagne, me parlant en anglais que le père Francis n'entendoit pas, se plaignoit beaucoup de la gêne que ses culottes lui faisoient éprouver. Nous nous assîmes sur un banc de marbre; mais elle étoit trop vive, et trouvoit nos discours trop peu intéressans, pour rester immobile à les écouter. Appercevant des figues d'automne qui pendoient au-dessus de nous, elle se leva pour en cueillir; mais la gêne causée par les culottes, ne lui permit pas de poser sur le marbre les deux pieds à la fois, et celui qu'elle y mit le premier, ayant glissé trop loin, cet accident de-

vint funeste aux malheureuses culottes, qui, de l'avant à l'arrière, furent entièrement déchirées.

Je priai un frère d'aller chercher la redingote de ma compagne, et de dire au tailleur de la maison, d'apporter une aiguille et du fil.

Les deux moitiés de la culotte étoient presque tout-à-fait séparées, et ne tenoient l'une à l'autre, que par la ceinture; de sorte que celle qui la portoit ne pouvoit plus faire un pas qu'elle n'eût été recousue. Le frère ayant apporté la redingote, j'aidai ma compagne à la prendre, et nous ne tardâmes pas à voir le tailleur accourir à nous à travers le jardin : « Je ne veux pas, me dit ma compagne, que » ce sale personnage me touche. » « En ce » cas, lui dis-je, madame, je serai votre tail» leur. » Et m'agenouillant, après avoir mis du fil autour de mon cou, je commençai à recoudre le devant de la culotte. « Diable ! » m'écriai-je. « Qu'avez-vous ? » me dit le moine, en me regardant. « Je me suis » cruellement piqué le doigt, » lui répondis-je. « Pour l'amour de Dieu, me dit la » dame, hâtez-vous, je vous prie, afin que

» nous ne tardions pas de nous rendre à la » maison; car le tems commence à être bien » obscur. » Etant obligé de faire diligence, et très-peu exercé à un travail de cette nature, la réparation que je fis, ne pouvoit être bien régulière; mais elle fut suffisante pour mettre ma compagne en état de marcher, enveloppée de sa redingote. Le père Francis nous conduisit à la chambre du prieur, où il nous laissa pour aller vaquer lui-même aux devoirs de sa place,

Il revint à dix heures : on servit le souper, et nous passâmes la soirée fort agréablement. Parcourant la chambre des yeux, j'observai au père Francis qu'il n'y avoit qu'un lit. « Nous » ne pouvons, me dit-il, vous offrir aujourd'hui » d'hui que celui-là; car on a disposé de tous » les autres. Si M. votre fils ne vouloit pas » coucher avec vous, je le prierois d'accepter » mon lit, et je passerois la nuit sur un » canapé. » Alors m'adressant à ma compagne : « Voyez, lui dis-je, madame, l'alternative » où vous êtes placée, et ce qui vous con» viendra le mieux de passer la nuit dans la » chambre du père Francis, ou dans celle-ci. » « Il n'y a pas balancer, me répondit-elle :

» il faut que je reste ici ; autrement mon se-
» cret ne manqueroit pas d'être découvert. »
Nous souhaitâmes une bonne nuit au père Francis ; je forme le même vœu pour vous, et termine ma lettre par le vieux proverbe : *Honni soit qui mal y pense.*

LETTRE LXII.

Pise, 14 Août 1795.

Je vais achever le récit de notre aventure à la Chartreuse de Milan.

Après que le père Francis nous eut quittés, nous fîmes nos dispositions pour passer la nuit. Le lit étoit très-grand; nous plaçâmes dans le milieu les coussins d'un sopha pour servir de barrière. Lorsque ma compagne fut couchée, je remis au tailleur sa culotte endommagée pour y faire les réparations dont elle avoit besoin. Le lendemain matin il entra dans la chambre dont je croyois avoir bien fermé la porte, et s'avançoit à grands pas vers le lit, portant les culottes de ma compagne dans sa main. Comme j'étois déja habillé je fus au-devant de lui pour l'arrêter. Croyant entrevoir qu'il avoit des soupçons sur le sexe de mon prétendu fils, pour empêcher qu'il n'en fît part à d'autres, « Ce n'est pas la première fois, lui dis-je, que » vous avez su qu'il s'étoit introduit des fem- » mes dans le couvent; soyez discret, je vous

» prie en cette occasion; » et après lui avoir fait un présent pour l'engager à se taire, je le priai de prévenir le père Francis que nous serions bien aises d'avoir à déjeûner dans une demi-heure.

Ma compagne mit ses culottes que le tailleur de la maison avoit assez mal raccommodées. Je lui conseillai de ne plus chercher par la suite à introduire de la contre-bande sur un territoire ennemi; « car, ajoutai-je, si vous » faites retraite cette fois sans être découverte, » ce sera parce que notre hôte est un homme » sans malice; il faut qu'il soit aveugle pour se » tromper sur votre sexe. » Nous passâmes dans l'appartement du père Francis, où il nous offrit du café et des fruits pour déjeûner; après quoi il se promena avec nous dans la maison, et nous montra tout ce qui méritoit d'être vu; puis il nous laissa seuls pour aller remplir un devoir qui l'appeloit. Après qu'il nous eût quittés, nous allâmes dans le jardin, et nous étant assis sur le même banc que la veille, nous rîmes de bon cœur de l'aventure qui nous y étoit arrivée; ma compagne m'assura que de sa vie elle ne l'oublieroit. « Voilà, lui dis-je, » à quoi on s'expose en touchant au fruit dé- » fendu. » Et en effet, le père Francis voyant

qu'elle vouloit cueillir des figues, lui avoit observé qu'elles n'étoient pas mûres.

A trois heures, notre hôte vint nous rejoindre, et nous fit servir un dîné, à l'issue duquel après l'avoir remercié des politesses dont il nous avoit comblés, nous primes congé de lui, et nous nous rendîmes à la ferme voisine du couvent, où nous fûmes fort satisfaits d'arriver; car les culottes recommençoient encore à se déchirer; mon jeune officier se transforma en femme, et le chariot qui nous avoit amenés nous reconduisit au village où la voiture nous attendoit. Nous y passâmes la nuit, et le lendemain nous arrivâmes à Milan pour dîner. Ma compagne, en rendant à son mari ses culottes déchirées, lui raconta l'évènement arrivé dans le jardin du couvent, ce qui le divertit beaucoup. Le lendemain je pris congé d'eux, et je me rendis à Livourne.

LETTRE LXIII.

Pise, 12 Janvier 1796.

Je veux vous entretenir, à présent, de quelques coutumes particulières à l'Italie, et dont je ne vous ai pas encore parlé.

Les maisons ont communément ici de trois à cinq étages; chaque étage est occupé par une famille. On y voit rarement des incendies; et s'il vient à en éclater, il est difficile qu'ils fassent beaucoup de progrès, car les principaux murs des maisons ont trois pieds d'épaisseur; les portes et les fenêtres sont construites en marbre ou en pierre de taille, les planchers en briques, et les murs des chambres sont peints, au lieu d'être couverts de tapisseries, ce qui contribue à diminuer beaucoup le danger du feu pour les maisons.

Au-dessus de la porte de beaucoup de maisons habitées par la noblesse, à Florence, on voit une bouteille vuide suspendue, qui indique qu'on y vend du vin recueilli dans les domaines du maître. A côté de la porte,

il y a un trou quarré assez large pour passer une bouteille : celui qui veut acheter du vin, tire la sonnette, donne sa bouteille vuide : ou la remplit, il la paie, et l'emporte.

Les grains de toute espèce sont battus immédiatement après la récolte, et déposés dans des greniers souterrains, dont les murs sont revêtus d'un double rang de briques, et qui peuvent contenir un ou deux mille boisseaux. Le contour en est garni de paillassons, pour que le bled ne soit pas en contact avec les briques ; quand cette espèce de cave est remplie, on en bouche l'ouverture avec une pierre épaisse que l'on couvre de terre, afin d'empêcher l'eau des pluies d'y pénétrer. Jusqu'à ce qu'on fasse emploi du grain, on le tire chaque été du dépôt où on l'a mis, et on l'expose au soleil sur de larges draps de toiles à voiles ; par ce moyen, on le conserve en bon état, et on empêche les insectes de s'y mettre, ce à quoi on ne réussiroit pas par d'autres moyens dans un climat si chaud.

La noblesse, sur-tout à Venise, est un fléau pour ses voisins et ses concitoyens. Dès qu'elle quitte la ville pour aller habiter ses châteaux à la campagne, les familles qui en sont voisines, envoient leurs filles à quelque

distance pour les mettre à l'abri de la séduction, et ne voient arriver qu'avec un sentiment de crainte, le seigneur qu'ils regardent comme leur tyran. Les campagnes en Angleterre, nous présentent un spectacle bien différent. Les cultivateurs voient toujours, avec plaisir, leur seigneur revenir habiter près d'eux, et lui les regarde avec bienveillance, comme de sincères amis. Et ce ne sont pas seulement les grands envers qui le peuple est ainsi disposé; tout homme riche qui habite ses terres, est regardé par ses pauvres voisins, comme un protecteur et un ami.

Je ne prétends pas qu'on ne voie jamais rien de semblable en Italie; j'ai eu le plaisir d'y connoître plusieurs familles pleines de bienfaisance et de vertu.

Le roi de Naples s'absente souvent de sa cour pour aller en bonne fortune, ou à des parties de chasse, et se repose des soins du gouvernement sur le chevalier Acton qui est un de nos compatriotes. La reine, de son côté, n'est pas ennemie du plaisir, et se mêle de tems en tems des affaires de l'état. Quant au premier point, il paroît que la renommée exagère un peu la vérité; mais pour le second, les amis même de cette princesse, n'en disconviennent pas.

Les papiers-nouvelles, en Italie, étant soumis à la censure avant d'être imprimés, ne peuvent guères servir d'organe à l'opinion publique ; mais ceux qui veulent publier quelque satyre, l'attachent manuscrite à la porte de la personne qu'ils ont l'intention de censurer, et c'est ce qu'on appelle une pasquinade. Quelque napolitain, blessé de voir un étranger, premier ministre dans son pays, afficha ce qui suit à la porte du palais.

Hic regina,
Hæc rex.
Hic, hæc et hoc Acton. (1)

Le dimanche est un jour où tout le monde se livre au plaisir et à la joie, et où les théâtres et autres lieux d'amusement sont beaucoup plus remplis qu'à l'ordinaire, chacun étant persuadé que pour sanctifier dignement le jour du sabbat, il suffit d'entendre une messe qui dure quelques minutes.

En été, la représentation des opéras est suspendue, et les théâtres sont loués dans cette saison, par des *strioni*, ou comédiens ambulans, qui, pour se rendre agréables à

(1) Celui-ci est reine, celle-là est roi, Acton est l'un et l'autre, et au-delà.

la basse classe du peuple, jouent des comédies de leur composition, remplies de plates bouffonneries, et des plaisanteries les plus licencieuses. Les nouvelles qu'ils représentent sont du même genre : doit-on s'étonner que la morale du peuple soit corrompue par de tels spectacles? Cependant, la contagion qu'ils répandent n'est pas, à beaucoup près, universelle.

LETTRE LXIV.

Pise, 31 Mars 1796.

Cette ville est très-grande, et enceinte de hautes murailles; l'Arno la traverse et la sépare en deux parties égales. Il y a sur cette rivière, trois ponts très-solidement construits, et celui du milieu est tout entier en marbre. L'université de cette ville est très-florissante; et le grand-duc fait payer avec beaucoup d'exactitude, les honoraires des professeurs. La cathédrale est un beau monument d'architecture; elle est ornée de deux superbes galeries, supportées par deux rangs de soixante-dix colonnes de granit très-élevées. Les tableaux qu'on y voit au-dessus des autels, quoique modernes, sont très-estimés.

La haute et belle tour de marbre qui porte le nom de Campanelle, est séparée de l'église; elle penche, comme si elle étoit prête à tomber. Au haut de cette tour est suspendue une grosse cloche. Ce bâtiment est tout près

de mon jardin, et c'est de ce côté qu'il incline. Je l'ai examiné plusieurs fois avec attention, et j'ai cru reconnoître que les fondations s'étoient affaissées; c'est, je pense, la seule cause qui lui a fait perdre son à-plomb : cependant, quelques personnes sont d'une opinion différente ; mais je ne puis croire qu'un architecte capable de construire un aussi bel édifice, l'eût ainsi placé dans une situation penchée, uniquement pous affecter les spectateurs d'un sentiment pénible.

D'un autre côté, et séparé aussi de l'église, est un lieu autrefois consacré aux sépultures, et connu sous le nom de *Campo-Santo*. Il a six cents pieds de long, quatre cents de large, et est enclos de très-hautes murailles. En y entrant, on est frappé de la magnificence et de la beauté de ce superbe cloître. Ce lieu ne sert plus depuis quelques années, à la sépulture des habitans de Pise, le grand-duc Léopold ayant fait construire un autre *Campo-Santo* à un mille de distance de la ville; mais il est toujours décoré d'un nombre infini de tombes grecques et romaines, et de mausolées qui sont encore debout sur leurs piedestaux. Les murailles sont cou-

vertes d'inscriptions et de peintures, ornemens religieux et vénérables, qui se sont parfaitement conservés. Ce lieu où j'avois un accès facile, étant à peu de distance de la maison que j'habitois, j'allois souvent y passer quelques heures en été : là, à l'abri des rayons du soleil, et respirant un air frais, je me livrois à des méditations utiles, et mon âme s'élevoit dans un silencieux recueillement, vers l'Etre suprême.

Le sigisbéisme est beaucoup plus répandu dans les villes de l'intérieur que dans les ports de mer. A peine trouveroit-on dans les premières, une seule famille étrangère à cette coutume. Le grand-duc Léopold a essayé de la détruire; mais il n'a pu y réussir. Il ne pensoit pas, disoit-il, qu'il se fût glissé rien de criminel dans ce commerce; il l'accusoit seulement d'arrêter les hommes de génie dans le cours de leurs études, et de faire négliger la culture des arts et des sciences.

A Rome, des personnes du rang le plus élevé, contractent des attachemens de cette nature. Quelques cardinaux se trouvant un jour à l'audience du pape actuel, et la conversation étant tombée sur ce sujet, l'un d'eux rendoit

rendoit grâces à Dieu de n'avoir pas de semblable liaison ; le pape, souriant, lui demanda une prise de tabac. « Saint-Père, lui dit-il, » je n'ai pas ce vice-là. » « Ah ! répondit le » pape, si votre éminence avoit cru que ce » fût un vice, il y a long-tems qu'elle l'auroit » adopté. »

LETTRE LXV.

Livourne, 15 Mai 1797.

Vous cesserez d'être surpris du long silence que j'ai gardé, en apprenant que je ne suis pas sorti du lit pendant sept mois, à la suite d'une opération qu'on m'a faite à l'œil droit, et qui n'a pas eu plus de succès que celle exécutée précédemment sur le gauche. Les tayes ont été enlevées; mais malheureusement elles se reforment de nouveau.

J'étois au lit à Pise, avec une fièvre violente et les yeux bandés, lorsque le général Bonaparte, à la tête d'une armée, passa sous mes fenêtres, le 27 juin de l'année dernière, en allant prendre possession de Livourne. Deux jours avant son arrivée dans cette ville, les agens de la factorerie anglaise avertis de sa marche, en sortirent, emportant avec eux leurs meilleurs effets. Le reste fut confisqué par ordre du général.

J'y avois laissé dans mon magasin dont j'emportai les clefs, les marchandises qui m'ap-

partenoient, et dont je n'avois pas encore disposé, lorsque des raisons de santé m'engagèrent à venir à Pise; mais n'ayant su qu'au dernier moment la marche des français sur Livourne, je ne pus faire aucune disposition pour mettre ma propriété à couvert, et tout ce que je possédois fut confisqué. Je perdis même en cette occasion mes livres et mes papiers de commerce, et beaucoup d'autres choses très-précieuses pour moi; car les portes de mon magasin furent brisées, et tout ce qu'il renfermoit fut enlevé, sans qu'il m'ait été possible de prévenir un tel malheur.

Le montant de ce que j'ai perdu est très-considérable, comme le prouvent les *affidavits* de ceux qui virent les objets que je laissois en dépôt dans le magasin. Le consul et la factorerie ne sont pas encore retournés à Livourne. On m'assure qu'ils ont l'espérance la mieux fondée, d'être dédommagés de leurs pertes; si elle se réalise, je ne doute pas qu'on ne me tienne compte aussi des miennes.

LETTRE LXVI.

Livourne, 25 Mai 1797.

Je regarde comme un tems bien mauvais celui qui s'est écoulé depuis l'entrée des français en Italie. Mes créances ici, à Rome, à Venise, etc. s'élèvent à des sommes considérables; mais jusqu'à la fin de la guerre, je ne pourrai faire aucun recouvrement; car quoique les cours de justice ne fassent pas un refus ouvert d'accueillir les demandes de paiement, du moins sont-elles si lentes dans leur marche qu'on peut soupçonner qu'il leur a été enjoint secrètement de traîner en longueur les demandes formées par des anglais contre les négocians de France ou d'Italie. Et quand on viendroit à bout d'obtenir une sentence favorable, le débiteur ne seroit obligé qu'à faire le dépôt de la somme dont il est redevable, qui ne manqueroit pas d'être confisqué, si les français s'emparoient du pays où siège le tribunal. Je prendrai donc le parti de laisser tous mes titres de créances entre des mains sûres, pour les

faire valoir dans des tems plus heureux, et je me rendrai en Angleterre dès que je trouverai une occasion favorable pour faire ce voyage. Je veux m'y remettre aux soins d'un habile oculiste, pour recouvrer, s'il se peut, la vue dont je suis privé. Cette espérance me soutient ; si je venois à la perdre, je sens que je ne pourrois qu'être malheureux pendant tout le reste de ma vie.

LETTRE LXVII.

Livourne, 6 Octobre 1797.

J'AI lu dans la gazette de Florence du 4 de ce mois la lettre que l'amiral de Winter a écrite à l'amirauté de Hollande, pour lui rendre compte du combat dans lequel la flotte qu'il commandoit a été totalement défaite par celle de l'amiral Duncan. J'ai été bien satisfait de voir combien le vice-amiral Onslow a contribué à cette victoire, en exécutant avec exactitude les ordres de son chef. J'ai eu occasion de le connoître, ayant navigué jadis et fait naufrage avec lui dans les mers du Nord.

Vous allez me demander par quel hasard je me trouvois à bord d'un vaisseau de guerre? En 1762, après avoir traversé une grande partie de l'Allemagne, je me trouvois à peu de distance de Pétersbourg. Les mouvemens des troupes qui coïncidèrent avec le détrônement de Pierre III, m'empêchèrent d'aller plus loin, et me déterminèrent à retourner à Dantzic, où je fus comblé de politesses par la respectable

famille du lord maire Anderson, l'un des représentans de la ville de Londres au parlement.

Je quittai Dantzic, et en suivant la côte de la Poméranie, j'arrivai à Elseneur. Y ayant été invité à dîner chez le consul anglais, j'y trouvai le vice-amiral Onslow, qui n'étoit que capitaine. Il m'engagea à passer en Angleterre sur le Humber, vaisseau de guerre qu'il commandoit, et me traita pendant tout le voyage d'une manière très-amicale et très-polie.

Au commencement de novembre, le vaisseau toucha malheureusement des rochers cachés ou un banc de sable au nord d'Yarmouth, et cet accident nous conduisit à un naufrage. Le jour suivant, nous eûmes le bonheur d'être recueillis par un sloop de guerre, avec tous les gens de l'équipage, qui n'avoient pas péri, et nous arrivâmes à bon port à Yarmouth.

L'excellente discipline que le capitaine Onslow maintenoit à bord de son vaisseau, le faisoit aimer et craindre tout à-la-fois, et même après le naufrage, ses ordres étoient encore ponctuellement exécutés. Aussi ne suis-je pas surpris qu'un si excellent officier ait dignement secondé les efforts de l'amiral Duncan, dans le mémorable combat qu'il vient de livrer à la flotte hollandaise.

LETTRE LXVIII.

Livourne, 13 Octobre 1797.

Je vous parlois dans ma dernière lettre du séjour que j'ai fait jadis à Elseneur. Tandis que j'étois en cette ville, j'y dinai avec le gouverneur du fort qui commande le passage de la Baltique.

Parmi différentes choses dont il m'entretint, il me raconta plusieurs particularités touchant l'ombre d'Hamlet, si admirablement peinte par Shakespeare, et me montra le lieu où cette ombre avoit paru pendant nombre d'années, après qu'une mort prématurée eût terminé le cours de sa vie.

Ce gouverneur croyoit fermement que les esprits apparoissoient quelquefois, et qu'il y avoit des maisons qu'ils fréquentoient de préférence. Dans d'autres lieux de l'Allemagne, j'ai vu même des hommes instruits adopter cette opinion.

Il m'est arrivé une fois, en Westphalie, d'être obligé, par la violence du mauvais

tems, de passer la nuit dans une maison solitaire, habitée jadis par un propriétaire qui l'avoit abandonnée, parce qu'il y revenoit des esprits. J'étois fatigué, transpercé de pluie, et je ne tardai pas à me livrer au sommeil; mais mon domestique qui couchoit dans une chambre voisine de la mienne, se lève vers minuit, saisi d'épouvante, entre brusquement chez moi, et me réveille. Je ne pus le déterminer à retourner se mettre au lit; il avoit vu et entendu, prétendoit-il, des choses que je crois n'avoir jamais existé que dans son imagination.

La foi aux revenans est très-répandue en Italie. Si on recueilloit les histoires de ce genre, qu'on y raconte, on en feroit un gros volume. Mais je conjecture que cette croyance est due en partie aux somnambules qui sont beaucoup plus communs dans les climats chauds que dans nos contrées septentrionales.

Pour vous donner un échantillon des fables qui circulent sur ce sujet, je vais transcrire la lettre suivante que j'ai reçue d'un de mes amis qui étoit alors à Venise.

Venise, le jour de l'Ascension.

« J'arrivai hier fort tard ici, et malheu-

reusement toutes les auberges étoient remplies de gens qui s'y rendent pour voir l'insipide cérémonie du mariage du doge avec la mer. Mon valet de chambre me procura à la fin un logement dans la maison d'une jeune femme, veuve d'un marchand vénitien; je la trouvai à table; elle m'engagea à souper avec elle.

» Quelque tems après la fin du repas, une servante me conduisit à la chambre où je devois coucher. Il y avoit une *créche* (1) que je m'amusai un moment à considérer, après quoi, je me mis au lit, et je m'endormis. Mais à deux heures du matin, je fus réveillé par une voix qui crioit dans la chambre: *venite qui*, venez ici. En attendant ces paroles, je me levai à moitié, délibérant en moi-même sur ce que j'avois à faire.

---

(1) C'est un autel en forme de grotte; on y voit la naissance de notre Seigneur, représentée par un enfant dans une crêche, et par diverses autres figures emblématiques. On dresse de semblables autels dans beaucoup de maisons, quelques jours avant Noël; ils sont plus ou moins riches, selon la fortune de ceux qui les font ériger. On les laisse subsister jusqu'à l'Ascension; lorsque cette fête est passée, on les décompose, pour les reconstruire aux fêtes de Noël suivantes.

» J'étois dans les ténèbres, car une petite lampe allumée dans la crêche étoit tellement masquée par l'autel, qu'elle ne jettoit aucune lumière dans la chambre. Après quelques minutes d'intervalle, j'entendis répéter, mais plus vivement les mots *venite qui*. Alors je demandai d'un ton grave à l'esprit ce qu'il vouloit. Là-dessus les mêmes mots que ci-devant retentirent encore à mon oreille, mais d'une manière beaucoup plus forte, et j'entendis une sorte de cliquetis sur la table de toilette Alors je pris ma chandelle à côté du lit, et je fus hâtivement l'allumer à la lampe qui brûloit derrière l'autel. J'apperçus à sa lueur une femme assise auprès de la toilette; je m'en approchai doucement, et la forte respiration de l'esprit prétendu ne me laissa pas douter que ce ne fût une personne venue là en dormant. Arrivé près d'elle, je mis le chandelier sur la toilette, et reconnus alors la maîtresse de la maison, vêtue d'un court déshabillé de nuit, placée vis-à-vis du miroir, et ayant les yeux ouverts, mais immobiles.

» J'avois entendu dire qu'il étoit utile de battre les somnambules pour les guérir; mais je ne jugeai pas à propos de faire usage de cette recette dans un lieu où j'étois étranger. J'éveillai donc la dormeuse très-doucement, et en-

core seroit-elle tombée à l'instant sur le plancher, si je ne l'avois soutenue dans mes bras. Elle me demanda beaucoup d'excuses pour m'avoir ainsi troublé; me dit qu'elle étoit malheureusement sujette à faire ainsi des promenades nocturnes; que cette fois-ci elle rêvoit qu'elle appeloit sa servante pour s'habiller. Je la reconduisis à sa chambre, qui étoit auprès de la mienne; le passage qui communique de l'une à l'autre n'étoit fermé que par un pan de la tapisserie de soie tendu de mon côté, ce que je n'avois pas observé avant de me mettre au lit. Je fus me recoucher, parfaitement convaincu que la plupart des prétendues apparitions d'esprits ne sont que des évènemens semblables à celui-ci, ou qu'elles sont simulées pour jetter dans le trouble des gens qu'on a intérêt d'effrayer. »

SUPPLÉMENT.

Je partis d'Angleterre en 1785; débarqué en France, je pris la route de Lyon, d'où je me rendis à Avignon; de là, continuant mon voyage par terre, j'arrivai à Nice, où je pris une felouque qui me conduisit à Gênes.

Les vents étant contraires, m'obligeoient de prendre terre tous les soirs; je profitai de

cette circonstance pour voir Monaco, Saint-Remo, Onciglia, Final, Savone, et plusieurs autres villes de l'état de Gênes. J'arrivai dans la capitale le 8 janvier 1786, et j'y fretai une autre felouque pour Livourne. Pendant deux jours que je restai à Gênes, je vis plusieurs des tableaux dont cette ville est ornée. D'autres voyageurs les ont décrits; voici ceux qui m'ont paru les plus beaux :

La mort de Cléopâtre, par le Guide : ce morceau est d'une belle expression; le poison semble monter du sein au visage, dont les traits, naguères encore si touchans, perdent leur incarnat, et annoncent que la reine est expirante. Ces charmes si célèbres, dont Antoine fut long-tems l'esclave, et qui captivèrent César lui-même, un moment, sont maintenant flétris, ou, plutôt, ils n'existent plus.

Celui qui a peint la mort de Sénèque a mis dans cet ouvrage, la plus grande sensibilité. On frissonne en contemplant son agonie; ses pieds sont dans le bain, le sang découle de ses blessures; son âme tranquille, prête à s'envoler, fait éprouver un sentiment de joie au centurion, qui a reçu l'ordre de rester près du bain, jusqu'à ce que l'arrêt fatal soit exécuté, et qui doit annoncer à Néron la mort

de ce grand philosophe, attendue si impatiemment par ce monstre.

Le tableau qui représente l'Assomption, est plein de grâces et de charmes. Vous voyez monter vers le ciel, les Anges et la Vierge qui témoignent la joie qu'ils ressentent de se voir réunis. Quelle pureté céleste dans tous ses traits! avec quel empressement les Anges l'environnent et la suivent! comme ses divins regards semblent pénétrer les cieux où elle est attendue!

Le capitaine de la felouque nous ayant annoncé que le vent étoit favorable, je m'embarquai de nouveau; mais il redevint contraire, et m'obligea de rester un jour à Massa. J'en profitai pour voir, en ce lieu, les célèbres carrières de marbre veiné dont se servent les sculpteurs, et qui contribue depuis tant de siècles, à l'ornement du monde. Je quittai Massa, et j'arrivai à Livourne le 12 du mois de janvier 1786.

Après onze ans de séjour en Italie, je me déterminai à retourner en Angleterre; et ayant obtenu un passe-port du grand-duc, et un autre de l'agent français à Livourne, je m'embarquai le 28 novembre 1797, sur une felouque qui partoit pour Gênes, où j'arrivai le 8 de décembre.

Je me servis d'une voiture publique pour me rendre à Turin. A mon arrivée en cette ville, on fit subir à mon bagage un très-sévère examen; et la caisse précieuse où mon opium étoit déposé, et que je n'avois voulu confier, sans moi, ni à la mer, ni à aucun voiturier, fut retenue à la douane; les officiers refusèrent de me la rendre, sous prétexte que la quantité que j'en possédois, étoit exorbitante.

La peine que je ressentois d'une telle injustice, m'arracha quelques expressions pour lesquelles le directeur de la douane me menaça de confisquer ma caisse. Par le moyen des passe-ports de Toscane et de France, dont j'étois pourvu, j'obtins d'être présenté au premier ministre du roi de Sardaigne. Je lui exposai que l'opium dont la saisie occasionnoit mes réclamations, étoit destiné pour l'Angleterre; qu'il ne me seroit pas possible, pendant la guerre, d'en avoir de Turquie une aussi grande quantité, d'une qualité aussi excellente. Après m'avoir entendu, il fit ordonner au directeur de la douane de me restituer la caisse qui m'appartenoit, sans exiger de moi le paiement d'aucun droit.

En partant de Turin, je pris place dans une autre voiture publique, et le même jour

j'arrivai au pied du Mont-Cénis ; là on chargea mon bagage sur des mulets, et je fus porté par quatre hommes, au sommet de la montagne, dans une chaise à bras découverte. Quand nous y fûmes arrivés, nous traversâmes un lac dont l'eau étoit glacée. Pour descendre du côté opposé, on mit ma chaise sur un traîneau, et un homme s'y assit devant moi, et plaça ses jambes de manière à en régler la marche avec ses talons. Nous partîmes, et nous glissâmes avec rapidité, sur la surface glacée des rocs escarpés : en douze minutes nous arrivâmes au pied de la montagne, après avoir franchi en si peu de tems, un intervalle de plus de deux milles.

Le jour suivant, le froid étant excessif, je continuai mon voyage par les routes gelées de la Savoie ; et après m'être traîné pendant six jours, à travers les montagnes et sur leurs sommets, j'arrivai, avec une extrême satisfaction, à Genève, le 28 de décembre.

J'y restai malade pendant quelques jours, de l'intensité du froid ; et dès que je me trouvai mieux, je louai une voiture pour me rendre à Lyon. Le mauvais état des routes, qui n'ont pas été réparées en France depuis que la révolution est commencée, a rendu ma marche fort lente, de Genève à Paris. Je n'arrivai

dans

dans cette dernière ville, que le 27 janvier 1798.

J'étois porteur d'une lettre de la part d'un de mes amis en Italie, pour un particulier qui demeuroit à Paris. Je rencontrai chez ce dernier, un général français avec qui je conversai sur différens sujets. Le lendemain, ce même officier dina à table d'hôte, dans l'hôtel où j'étois logé ; et m'adressant personnellement la parole, il me dit qu'il étoit un des principaux commandans de l'armée destinée à faire une invasion en Angleterre. « Si nous » pouvons, ajouta-t-il, seulement y mettre le » pied, dès-lors nous sommes sûrs de réussir ; » car qu'aura-t-on à nous opposer, qu'une » méprisable milice ? et nous avons la certi- » tude d'être secondés, à l'instant de notre » arrivée, par une partie considérable du peu- » ple. En supposant, toutefois, que nous » n'exécutassions pas sur-le-champ l'invasion » projettée, nous vous tiendrons, du moins, » dans de continuelles allarmes ; et en pour- » suivant le cours de nos succès en Italie, » nous assujétirons cette belle partie de l'Eu- » rope à des loix dictées par notre intérêt, et » nous détruirons votre commerce dans la » Méditerranée. »

Je répondis fort peu de chose à cette belle tirade ; mais l'ayant entendu répéter les mêmes

discours, le jour suivant, et ajouter à ce qu'il avoit dit des insultes gratuites contre le roi et ses ministres, je lui fis une réplique très-animée : « Quant à votre première assertion, lui » dis-je, vous êtes mal informé : notre corps » de milice s'élève à plus de cent cinquante » mille hommes ; il n'existe pas de troupes de » ligne mieux disciplinées, et jamais aucun » ennemi ne les vaincra, s'il n'est supérieur en » nombre. Leurs officiers sont également dis- » tingués par la naissance et par l'éducation, » et pleins du courage le plus intrépide. Tous » ont des propriétés, soit en terres, soit en » biens d'une autre nature, et ils les défen- » dront jusqu'à la dernière extrémité. Ils se- » ront secondés par des corps nombreux de » volontaires, à pied et à cheval, composés, » pour la plus grande partie, de riches cultiva- » teurs, et d'hommes au-dessus de cette classe » dont la valeur n'est pas moins connue que la » fortune. Pour l'espoir dont vous vous flat- » tez de trouver des auxiliaires en Angleterre, » il faut encore vous désabuser là-dessus ; il » peut y avoir un grand nombre d'hommes » dont les opinions diffèrent de celles des mi- » nistres en plusieurs points; mais au moment » d'une invasion, tous se réuniroient pour la » défense de leur roi et de leur pays. »

Les incursions des Français en Italie m'ayant causé de grandes pertes, je commençai à parler sur ce sujet avec aigreur; mais en réfléchissant à la publicité qu'on ne manqueroit pas de donner à mes discours, je ne tardai guères à m'imposer silence à moi-même sur cette matière.

M'étant muni d'un passe-port qui me donnoit la liberté de sortir de France à volonté, je partis de Paris, et je me rendis à Calais, où m'étant embarqué sur un paquebot suédois, j'arrivai à Douvres le 8 février 1798.

FIN.

960982

Nouveautés qui se trouvent chez les libraires désignés au frontispice de cet ouvrage.

La Caverne de la Mort, traduit de l'anglais, par L. F. Bertin, 1 vol in-12, fig.; 1 franc 50 cent.

Ce petit roman a eu en Angleterre trois éditions promptement enlevées. Les causes de ce succès ne sont pas difficiles à assigner. Un récit, dont l'intérêt va toujours croissant, conduit rapidement à un dénouement terrible; et nous ne craignons pas d'affirmer que le lecteur le plus intrépide, celui même qui a bravé les effrayans mysteres du château d'Udolphe, ne pourra, sans frémir, suivre sir Albert dans *la Caverne de la Mort*.

Le Jeune Philosophe, traduit de l'anglais, de Charlotte Smith, 3 vol. in 12, fig.; prix, 5 fr.

« Memnon conçut un jour le projet insensé d'être parfaitement sage. » Il n'est personne qui n'ait lu le charmant roman qui commence par ces mots. On sait avec quelle originalité piquante Voltaire a traité ce sujet. Charlotte Smith, dont l'ouvrage que nous annonçons augmentera encore en France la réputation, a, d'après la même idée, conçu un plan bien différent. Elle introduit son héros dans le monde, fortement décidé à ne jamais s'écarter des principes austères, fruit d'une imagination exaltée par une éducation sévère; mais bientôt Delmont reçoit des événemens et des hommes, des leçons plus puissantes que celle des collèges. A chaque pas qu'il fait, ses principes outrés, en contradiction avec l'ordre social, le conduisent de fausses démarches en fausses démarches aux dernières extrémités auxquelles un homme d'honneur puisse être réduit.

Ce peu de mots doit suffire pour donner l'idée de l'intrigue de ce roman, dont l'invention et l'exécution sont également heureuses. Les mœurs anglaises y sont peintes avec la plus grande exactitude. L'auteur, dans un épisode très-intéressant et habilement lié à l'action principale, a fait contraster le tableau de l'extrême civilisation des habitans de Londres, avec celui de l'extrême barbarie des montagnards de l'Ecosse.

Cette production d'une femme a été traduite par une jeune personne qui a déja prouvé qu'elle possédoit le double talent de bien rendre les idées des autres, et les siennes propres.

Histoire de Ned Evans, roman traduit de l'anglais, 4 vol. *in*-12, ornés de jolies gravures. Prix, 6 francs.
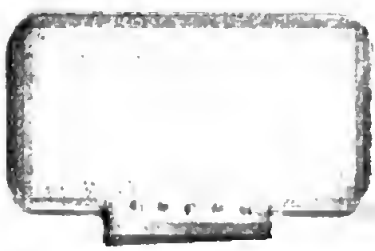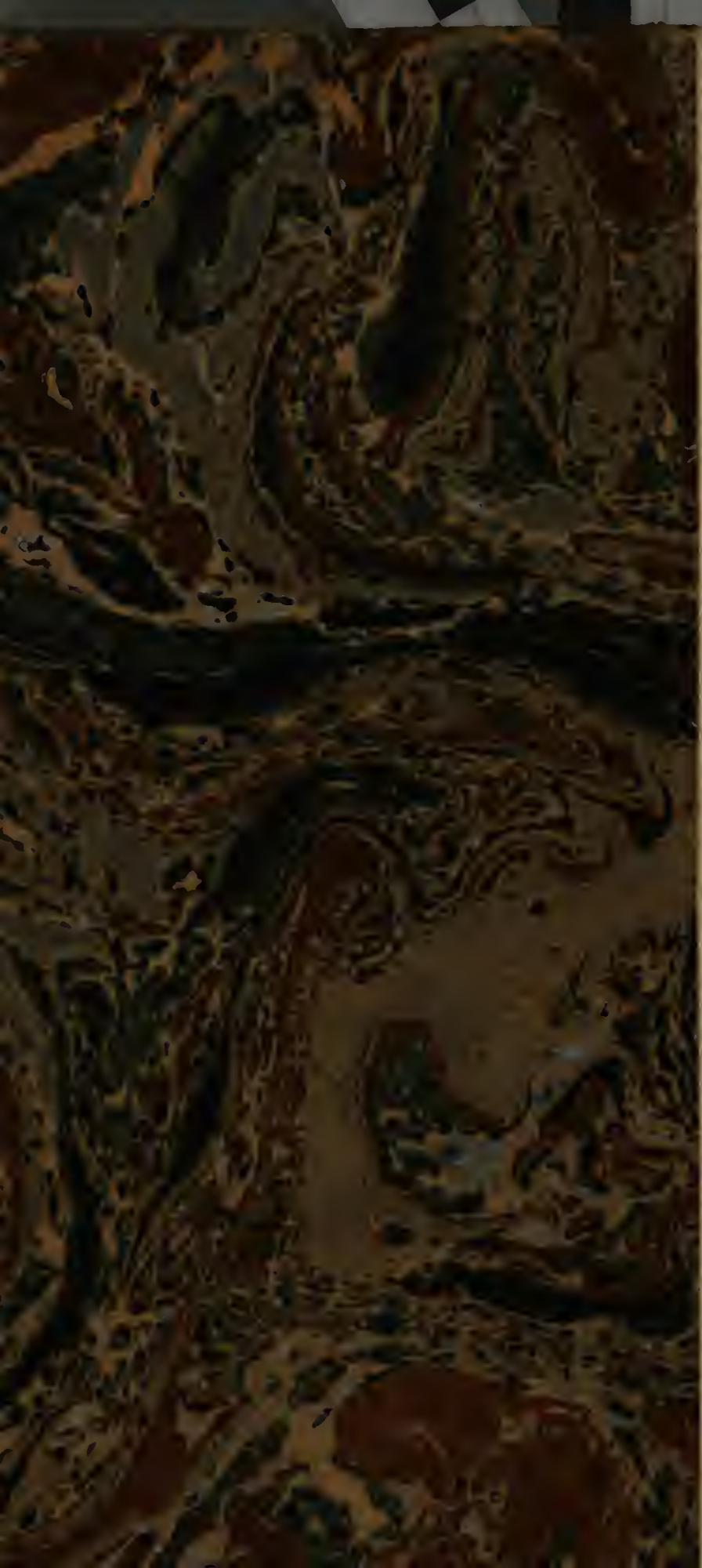
Ouvrage charmant, où la morale la plus pure est mise en action, avec un charme délicieux. Assez d'autres romans prêchent le vice, et offrent à l'imagination brûlante de la jeunesse, des tableaux licencieux. Ned Evans est toujours vertueux, aimable, attaché à ses devoirs, à sa religion, à son pays; c'est un modèle, quelquefois sublime, que les parens ne peuvent trop s'empresser de présenter à leurs enfans. Les anglais ont osé placer Ned Evans à côté de l'ouvrage immortel de Fielding, *Tom Jones*. Cette opinion est un heureux préjugé, en faveur de ce nouveau roman. Enfin, Ned Evans est un joli dessin de la belle nature, et une esquisse admirable de toutes les vertus sociales.